

# LE DEVOIR

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

## A propos d'immigration

Le rapport du "Board of Settlement" anglais — La question du chômage — Ce que l'on penserait à Ottawa — Coup d'oeil sur la situation anglaise — D'où viendra, vraisemblablement, la nouvelle poussée en faveur de l'immigration

Le rapport du bureau britannique dit Overseas Settlement Board, dont le Devoir donnait hier un résumé, remet d'actualité la question de l'immigration, et particulièrement celle de l'immigration britannique.

D'après une dépêche d'Ottawa à la Gazette de ce matin, l'idée d'une active politique d'immigration n'enthousiasmerait pas, dans les sphères fédérales, les pouvoirs compétents.

Cela se comprend. Le chômage entraîne d'effroyables dépenses, qui surchargent tous les budgets, fédéral, provinciaux et municipaux. Ces dépenses, quelle que soit leur origine immédiate, et quel que soit le pouvoir qui les ordonne, finissent toujours par tomber sur les mêmes contribuables. Elles gênent tous ceux qui conservent quelque capacité de payer, en même temps qu'elles hypothèquent l'avenir. L'idée d'amener ici de nouveaux immigrants, qui risqueraient d'ajouter au nombre des chômeurs qu'il faut aujourd'hui faire vivre, ne doit pas sourdre aux gouvernants.

Il ne semble pas que les Britanniques soient, tout au fond, convaincus qu'ils peuvent nous fournir beaucoup de sujets. L'Overseas Settlement Board se prononce même, en principe, contre l'aide à l'immigration par groupes.

En fait, nous l'avons dit cent fois et le Board le confirme indirectement, puisqu'il suggère même l'émigration de gens d'autres pays, l'Angleterre, même si elle le voulait, même si les Canadiens le voulaient, ne pourrait nous fournir, en quantité appréciable, des immigrants de valeur.

Au fond, c'est l'immigrant agricole qui pourrait valoir quelque chose. Or l'Angleterre s'est industrialisée à fond. Conséquence: elle a failli être accablée à la famine pendant la dernière guerre. La leçon lui a servi, et elle a depuis ce temps essayé d'augmenter sa valeur agricole. La récente entente anglo-irlandaise n'est sûrement pas étrangère non plus à cette politique. Certains Anglais ont cru qu'ils pourraient mettre à genoux les Irlandais. Ils n'y ont pas réussi. D'autres, plus réalistes, se sont aperçus que cette querelle ne les servait point et que le réservoir agricole qu'est l'Irlande leur était nécessaire. Cela, sûrement, a pesé dans la balance, au cours des négociations.

Quant à la population des villes, il faut noter que la reprise des affaires, déterminée dans une large mesure par

la politique de réarmement, est telle qu'elle provoque l'émigration en Angleterre de beaucoup de jeunes Irlandais. Cette question est même l'une de celles que l'on débat le plus vivement en Irlande.

De deux choses l'une: ou l'on manque vraiment d'ouvriers anglais, et alors il n'y en aurait pas pour nous; ou ceux qui pourraient travailler ne le veulent point, et qu'aurions-nous besoin de pareils individus?

Le rapport du Board note que les lois sociales ont créé en Angleterre un sentiment de sécurité qui n'incite pas l'Anglais à s'expatrier, et que cet état d'esprit ne pourrait être efficacement combattu que par l'existence dans les Dominions de lois analogues, dont l'effet s'appliquerait aux immigrants, les gens des Dominions pouvant de leur côté bénéficier des lois anglaises.

Comme les habitants des Dominions n'émigrent point, règle générale, en Angleterre, cette réciprocité serait, si l'on ose dire, à sens unique.

Au fond, il ne semble pas que, pour le moment, ce soit une campagne d'immigration massive que nous ayons à redouter. Peu de pays tiennent actuellement à se débarrasser de leurs habitants, surtout des agriculteurs.

Les immigrants possibles, et probables, seront d'abord des réfugiés politiques — et plus spécialement des Israélites — victimes des querelles européennes. Ceux-là cherchent partout où se loger. Les affaires d'Autriche, après celles d'Allemagne, ont augmenté leur nombre. Celles d'Espagne risquent d'y ajouter considérablement. En France, en Angleterre, on proteste contre leur venue. Non pas les gouvernements certes, mais beaucoup d'individus.

Tout récemment, nous avons vu une délégation juive surtout demander d'ouvrir les portes du Canada à ces réfugiés. On disait qu'il ne s'agissait pas, et nous ne voulons point en douter, des seuls Juifs; mais il est clair aussi qu'il s'agissait surtout des Juifs.

Le sort de certains de ces immigrants possibles est tragique: mais le Canada, avec ses centaines de mille chômeurs, est-il capable d'accueillir ces nouveaux éléments? C'est de ce côté, en tout cas, qu'a toute chance de se manifester la prochaine poussée d'immigration...

Omer HEROUX

## M. Stevens assistera au congrès conservateur d'Ottawa

(Voir en page 3)

### Bloc-notes

Il veut et ne veut pas

Il y a des semaines, M. Bennett s'en allait. Après quelques jours, il hésitait. Peu de temps après, il laissait dire que peut-être, si l'on avait besoin de lui... Enfin, on ne sait jamais. Ces jours-ci, M. Bennett était décidé. Hier encore, il s'en allait. Ce matin? Ce n'est plus certain. Il n'a que le désir de ne pas rester. Le désir... Après-demain, peut-être aura-t-il le désir de rester? Sait-on jamais, avec ce diable d'homme? Il veut et ne veut pas, part et ne part pas, ne reste pas et reste, s'en va et revient, démissionne et reprend sa démission, se retire à cause de sa santé, ne se retire pas parce que son parti tient à lui, désire s'en aller et ne se décide pas à s'en aller, change d'avis, tourne en rond, fait ses malles, les défait, prend sa retraite, sort de sa retraite, oscille, balance, tourne, hésite... Enfin, que veut-il? S'en aller? Qu'il le dise net. Rester? Qu'il l'avoue. Que son parti le prie d'être là jusqu'à la fin des temps? Qu'on le sache. Enfin, quoi? Pour que quel reste, son parti s'en ira, car il est déjà, de par sa faute, en langueur, et si cela le prolonge, ce parti cherchera tout seul dans la fosse que cette incision, ces tournements, ces virevoltes, ces tête-à-queue ont incité le public à lui creuser, depuis 1930, lentement d'abord, puis plus vite. Qu'il reste ou qu'il parte, M. Lawson le remplace, et la fosse se fermera sur un parti qui fut grand, est aujourd'hui exsangue et demain, sera mort. Il y a, il restera certes des conservateurs en bon nombre. Mais, de par la faute de leurs chefs, de par la volonté d'un groupe de Toronto, d'une poignée de jaunes, on leur aura tué leur parti. M. Bennett se serait accusé, hier soir, de l'insuccès de celui-ci. L'insuccès passager, cela n'est pas grave, cela se répare. Ce qui est grave, c'est qu'un homme de talent, de dons remarquables, ait, par suite de ses défauts de caractère et de son absence d'ouverture d'esprit, quant à la compréhension de certains problèmes, — dont celui de la coexistence et de l'égalité de deux grandes races au Canada, — conduit son parti dans le désert et s'est mis à lui trancher la gorge, dans une période d'aberration politique.

### Pour les alarmistes

Ceux qui voient partout des fascistes et des communistes, au Canada, devront lire ce que vient de dire à ce sujet M. Lapointe, ministre fédéral de la Justice. Fascistes et communistes recherchent surtout la publicité. Et il ne convient pas de leur donner toute celle qu'ils veulent obtenir, a noté, entre autres choses, M. Lapointe, catégorique quant à la surveillance que la police fédérale exerce sur ces deux groupements. Pour ce qui est des fascistes, M. Lapointe, après avoir dit qu'il y a quelque temps il pensa faire adopter une loi interdisant les défilés en uniforme, vient de déclarer: "J'ai abandonné ce projet parce que cela aurait donné trop d'importance à des gens auxquels il ne serait pas sage d'accorder trop de notoriété". De même, les accusations lancées au Canada, par des groupes à tendances nazistes — accusations portées par quelques balaourds, ou de gens d'esprit loufoque, — ne reposent sur rien du tout. Et voilà. Cela n'empêchera certes pas des magazines et des revues des Etats-Unis, ainsi que quelques feuilles du Canada, à l'affût de la sensation, de revenir sur l'existence au pays, surtout dans le Québec, d'une organisation fasciste considérable, qui mettrait en péril la sécurité du Canada et dont l'agitation pourrait aboutir à une quasi-révolution, d'ici 1941. Les gens d'esprit sensé et qui ne se croient pas tenus de prendre peur à tout propos savent déjà quelle part d'exagération il y a dans toutes ces rumeurs au sujet d'une armée fasciste qui aurait des dépôts d'armes de contrebande nombreux et dont les brigades feraient d'ici quelques mois la conquête politique du Canada. Nos gens, on l'a dit, il faut le répéter, ne sont pas tellement dépourvus de sens commun qu'ils aillent verser dans les théories de gouvernement les plus abracadabrantes, ou s'engrèmenter dans des mouvements que dirigent de braves garçons qui se donnent, ou auxquels on attribue, une importance exagérée.

### Que fera M. King?

Le Droit adopte le même point de vue que le Devoir, quant au respect de la tradition selon laquelle un greffier français doit succéder à un greffier anglais, et vice-versa, au Sénat comme aux Communes. On l'a écrit ici ces jours derniers, la prochaine retraite de M. Blouin, greffier du Sénat, pose la question de savoir qui va le remplacer. Il convient que ce soit un Canadien de langue française, donc bilingue, et dont la compétence s'impose. S'il n'y avait aucun candidat compétent, parmi les nôtres, assurément cela disposerait de l'affaire. Mais, à ce qu'on sait, à ce que M. King sait lui-même, à ce que ses ministres savent mieux que n'importe qui, il y a des candidats compétents, parmi les fonctionnaires de langue française. Cela devrait suffire à trancher la question. Ce qui paraît rendre le choix difficile,

## M. Bennett déclare définitivement ne pas vouloir se succéder

Le curieux dîner d'adieu que lui ont offert députés et sénateurs conservateurs, hier soir, à Ottawa — M. Meighen prononce, avec humour et ironie, un éloge spirituel de l'homme qui l'enterra et puis le ressuscita... au Sénat — M. Bennett bat sa coulpe et s'attribue l'insuccès de son parti — Emotions et paupières humides

### LE CAS TOUT A FAIT PATHETIQUE DE M. R.-B. BENNETT

OTTAWA, 30. — C'est enfin décidé: M. Bennett n'est pas et ne sera pas candidat à la direction du parti au congrès conservateur de la semaine prochaine. Il en a fait la déclaration définitive hier soir au banquet que lui offraient les sénateurs et les députés conservateurs. L'autre jour, M. Bennett avait annoncé sa décision dans une conversation avec l'un de ses députés. Hier soir c'est à tout son groupe parlementaire qu'il a fait savoir qu'il n'a pas l'intention de poser sa candidature à la direction du parti. En d'autres termes M. Bennett n'ambitionne pas de se succéder... D'autre part, il a annoncé qu'il ne quittera pas immédiatement la politique active, qu'il restera à la Chambre des communes jusqu'à la fin du présent Parlement et qu'il aidera de toutes ses forces son parti et son nouveau chef.

### SPRITUEL DISCOURS DE M. MEIGHEN

Etrange réunion de famille que ce banquet d'hier soir! Il était présidé par M. C.-H. Cahon, ancien secrétaire d'Etat, qui a été aussi laconique et froid que possible. M. Cahon n'a prononcé que quelques mots. Il a demandé à M. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada lui aussi, de faire l'éloge de l'invité d'honneur du banquet. Tâche délicate. M. Bennett a succédé à M. Meighen dans les circonstances que l'on sait. Et depuis la nomination de M. Meighen au Sénat, on a vu les deux hommes ne se sont pas toujours entendus comme des frères. M. Meighen s'est tout de même tiré avec avantage de ce pas difficile. Il a prononcé l'un des discours les plus spirituels de sa carrière.

Ses auditeurs ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements. Il a parlé avec humour de sa propre carrière et des dernières années du parti conservateur. Il a donc surtout traité du régime de M. Bennett. Il l'a fait avec esprit, à-propos, mêlant adroitement l'ironie à la louange. Il a terminé son discours en parlant de M. Bennett. Il en fait un éloge sin-

cière. Il a rappelé les circonstances difficiles dans lesquelles M. Bennett a été appelé à diriger le parti et à gouverner le pays. M. Bennett, a dit M. Meighen, n'a jamais fui, il n'a jamais évité les responsabilités. Il n'a jamais tourné le dos à l'adversaire. L'historien ne manquera pas d'affirmer que M. Bennett a été l'un des plus grands hommes d'Etat canadiens.

### M. BENNETT S'ACCUSE...

M. Meighen a obtenu un grand succès. Son discours, à ce qu'on nous rapporte, a beaucoup affecté M. Bennett, non pas tant peut-être par ce que M. Meighen disait mais par la façon dont il le disait. Alors que M. Meighen avait été enjoué, léger, spirituel, M. Bennett a été sérieux. Il s'est attribué la cause de l'insuccès de son parti. Il a battu sa coulpe. Il a également mentionné les difficultés qu'il avait eu à vaincre de 1930 à 1935. Puis il a parlé de politique générale, de commerce, d'espionnage, etc., etc. Un discours plutôt lourd, à moitié moins goûté que celui de M. Meighen. Et quand il a repris son siège, il s'est essuyé les yeux...

Au banquet on a remarqué de nombreuses absences. Parmi les Canadiens français présents, on mentionne les noms de MM. les sénateurs Chapais, Paquet, Marcotte et Bourgeois, et celui de M. Wermerlinger, député de Verdun. On a voulu être gai. On a chanté. M. Wermerlinger s'est chargé de la partie française du programme.

En somme, banquet étrange. Et peut-être un peu triste. M. Bennett est un homme seul. Au temps de sa grandeur, la solitude lui était un refuge et une protection. Maintenant, elle prend l'aspect d'un abandon. Le cas de M. Bennett, si on y regarde de près, est plus pathétique que celui de M. Meighen, car celui-ci semble avoir reconquis l'admiration de tous les membres de son parti.

L. R.

### L'actualité

#### Blason populaire

Le savant conservateur des archives au Palais de Justice de Montréal, M. E.-Z. Massicotte, accumule depuis longtemps des notes relatives au blason populaire du comté de Champlain, d'où la famille de son père était originaire. Le blason populaire, qui est l'art ou la science des surnoms et des sobriquets tant géographiques que familiaux et individuels, est particulièrement riche dans le pays de Champlain. On y a par exemple inventé, voilà longtemps de cela, le surnom de Fancines pour désigner collectivement une bonne partie de la population.

Ce que M. Massicotte a commenté et continue de faire pour Champlain, le chef du service d'ethnographie et d'anthropologie au ministère fédéral de l'Intérieur, M. Marius Barbeau, l'a fait pour la Beauce, pays des Jarrets-Noirs, et de maints autres surnoms et sobriquets. Le travail de M. Barbeau sur le blason populaire beauceron a même, me semble-t-il, été publié.

Les recherches de ces deux savants fouilleurs et collectionneurs des choses de la petite histoire ne leur ont certes pas encore donné, dans les deux comtés de Champlain et de Beauce, la liste de ce qu'ils auraient trouvé en dirigeant leurs recherches du côté du Saguenay, qui paraît bien avoir été et qui reste encore la terre d'élection du blason populaire.

Dans la seule famille des Tremblay, originaires, avant 1838, du comté de Charlevoix, la Société Historique du Saguenay a pu retracer, sans chercher activement, en recueillant simplement ce qui se présentait, quatre-vingt-deux surnoms et sobriquets, la plupart collectifs. Le premier des Tremblay saguenéens, l'homme des chefs de la fameuse société des Vingt-et-Un, passe à l'histoire avec son surnom de Picolet.

Il y a toutefois des variétés innombrables de Tremblay qui ont attiré l'attention du blason populaire. En voici une liste partielle:

- Tremblay-Major
- Tremblay-Berliche
- Tremblay-Camille ou Cami
- Tremblay-Canette
- Tremblay-Cornette
- Tremblay-Renard
- Tremblay-Michaud
- Tremblay-Lagadelle
- Tremblay-Lacerville
- Tremblay-Leloup
- Tremblay-Petebin
- Tremblay-Picote
- Tremblay-Bégin
- Tremblay-Labroche
- Tremblay-Lacouchette
- Tremblay-Lachette
- Tremblay-Tournerre
- Tremblay-Terrine
- Tremblay-Grain-de-blé
- Tremblay-Beneuseigne
- Tremblay-Jean-Boise
- Tremblay-Temps couvert
- Tremblay-Banliste
- Tremblay-Pitout
- Tremblay-Lanlotte
- Tremblay-Beauvelour
- Tremblay-Renoche
- Tremblay-Pierliche
- Tremblay-Les Cannes
- Tremblay-Bouleau

Tremblay-Bailly  
Tremblay-Mathias  
Tremblay-Léo  
Tremblay-Alphée  
Tremblay-Ti-Flu (Roberval)  
Tremblay-Quénon (Beaupré)  
Tremblay-Renard (S.-Fulgence)  
Tremblay-Gabelus (Chicoutimi)  
Tremblay-Pisniqué (Chicoutimi)  
Tremblay-La Pomme (Péribonka, Jonquières)

Tremblay-Janvier (Sainte-Anne)  
Tremblay-Dégel (Alma)  
Tremblay-Boise (Chicoutimi)  
Tremblay-Rouillé (Saint-Jérôme)  
Tremblay-Salomon  
Tremblay-Gotte  
Tremblay-Claudiche  
Tremblay-Gigon  
Tremblay-Lapinoche  
Tremblay-La Bibou  
Tremblay-Jean-Urbain  
Tremblay-Cailloux  
Tremblay-Franchisse  
Tremblay-Lacomac  
Tremblay-Pouchon  
Tremblay-Lucon  
Tremblay-René  
Tremblay-Arné  
Tremblay-Raymond  
Tremblay-Beaufouet  
Tremblay-La Chatte  
Tremblay-Petit  
Tremblay-Catalagne  
Tremblay-Lagodne  
Tremblay-Mathias  
Tremblay-Fouet  
Tremblay-Romaine  
Tremblay-Canot  
Tremblay-Lachouette  
Tremblay-Lacourboute  
Tremblay-José-cul  
Tremblay-Chapelet  
Tremblay-Bédoche  
Tremblay-Pas de dépense (La Tuque)

Tremblay-La Crasse  
Tremblay-Busse (S.-André-S.-Jérôme)  
Tremblay-Pas de fesses (Desbiens)  
Tremblay-La Oucioque  
Tremblay-Goliat  
Tremblay-Le Gros du Du Gros (S.-Alexis)  
Tremblay-Le Mori (S.-Félicien)  
Tremblay-Punuche (Jonquières)

Le génie populaire, même quand il fait dans les champs du blason, ne cherche pas toujours à donner un sens précis à ses inventions, à ses trouvailles. Le fait se produit pourtant et c'est ainsi que des surnoms et des sobriquets de Tremblay saguenéens s'expliquent, se justifient presque. La première justification, ça aurait été la nécessité de différencier les multiples familles d'une gent innombrable. Mais il y a plus, tel surnom et puis tel autre n'ont pas été choisis arbitrairement mais pour des raisons que l'on peut maintenant retracer.

Les premiers Tremblay-Major ont été quatre frères, Ovide, Louis, David et Jules, dont le père était, major dans la milice à la Malbale. L'aîné des Tremblay-Canot exerça à la Bate Saint-Paul, avant la construction du pont, le métier de passeur sur la rivière du Gouffre. Les gens qui avaient besoin de ses services le hélèrent: Canotte! Canotte!

Les Bertiche descendent d'un fabricant de beurre qui avait la réputation de laisser ses enfants se passer occasionnellement la langue sur le produit de ses barattes. Les Lagadelle tiennent leur nom d'un beau champ de gadelles que leur ancêtre possédait à la Malbale. Petebin a une explication plus

curieuse. Le premier à porter le surnom avait l'habitude d'émailler constamment sa conversation de la même expression: Vous savez pourtant bien, M. Untel.

Le surnom Bégin, ajouté à Tremblay, est simplement la déformation du prénom Benjamin. Le premier Lachouette fabriqua précisément des couchettes à Chicoutimi et il allait les vendre de maison en maison; le premier Terrine était fabricant et colporteur de terrines, de nattes terrines, en terre, du temps où le métier de potier se pratiquait encore au pays de Saguenay. Certaines régions, dans le voisinage de Chicoutimi, fournissent des qualités plastiques. M. Marius Barbeau, de passage dans le pays, s'est porté acquéreur, pour le Musée National d'Ottawa, de quelques vieilles pièces de poterie saguenéenne, des terrines de diverses formes et joliment colorées. Il prétend que ces pièces sont parmi les plus intéressantes de la collection des poteries canadiennes. La poterie artistique serait à encourager au Saguenay. La Société Historique y pense.

Les Tremblay-Romaine doivent leur nom à une femme, Romaine Mercier, mariée à un Tremblay qu'elle sut si bien effacer que ses descendants adoptèrent son prénom pour nom. Un genre de matricarcat, comme l'on voit.

Les Tremblay-Renard? Probablement à cause du goût de l'ancêtre pour les ruses de Normand. M. Alexis Maltais, de Chicoutimi, qui a recueilli la plupart de ces notes sur le blason populaire du Saguenay, note que Joseph ou José Tremblay-Renard, le premier du surnom, était de la Bate Saint-Paul et qu'il avait cinq fils, qui tous s'établirent à l'Anse-aux-Foies: Protas, Auguste, de Napoléon, François, Eusèbe. Le deuxième, Auguste, était un colosse, le père du leur connu, Eugène Tremblay, l'ancien, peut-être bien encore l'actuel champion du monde dans sa catégorie. Le fils d'Eusèbe, Joseph à Eusèbe, était, à ce que rapporte la chronique, le type même de l'indolent, sinon du paresseux. Il passa toute sa vie dans un campé mal couvert. Un voisin se réfugia chez lui pendant un orage, lui fit observer que son toit a besoin d'être refait. Eusèbe lui répondit: Vois-tu, quand il fait beau, ça dégonfle pas; et quand il mouille, c'est pas le temps d'aller courir.

Celui-là était certes Renard autant et même plus que Tremblay. E. B.

En page 2:  
Le procès des Templiers (1305-1312), par le R. P. Léon Pouliot, S.J.

### Pas de journal demain

Vendredi, 1er juillet, fête de la Confédération, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux et nos ateliers resteront fermés. Samedi, le "Devoir" paraîtra dans le cours de la matinée.

## On prévoit la fin de la session fédérale pour aujourd'hui

La Commission des pénitenciers existera dès ces semaines-ci — M. Bennett cesse son obstruction — La "loi du cadenas", M. Lapointe et M. Power — Le "cadenas" sur la presse — Les amendements à la loi électorale fédérale — Ce que M. Lapointe pense et dit des communistes et des fascistes au pays

Un fasciste a promis de déporter "le premier Juif du pays": Ernest Lapointe, dit en riant le ministre de la Justice

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 30. — De l'avis général, la session fédérale se terminera aujourd'hui. Il ne reste plus qu'un nombre limité de crédits à voter ainsi que quelques mesures d'ordre secondaire et les amendements que le Sénat a apportés au bill de la Commission des transports. On ne devrait pas rencontrer d'obstacles insurmontables. On ne prévoit aucune surprise. Sénateurs et députés s'entendent sur le but à atteindre. La Chambre a d'ailleurs fait du travail expéditif au cours des trois séances d'hier. On a passé d'importantes mesures, notamment le bill établissant une Commission des pénitenciers et le bill modifiant la loi électorale. De plus, on a voté près de \$30,000,000 de crédits aux ministres des Finances, de la Justice, des Mines et des

## La loi du cadenas

Au cours de l'étude des crédits de son ministère, M. Ernest Lapointe a dû répondre à une infinité de questions, notamment au sujet de la loi anticommuniste de Québec — la loi du cadenas — et des

(Suite à la page 2)

## Le carnet du grincheux

L'ouest votera dans l'ignorance officielle de la façon dont l'est aura voté. Mais quelle loi empêchera les rumeurs de circuler, les rumeurs plus nocives que la vérité? \* \* \* M. Ernest Lapointe a pris, enfin, le meilleur moyen de combattre les émules canadiens du Führer et du "duce" en les représentant comme des épouvantails... à moineaux. \* \* \* Mais M. Damien Bouchard, et même M. Godbout, se trouvent à en prendre pour leur grade. \* \* \* M. Aberhart approuve la campagne de M. Herridge, beau-frère de M. R. B. Bennett, contre les puissances d'argent. Le chef créditiste a l'air en cela de se mêler d'une chicane de famille autour du règlement d'une succession. \* \* \* Le rapport Archambault contient des surprises. M. Léopold Richer rapportait hier que, selon M. Liguori Lacombe, le colonel Piuze, cité par le rapport Archambault, a déjà proposé bon nombre des recommandations faites dans ce rapport. \* \* \* Me Charles-Auguste Bertrand a promis son "fanal" sur la situation politique. Il a découvert qu'il faudrait une nouvelle révolution de 1837 "parce que l'Union nationale bafoue nos droits acquis." Le Canada qui guillemette le texte prétend lui faire résumer comme suit la thèse de Papineau: "Nous souffrons que vous administriez seul les derniers placés à votre seule disponibilité". Le Canada n'aime pas M. Bertrand! Le Grincheux

— Le rapport Pouliot de l'enquête sur le fonctionnarisme fédéral (page 6);  
— Avec Roméo Vachon (page 8);  
— Le congrès eucharistique de Nice (page 12).

## M. Ebray et la politique belge

"Le Devoir", outre ses grandes rubriques ordinaires du samedi: études économiques et historiques, pages spéciales, revue de la presse européenne, chroniques des jeunes naturalistes, "les livres et leurs auteurs", etc., publiera samedi une lettre de son correspondant européen, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France, sur la politique belge.

1305-1312

Le 3 avril 1312, dans la seconde session du concile oecuménique de Vienne, en Dauphiné, Clément V supprimait d'autorité l'Ordre des Templiers qui comptait près de deux siècles d'existence et qui avait rendu de réels services à l'Église. Dès le début, cet acte a été discuté, parfois avec passion, toujours avec intérêt. Hier encore, un Français distingué, de passage à Montréal, en faisait le sujet d'une conférence devant le Jeune Barreau. Dans le compte rendu de cette conférence, nous avons remarqué, à notre grande surprise, une tendance marquée à inculper les Templiers et à exonérer Philippe le Bel plus que de raison. (Le Devoir, 28 mars 1938, p. 10: Le procès des Templiers. M. le duc de Lévis-Mirepoix devant le Jeune Barreau.)

Les Templiers

Au début du XIIe siècle, on voyait commencer, à Jérusalem, sur le site même du Temple, un nouvel Institut religieux. Aux trois vœux habituels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ces chevaliers en ajoutaient un autre: celui de protéger les pèlerins et de garder les routes de la Palestine. Le concile de Troyes (1128) approuva le règlement d'Ordre et lui donna une règle dure, guerrière, composée sous l'inspiration de saint Bernard. Sans affirmer que tout était sans précédent chez les moines-soldats, il faut reconnaître qu'ils accomplirent l'honneur de l'Église de véritables prouesses et que l'Ordre, dans son ensemble, ne se montra pas indigne du rôle qu'il s'était proposé. À la chute de saint Jean d'Acre, 1291, le Grand Maître Guillaume de Beaujeu périt sur les remparts avec cinq cents de ses chevaliers.

La fin du royaume chrétien d'Orient refoula les Templiers en Europe où ils possédaient de grands biens. Situation étrange que la leur. "Éloignés de leur terrain d'action, ils se trouvèrent désormais dans la situation d'une armée permanente recevant la notification de la paix universelle. Ils n'avaient plus de raisons d'être, sinon en s'en créant de nouvelles par un emploi différent, mais utile à la chrétienté, de leurs ressources. À moins de se réformer, l'Ordre n'avait plus qu'à se dissoudre. (Mollat, Les Papes d'Avignon, 231-232).

Les Templiers profitèrent du droit qu'ils avaient de vivre en donnant à leurs actions une nouvelle fin. Habiles financiers, administrateurs sages et pratiques, ils se firent banquiers. Tout de suite, on les préféra aux Lombards et aux Juifs qui avaient la réputation méritée d'être des usuriers. Les Papes, les Souverains, les Rois de France eux-mêmes, de Philippe-Auguste à Philippe le Bel, confièrent aux Templiers l'administration du trésor public. Nous verrons ce qu'il faut penser des accusations d'hérésie dont ils furent l'objet. Leur parfaite honnêteté dans les affaires ne semble, à l'époque, avoir été mise en doute par personne.

La suite des événements

Dans les premiers mois de 1305, il se produisit des dénonciations contre les Templiers. Un certain Esquier de Floyran, originaire de Bézier, raconte à Jayme II d'Aragon les choses horribles à la charge du Temple, qu'il a apprises, en prison, de la bouche même d'un membre de l'Ordre, détenu comme lui. Le roi d'Aragon reste indifférent à l'accusation, mais Philippe le Bel se laisse convaincre sans peine.

Mis au courant de ces choses à Vienne, avant et pendant les fêtes de son couronnement, Clément V n'y attache aucune importance.

sard de Gisi: "Trois mois avant ma confession, on m'a lié les mains derrière le dos, si serré que le sang jaillissait des ongles, et on m'a mis dans une fosse attaché avec des cordes de pareilles tortures, je n'irai tout ce que je dis maintenant, je dirai ce qu'on voudra. Je suis prêt à subir des supplices pourvu qu'ils soient courts; qu'on me coupe la tête, qu'on me fasse bouillir pour l'honneur de l'Ordre, mais je ne puis pas supporter les supplices à petit feu comme ceux qui m'ont été infligés depuis près de deux ans en prison." (Mollat, Les Papes d'Avignon, 243-244).

Au début de 1310, la cause des Templiers n'était pas encore perdue, loin de là. Ses défenseurs se faisaient plus nombreux; il ne restait guère comme accusateurs que quelques laïcs, produits par les gens du roi. Pour faire rebondir l'affaire, que faut-il? Un nouveau coup d'éclat. Philippe de Marigny, frère du ministre Enguerrand, récemment nommé archevêque de Sens et tout dévoué au roi, convoque un concile provincial à Paris. Cinquante-quatre Templiers qui avaient rétracté leurs aveux furent condamnés à la mort comme relaps. L'effet fut terrible. Le chevalier Aimery s'écriait: "J'ai avoué quelques articles à cause des tortures que m'ont infligées Guillaume de Marceilly et Hugues de la Celle, chevaliers du roi; mais tout est faux. Hier, quand j'ai vu cinquante-quatre de mes frères, dans les fourgons, en route pour le bûcher, parce qu'ils n'ont pas voulu avouer nos prétendues erreurs, j'ai pensé à la terre du feu. J'avouerais tout, je sens j'avouerais tout, si Dieu, si on le voulait." (Mollat, Les Papes d'Avignon, 245). Désormais, en France, on ne recueillait guère que des aveux et le 5 juin 1311, la Commission pontificale mettait fin à ses travaux.

Quand le Concile oecuménique se réunit enfin à Vienne, le 16 octobre 1311, la Commission chargée de réviser le procès émet le vœu que les Templiers soient admis à se défendre. La chose ne plaît pas à Clément V qui, pour le bien de la paix, croit nécessaire la suppression de l'Ordre; elle plaît encore moins à Philippe le Bel, qui réunit les États à Lyon, et comme naguère à Tours, fait approuver sa conduite; de là, il se rend au Concile où le 3 avril dans la dernière séance, il se prononce pour la suppression de l'Ordre. Les Pères du Concile s'entendent à imposer silence sous peine d'excommunication et durent écouter la lecture de la sentence pontificale. En vertu de l'autorité apostolique, par voie de provision et non de condamnation, Clément V abolit l'Ordre. (Mollat, Les Papes d'Avignon, 248). Le 3 mai, le Pape accorde aux Hospitaliers les biens du Temple; le 6, il laisse les conciles provinciaux régler le sort des individus et se réserve le jugement des dignitaires.

Ce dernier jugement se fit attendre. Le 22 décembre 1313, trois cardinaux notifièrent à la foule de Paris, réunie sur le parvis de Notre-Dame, la sentence pontificale: de l'Ordre. Alors, Jacques de Molay, dont la conduite avait été jusqu'à si étrange — avouant, se rétractant, puis avouant encore — Jacques de Molay et Geoffroy de Charnay s'écrièrent: "Nous ne sommes pas coupables des choses dont on nous accuse, mais nous sommes coupables d'avoir basement trahi l'Ordre pour sauver nos vies. L'Ordre est pur, il est saint; les accusations sont absurdes, les confessions menteuses." (Mollat, Les Papes d'Avignon, 250). Devant cette protestation qui a tous les signes de la sincérité et de la vérité, les cardinaux restèrent interdits. Ils se contentèrent de remettre les inculpés au prévôt de Paris en renvoyant au lendemain leur sentence finale. Hélas! Le conseil du roi est assemblé. Et c'est le dernier geste violent du gouvernement royal, geste digne de tant d'autres qui avaient précédé: le soir même, un bûcher était dressé. Molay et Charnay y expiraient héroïquement en proclamant leur innocence.

Léon POULIOT, S.J. Samedi, la suite de cet article: La valeur des accusations — Les motifs de la conduite du Roi — Conclusions.

On prévoit la fin...

(Suite de la 1ère page) organisations fascistes. Il y avait à Ottawa hier une délégation qui prétendait représenter 200,000 personnes. Cette délégation cherchait à obtenir une entrevue avec le gouvernement dans le but de demander le désaveu de la loi québécoise. M. M.-J. Coldwell, député C. de Rosetown-Biggar, a parlé de la délégation. M. Lapointe a répondu qu'il n'avait pas reçu de délégation au sujet de la loi du cadenas et qu'il n'avait pas l'intention d'en recevoir. "La loi du cadenas, de dire M. Coldwell, va à l'encontre des droits du peuple. Elle ne doit pas rester dans les statuts". M. Lapointe a alors déclaré que, contrairement à certains députés, il voyait les deux côtés de la question et qu'au surplus il ferait connaître sa décision à ce propos en temps et lieu. M. C.-G. Power, ministre des Pensions, a eu le mot pour dire lors qu'il a demandé à M. Coldwell s'il savait que les Communes venaient de voter une loi du cadenas contre la presse. M. Coldwell s'est empressé de dire qu'il n'était pas à son siège lorsqu'il a été question de cette affaire. M. Power faisait allusion à la nouvelle disposition de la loi électorale qui rend possible d'amende n'excedant pas \$500.00 ou d'emprisonnement ou des deux à la fois, toute personne qui publie ou irradie les résultats des élections d'une partie du Canada dans n'importe quelle province avant la fermeture des bureaux de vote dans cette province.

Communistes et fascistes Comme il avait été question de la loi du cadenas, il était inévitable de parler du communisme et du fascisme. M. C.-G. MacNeil, député C.G.F. de Vancouver-Nord, a demandé au ministre de la Justice des renseignements au sujet des organisations fascistes au Canada. M. Ernest Lapointe a fait une déclaration tout à fait rassurante. Les communistes et les fascistes s'efforcent de se donner de l'importance et de la publicité, a-t-il dit, mais ils ne constituent pas des dangers sérieux. "Je prie mes concitoyens", a déclaré M. Lapointe, "de ne pas s'alarmer des rapports des journaux et des déclarations que l'on peut faire en public. Ces gens veulent être connus, qu'on les fasse bouillir pour l'honneur de l'Ordre, mais je ne puis pas supporter les supplices à petit feu comme ceux qui m'ont été infligés depuis près de deux ans en prison." (Mollat, Les Papes d'Avignon, 243-244).

Une question de servitude

Un cultivateur de Saint-Pie prétend que la corporation de ce village est obligée de lui fournir l'eau gratuitement par suite d'un contrat passé en 1903. S.-Hyacinthe, 30 (D.N.C.) — Une cause qui soulève plusieurs points de droit civil et qui serait, sous ce rapport, une des plus intéressantes encore entendues à Saint-Hyacinthe, vient de se plaider devant le magistrat de district Emile Marin. Il s'agit d'une action intentée à la corporation du village de Saint-Pie. Bagot, par M. C.-E. Desnoyers. Voici les faits résumés autant que possible: Il y a 35 ans, en 1903, un nommé Joseph Fontaine vendit à Pierre-D. Casavant des sources d'eau situées sur sa terre, à Saint-Pie, à la condition que l'acheteur fournirait de l'eau gratuitement à la maison du vendeur. Par la suite, Casavant vendit à la corporation du village lesdites sources et l'aqueduc qu'il possédait à Saint-Pie, de sorte que ladite corporation est aujourd'hui propriétaire de tout le système d'aqueduc desservant le village. De son côté, Fontaine vendit sa terre à l'un de ses frères, celui-ci la revendit à son tour, et le demandeur Desnoyers en est finalement devenu acquéreur, en 1928. Avec l'accroissement de la population de Saint-Pie, la corporation dut bientôt modifier son système d'aqueduc, de sorte qu'aujourd'hui le parcours de la canalisation est relativement éloigné des sources vendues en 1903. Comme il restait de l'ancien système de l'aqueduc municipal, le conseil de la municipalité décida de le faire enlever en juillet 1937. Or il arrive que Desnoyers poursuit maintenant la corporation en annulation de la résolution du conseil à ce sujet, prétendant que l'enlèvement du tuyau aura pour effet de le priver du service d'eau auquel il a droit sans bourse délier. Il prétend que l'acte de vente de 1903 crée une servitude en faveur de la maison qu'il occupe. La corporation, de son côté, plaide que Jos. Fontaine n'a jamais obligé Casavant à fournir de l'eau à d'autres personnes qu'à lui-même. De fait, dans l'acte, il n'est pas mentionné que l'obligation subsistera en faveur des héritiers ou successeurs de Fontaine. Lorsque Fontaine a vendu sa propriété, il n'a pas non plus fait mention d'une servitude d'eau, ni du droit de l'acquiescer à se faire alimenter d'eau gratuitement par l'aqueduc. En d'autres termes, la corporation du village de Saint-Pie n'a jamais reconnu une servitude en faveur de la propriété aujourd'hui entre les mains de Desnoyers. Après une courte enquête, mardi, sur les questions de fait, les avocats de parties se sont entendus pour coucher par écrit leurs arguments respectifs, ce que le juge a accepté. Me Anatole Gaudet, c.r., de Farnham, occupe pour le demandeur Desnoyers, cependant que Me Victor Chabot, c.r., S.-Hyacinthe, représente la corporation du village de Saint-Pie.

Principaux points Voici les principaux points de la nouvelle loi: la loi de la franchise électorale de 1934 est abrogée; la liste des électeurs doit être préparée s'il y a l'émission des Brefs d'élection; la position de commissaire du cens électoral est abrogée; il est défendu à tout candidat de s'engager par écrit à suivre telle ligne de conduite s'il est élu ou de promettre de démissionner s'il n'est élu; des mesures sont prises pour faire connaître aux électeurs d'un comté les noms de tous ceux qui sont inscrits sur les listes électorales; dans les villes de 25,000 habitants ou plus une copie de la liste préliminaire des électeurs sera adressée à tous les électeurs; dans les villes de 3,500 habitants ou plus copie de cette liste sera adressée à chaque personne tenant feu et lieu; l'irradiation des discours et des réclames en faveur d'un candidat est prohibée le jour du scrutin de même que les deux jours précédents; il est défendu de se servir de haut-parleurs, de drapeaux, d'enseignes et de bannières comme moyens de propagande politique le jour de l'élection — ceci n'empêche pas toutefois d'organiser des fêtes pour célébrer la victoire d'un candidat. Pendant les trois séances de la journée, la Chambre a donc fait de l'excellent travail. De telle sorte qu'il est à peu près assuré que la session sera prorogée aujourd'hui même.

La loi électorale

Les autobus d'Outremont et de la rue Sherbrooke Correspondances avec tous les trams et tous les autobus qui traversent ces circuits. La Commission des tramways a autorisé aujourd'hui la Compagnie des tramways de Montréal à émettre des correspondances, sans charge supplémentaire, aux usagers des autobus de la rue Sherbrooke et d'Outremont. Cela veut dire qu'à compter de lundi prochain, ceux qui voyagent dans ces autobus pourront correspondre avec tous les trams et tous les autobus qui traverseront ces circuits. Ceux qui voyagent dans l'autobus de la rue Sherbrooke pourront ainsi correspondre avec les tramways des avenues Girouard, Claremont, Victoria, Greene, Atwater, Guy, du Parc, du boul. St-Laurent et de la rue St-Denis. Ceux qui voyagent dans l'autobus d'Outremont pourront correspondre avec le boul. St-Joseph et de la rue St-Urbain, angle St-Urbain et Mont-Royal, angle St-Laurent-Ontario, St-Laurent et Ste-Catherine, St-Laurent et Craig, au terminus Craig, avenue du Parc et boul. St-Joseph, Bloomfield-Laurier, Bernard-Bloomfield, Bernard-Outremont.

Pendaison de Bryans

Toronto, 30. (C.P.) — Thomas "Shorty" Bryans, le dernier des survivants de la fameuse bande de Red Ryan qui a terrorisé l'Ontario il y a un peu plus de dix ans, a été pendu aujourd'hui pour le meurtre de Norman Ford, un professeur de golf. Tous ses camarades de la bande, qui s'étaient enfuis avec lui du pénitencier de Kingston en 1925, Ryan lui-même, Macmullen, Sillivan, ont tous été tués au cours de rencontres avec la police.

Volume-souvenir du Congrès

Pour conserver vivace le souvenir des fêtes inoubliables du congrès, le comité d'organisation a songé à la composition d'un volume-souvenir qui renfermera le récit détaillé de toutes les cérémonies, les allocutions de Son Éminence le cardinal-évêque, les sermons et conférences de Nos Seigneurs les évêques, les rapports des différents comités d'étude et la presque totalité des photographies qui ont été prises lors de ce congrès. Les personnes désireuses de se procurer ce magnifique volume et album souvenir voudront bien adresser la somme de \$5.00 à M. le chanoine Victor Rochette, archevêché de Québec.

Les cours de la "Schola Cantorum"

Les cours de musique sacrée que donne actuellement la Schola Cantorum à l'Université de Montréal se continueront jusqu'au samedi 9 juillet. Les cours rythmique grégorienne et de chorégraphie de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., et ceux de la technique vocale que donne M. Arthur Laurendeau se termineront samedi. Les cours d'harmonie, solfège et dictée de M. Georges-Emile Tanguay, de contrepoint et composition de M. Claude Champagne, d'orgue de M. Arthur Letondal, sont remis à la semaine du 22 août.

L'électricité

Ottawa, 30 — Par un vote de 6 à 4, le comité sénatorial des banques et du commerce a décidé de recommander que le bill du premier ministre Mackenzie King qui devait transférer au parlement le contrôle sur les permis d'exportation d'électricité "soit remis à la prochaine session étant donné que les circonstances ont changé depuis sa présentation au parlement".

Vichy Suprême Limonade Gazeuse Purgative Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans plaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Exigez-la dans toutes les pharmacies. J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada 84 est. rue Saint-Paul, Montréal. De Vichy, France!

Nos éphémérides 30 juin 1844

Les Oblats et l'Ouest Mgr Provencher, l'étonnant fondateur de l'Église de l'Ouest, ressentit le rôle que devait jouer la communauté des Oblats de Marie Immaculée dans le vaste territoire qui comprend l'ouest, le nord-ouest et l'extrême-nord du Canada. "Des prêtres séculiers, écrivit-il le 30 juin 1844, iront lentement; il n'y a pas d'ensemble dans leurs vues, outre qu'ils ne mettent la main à la charrue que pour un temps, qu'ils trouvent toujours trop long". Dès ce moment, il avait réalisé que le développement de l'ouest s'opérerait sous l'action d'une communauté religieuse extrêmement conquérante. Justement, dans le midi de la France, Mgr de Mazenod, avait fondé les Oblats de Marie Immaculée. Cette communauté vivait au Canada depuis trois ans. Mgr Provencher supplia le fondateur de lui confier quelques-uns de ses religieux. Immédiatement le Père Aubert fut désigné pour la mission de la Rivière-Rouge; le Frère Taché, le futur successeur de Mgr Provencher, alors novice, l'accompagna. C'est ainsi que les Oblats apprirent le chemin de l'Ouest. Quelle œuvre admirable n'ont-ils pas accomplie jusqu'à date? Pour l'Église, quelle moisson spirituelle! Pour la race française, quelles victoires!

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, le "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: 841 et 3361

Embassy RARE OLD LIQUEUR WHISKY Mélangé et embouteillé au Canada 18 oct. 11.15 - 26 oct. 12.10 - 40 oct. 13.35

PENSION D'ETE

AU VÉGA STE-ADELE (En haut) Près du lac Mme M. Longpré, prop. Tél. No 76

H.L. ALONDE & FRÈRE LTÉE Les plus grands spécialistes du TAPIS 4800 Ave. du PARC

Traversez sur les paquebots Empress ou Mont pour atteindre les ports britanniques et français

Pour votre prochain voyage en Europe, choisissez le riche et spacieux Empress of Britain ou son compagnon toujours populaire, l'Empress of Australia. Ou bien encore, réservez sur un des confortables, mais moins coûteux, paquebots Mont. Les Empress partent de Québec, et les trains, venant de Montréal, se rendent jusqu'à l'embarcadere. Les paquebots Mont embarquent leurs passagers à Montréal et Québec. Tous suivent la route pittoresque du St-Laurent. Classes cabine, touriste et troisième. Choix de voyages circulaires à forfait. Pour autres renseignements, adressez-vous à votre agent local de voyage ou à D. R. Kennedy, agent général, 291 rue Saint-Jacques ouest, Plateau 2211. Pacifique Canadien

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

**CALENDRIER**  
 Demain: VENDREDI, 1er juillet 1936  
 Président Saag de N.-S. Jéans-C.  
 Lever du soleil, 4 h. 55.  
 Coucher du soleil, 7 h. 46.  
 Lever de la lune, 8 h. 37.  
 Coucher de la lune, 10h. 03.  
 Premier quart, le 4, à 8 h. 47 m. du matin.  
 Pleine lune, le 12, à 10 h. 4 m. du matin.  
 Dernier quart, le 20, à 7 h. 19 m. du matin.  
 Nouvelle lune, le 28, à 10 h. 53 m. du soir.

**CHAUD, SUIVI D'ORAGES LOCAUX**  
 MAXIMUM ET MINIMUM  
 Aujourd'hui maximum 65.  
 Minimum 45.  
 Demain maximum 65.  
 Minimum 45.  
 BROMÈTRE: 10 h. a.m. 75.99, 11 h. a.m. 75.95, MIDI: 30.00.  
 Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Montréal, 300, St-Denis, Montréal.

## Wilkins à Montréal

### L'exploration sous-marine de l'Arctique — La modification des systèmes de défense du Canada et des Etats-Unis

NEW-YORK, 30. (C.P.) — Le célèbre explorateur de l'Arctique, sir Hubert Wilkins, vient d'annoncer qu'il partira pour Montréal vendredi soir afin de rencontrer quelques Canadiens qui auraient manifesté l'intention de lui fournir des fonds pour faire une tournée d'exploration dans l'Arctique en sous-marin. Si l'affaire marche, l'expédition se mettrait en route dès le printemps prochain. Le sous-marin serait construit en Angleterre. Sir Hubert Wilkins estime que l'expédition entrainera des frais de \$125,000 environ.

Sir Hubert Wilkins vient de conférer avec des explorateurs russes qui croient le projet réalisable. L'explorateur anglais considère que les résultats de l'exploration sous-marine de l'Arctique peuvent entrainer une modification des systèmes de défense du Canada et des Etats-Unis.

## Un port neutre en Espagne rouge

LONDRES, 30. (S.P.C.-Havas) — L'agent de la Grande-Bretagne en Espagne blanche, sir Robert Hodgson, est en route pour Londres. On croit qu'il vient communiquer au gouvernement le projet que le généralissimo Franco a formé de neutraliser un port (de l'Espagne rouge), pour mettre les navires britanniques à l'abri des bombardements aériens.

Le journal travailliste "Herald" exprime cette opinion: le gouvernement britannique est prêt à faciliter au chef "rebelle" le blocus de tous les ports de l'Espagne "républicaine" sauf un.

## Pluies torrentielles, tremblements de terre et éboulements au Japon

Un typhon s'avance vers le nord de la mer de Chine et peut ravager le sud du Japon

Tokyo, 30 (S.P.A.) — Des pluies torrentielles, des tremblements de terre et des éboulements ont fait de nombreuses victimes au Japon, ces deux derniers jours. Le nombre des morts vérifiées dépasse 100. On compte environ 200 disparus. Et maintenant il y a lieu de craindre une nouvelle calamité. En effet, l'institut météorologique central annonce un typhon s'avance vers le nord de la mer de Chine et peut ravager le sud du Japon. Plusieurs océaniques ont ajourné leur départ d'Yokohama.

Le cataclysme d'hier et d'avant-hier a sévi surtout à Tokyo et à Yokohama. Il est tombé 12 pouces de pluie. On estime à 150,000 le nombre des habitations inondées à Tokyo. Les éboulements ont causé de nombreuses pertes de vie. A Yokohama, une falaise de 90 pieds a détruit, en s'ébouillant, cinq maisons. A Tokyo, 18 personnes ont perdu la vie et 40 ont disparu par suite d'un éboulement qui a ravagé la propriété du baron Takakimi Mitsou.

## M. Stevens revient au parti conservateur

### Le chef du groupe de la Restauration nationale accepte d'être délégué officiel de Maisonneuve-Rosemont au congrès conservateur d'Ottawa — L'organisation conservatrice du district de Montréal ratifie ce choix — S'il était écarté

#### DECLARATION DE M. STEVENS

Ottawa, 30. (D.N.C.) — M. H.-H. Stevens répudie son groupe de la Restauration nationale et accepte de revenir au parti conservateur en tant que membre orthodoxe. M. Stevens vient, en effet, d'accepter d'être le délégué officiel conservateur du comté Maisonneuve-Rosemont de Montréal au congrès du parti, la semaine prochaine. Il viendra au congrès à titre de conseiller privé appuyant le parti conservateur.

De cette façon, l'ancien ministre du Commerce du cabinet Bennett remplit les conditions requises pour assister officiellement au congrès. On avait en effet spécifié que seuls les membres du conseil privé appuyant actuellement le parti conservateur pouvaient assister au congrès.

Jusqu'à ce matin, M. Stevens n'avait pas répudié la Restauration et ne pouvait donc pas être considéré comme appuyant le parti conservateur.

La nouvelle crée une sensation dans les milieux de la politique fédérale où elle vient d'être annoncée. Jusqu'à présent, il était entendu que M. Stevens ne pouvait pas participer au congrès. Sa rentrée dans le parti conservateur règle un point de discipline. La décision de M. Stevens peut être considérée comme la déclaration de M. Bennett, hier soir, à l'effet qu'il ne se porterait pas de nouveau candidat à la direction du parti. M. Bennett quittant la direction du parti, M. Stevens peut maintenant y revenir. Il est connu, en effet, que la cause de l'abandon du parti conservateur par M. Stevens a été l'attitude intransigente et dictatorial de M. Bennett.

On sait aussi qu'entre les deux hommes les relations sont extrêmement tendues, pour employer un euphémisme convenable. On attribue à M. Bennett, à tort ou à raison, des déclarations malheureuses à l'effet que jamais il ne permettrait à M. Stevens de prendre la direction du parti.

M. Stevens n'a pas voulu dire ce matin, s'il poserait sa candidature à la succession de M. Bennett. La chose se décidera plus tard. Mais on peut être sûr que si M. Stevens pose sa candidature, la bataille sera excessivement dure. Il est improbable que les amis du chef actuel de l'opposition lui laissent la route libre. Il reste possible que M. Stevens opère un rapprochement stratégique avec M. R. J. Manion, et qu'il offre à ce dernier sa collaboration et son appui.

La déclaration de M. Stevens, disant qu'il accepte d'être délégué officiel du comté de Maisonneuve-Rosemont, changera complètement la physionomie et l'atmosphère du congrès conservateur.

La délégation du Québec, si solide de soit-elle en faveur de M. Manion, pourra en être ébranlée dans sa foi pendant quelque temps, à tout le moins.

Il va sans dire qu'il est trop tôt pour prévoir toutes les conséquences du retour de M. Stevens au parti conservateur. Mais on voit tout de suite qu'il s'agit d'un événement important.

#### Club ouvrier Maisonneuve, pour lui annoncer qu'il accepte de représenter Maisonneuve-Rosemont au congrès conservateur.

"Profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme délégué de la grande circonscription ouvrière Maisonneuve-Rosemont. Veuillez transmettre mes remerciements aux nombreux amis qui m'ont si gracieusement donné cette marque de confiance.

"Les encouragements et les lettres que je reçois d'un grand nombre de conservateurs, délégués et autres, de toutes les provinces, me font un devoir de collaborer avec vous afin de presser le congrès national-conservateur d'adopter des idées et des principes qui soient conformes avec les saines traditions du parti conservateur et qui répondent en même temps aux besoins économiques et sociaux du moment.

"C'est pourquoi j'accepte l'honneur d'être l'un des délégués de la circonscription de Maisonneuve au congrès national conservateur."

#### Ratification officielle

L'organisation nationale-conservatrice du district de Montréal dont le président est M. Georges Héon, député d'Argenteuil, et le secrétaire, M. Henri Crépeau, vient de décider de ratifier le choix de M. H. Stevens comme délégué de la circonscription de Maisonneuve-Rosemont au congrès conservateur de la semaine prochaine. Après avoir vérifié l'authenticité de l'acceptation de M. Stevens, l'organisation a rempli la formule requise et l'a adressée au comité central du congrès conservateur sous la signature de M. Georges Héon pour demander l'émission d'une lettre de créance pour M. Stevens.

M. Stevens ayant été choisi comme délégué par les conservateurs

de Maisonneuve-Rosemont et son choix ayant été ratifié par l'organisation du district de Montréal, c'est au comité central du congrès conservateur qu'incombe désormais la responsabilité d'accueillir M. Stevens au congrès d'Ottawa ou de lui interdire d'assister aux assises conservatrices.

On répète un peu partout que la délégation québécoise au congrès d'Ottawa ne sera pas bien considérable si M. Stevens est écarté. La situation créée par le choix de M. Stevens comme délégué de Maisonneuve-Rosemont ennuierait fort M. Bennett, à ce que l'on prétend.

#### Maisonneuve choisit M. Stevens

Les conservateurs de la circonscription montréalaise Maisonneuve-Rosemont ont choisi hier soir M. H.-H. Stevens, ancien ministre dans le cabinet Bennett et chef du parti de la Restauration à la dernière élection, comme l'un de leurs délégués au congrès conservateur d'Ottawa la semaine prochaine. La réunion d'hier soir, tenue sous les auspices du Club ouvrier Maisonneuve, de l'Idée ouvrière conservatrice et du Club conservateur des citoyens de langue anglaise de Rosemont, a été unanime à désigner M. Stevens comme délégué et elle a aussitôt adressé un télégramme à l'ancien ministre pour lui demander de bien vouloir accepter. MM. Lenoard Porteous, le Dr Léopold Carle, J.-B. Bellemare et l'échevin J.-H. Brien ont tour à tour fait l'éloge de M. Stevens, rappelant les luttes qu'il a livrées contre les monopoles et le réclament comme chef du parti conservateur et futur premier ministre du pays.

Les autres délégués choisis pour représenter Maisonneuve-Rosemont au congrès conservateur sont MM. Joseph Rogers, Léopold Carle, Léonard Porteous; les substitués sont: MM. J.-A.-E. Allard, W. Skelton, Oscar Bélisle et Paul Bergevin.

## Pour annulation de mariage

M. le juge Forest, de la Cour supérieure, qui siège cette semaine en Cour de pratique, a pris en délibéré ce matin deux causes en annulation de mariage et entend deux causes analogues cet après-midi. Ces poursuites viennent en Cour de pratique parce qu'elles ne sont pas contestées, les demandeurs procédant par défaut.

Les causes entendues ce matin sont les deux suivantes.

Dame Juliette McKenzie demande l'annulation de son mariage avec M. Harold Alec. Bell, contracté à Montréal le 15 juillet 1932 dans la chambre no 762 de l'édifice Dominion Square devant un ministre protestant. Elle allègue qu'elle est catholique et que le défendeur avait promis que le mariage serait ensuite célébré devant l'Église catholique mais qu'il s'y est refusé. Au moment du mariage le défendeur était mineur et n'avait pas le consentement de ses parents.

M. Arthur Cholette demande l'annulation de son mariage avec Dame Margaret Yalloway Jones, contracté le 24 juillet 1922. La défenderesse, qui avait épousé M. Walter Conalty, avait obtenu son divorce du parlement fédéral le 22 juin 1922.

Comme elle ne pouvait pas se remmarier dans la province de Québec, M. Cholette et elle sont allés aux Etats-Unis afin d'élever la loi de la province. Tous deux demeurent à Montréal. Ils ont obtenu une licence de mariage d'un greffier de la ville d'Ogdenberg, N.-Y., et se sont mariés devant un juge de paix à Henvellon, N.-Y. Le demandeur est catholique et la défenderesse anglaise.

Dans ces deux causes, M. l'abbé L.-P. Wieland, vice-chancelier de l'archevêché de Montréal, a témoigné comme représentant de l'archevêché sur la législation catholique en matière de mariage.

Voici les deux causes que M. le juge Forest doit entendre cet après-midi.

M. Albert Brunet demande l'annulation de son mariage avec Dame Medora-Loretta Hoy, alias Dorothée Crouch, contracté à Toronto le 5 avril 1932 devant un ministre anglican. Le demandeur est catholique. De plus, la défenderesse s'était présentée au demandeur comme veuve, et son premier mari, M. W. L. Crouch, vit encore à Vancouver. Le demandeur allègue en outre que la défenderesse a prétendu qu'elle avait 29 ans alors qu'elle en avait 37.

Dame Caroline Gurnity, alias Caroline Ketheleene Kennedy, demande l'annulation de son mariage avec M. H.-James Hummel, contracté le 26 avril 1927 devant un ministre protestant. Tous deux étaient et sont catholiques. La défenderesse allègue, outre le fait que le mariage a été contracté devant un ministre protestant, qu'il a été contracté clandestinement.

#### M. Stevens et le parti conservateur

Ottawa, 30 (C.P.) — Aux journalistes qui lui demandaient si sa présence au congrès conservateur comme délégué de Maisonneuve-Rosemont signifiait qu'il se considère conseiller privé appuyant le parti conservateur, M. H.-H. Stevens a répondu que "oui". On lui a ensuite demandé s'il entend amener au parti conservateur le parti de la Restauration dont il est le fondateur et s'il a consulté l'exécutif du parti qu'il dirigeait lors de la dernière élection fédérale. A cela M. Stevens a répondu que le parti n'a pas d'exécutif et que l'attitude qu'il prend actuellement est endossée par l'immense majorité des gens qui l'ont appuyé lors de la dernière élection. La Restauration ne fut jamais réellement un parti au sens strict du mot, dit-il, et qu'il plut à un mouvement économique et social pour répondre aux besoins économiques et sociaux du pays. M. Stevens se croit en droit de dire qu'il n'a jamais rompu avec le parti conservateur, mais il a eu et a encore des idées radicales sur la révision qu'il faut faire du programme conservateur pour l'adapter aux conditions économiques nouvelles.

"Il y a plusieurs années que je suis convaincu que la chose peut se faire sans trahir les grands principes du parti conservateur, continue M. Stevens, et d'après ce que j'en me rapporte de tous les coins du pays les délégués au congrès sont disposés à accepter un vaste programme de réformes qui puisse répondre aux besoins économiques et sociaux du pays. Je crois de plus qu'un parti conservateur rajeuni constitue le meilleur outil pour accomplir de sages réformes.

"J'ai travaillé à promouvoir la cause de l'unité canadienne et je ne crois pas pouvoir fournir de preuve plus concrète de mon dévouement à cette cause que de m'unir avec ceux qui m'ont fait confiance par tout le pays au grand parti conservateur. L'unité est absolument essentielle au Canada et pour ce qui me concerne les intérêts personnels doivent céder le pas aux intérêts supérieurs du pays."

#### Télégramme de M. Stevens

Voici maintenant le texte du télégramme adressé par M. Stevens à M. J.-B. Bellemare, président du

## La Politique

### Le concordat agricole

La loi fédérale cesse d'être en vigueur le 31 décembre dans la province de Québec

Ottawa, 30 — L'impasse entre le Sénat et la Chambre des communes au sujet de la loi du concordat agricole s'est terminée hier à la suite d'une conférence des représentants des deux Chambres.

Ces représentants étaient, pour la Chambre haute: les sénateurs Raoul Dandurand, G.-P. Beaubien, J.-T. Haig et Arthur Meighen, et pour la Chambre basse: MM. Greer, ministre des mines et ressources, W.-D. Euler, ministre du commerce et de l'industrie, J.-L. Isley, ministre du revenu national, et M. Malcolm McLean, député libéral de McEort.

On en est venu à l'entente suivante: la loi cessera d'être en vigueur le 31 décembre prochain dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard. Dans les provinces de la Colombie canadienne et du Manitoba, aucune nouvelle proposition de concordat ne sera reçue après aujourd'hui. Dans la Saskatchewan et l'Alberta, le gouverneur-en-conseil décidera par proclamation à quelle date cette loi ne sera plus en opération.

### M. Bennett et le parti conservateur

OTTAWA, 30 (C.P.) — M. R.-B. Bennett a déclaré aujourd'hui au représentant de la "Canadian Press" qu'il n'a pas l'intention de conserver la direction du parti conservateur ni de poser sa candidature au congrès de la semaine prochaine. M. Bennett a précisé qu'il n'a pas fait de déclaration formelle au dîner des sénateurs et députés conservateurs hier soir, mais qu'il a laissé entendre qu'il ne désire pas être de nouveau choisi comme chef du parti conservateur. M. Bennett a également déclaré hier soir qu'il ne rompt pas les liens qui l'attachent au parti conservateur, qu'il terminera son terme d'office comme député et qu'il sera toujours prêt à donner son appui au chef qui sera choisi pour lui succéder.

### La purge sanglante du 30 juin 1934

LONDRES, 30 (A.P.) — Une annonce de deux lignes publiée aujourd'hui dans le "Times" rappelle le quatrième anniversaire de la purge sanglante du 30 juin 1934 en Allemagne. Cette annonce, publiée sans signature dans la colonne "In Memoriam", se lit comme suit: "A la mémoire glorieuse et très chère d'Ernst Roehm, capitaine, 30 juin 1934". On sait que Roehm, qui fut l'un des lieutenants d'Hitler dès les débuts du mouvement naziste et le chef des troupes de choc, fut abattu en même temps que nombre d'autres nazistes en vue parce qu'il aurait complété contre Hitler et se serait livré à des orgies sans nom.

### La Banque du Canada

Ottawa, 30. — "Le gouvernement a soumis sa législation nationalisant la Banque du Canada dans le seul but de remporter l'élection de la Saskatchewan". Voilà l'opinion émise au Sénat par M. Arthur Meighen, leader conservateur. Le bill n'en subit pas moins sa troisième lecture malgré les observations de M. Meighen. "Toute l'affaire n'est qu'une farce colossale. On avait promis en 1935, dit le leader conservateur, d'émettre \$5,000,000 de capital pour prendre le contrôle de la Banque du Canada. Mais, avec le scrutin de la Saskatchewan à l'horizon, on a décidé une nouvelle politique pour faire échec aux crédistes."

Le sénateur A.-K. Hugessen, libéral de Montréal, compare M. Meighen à Jérémie. "Il ne sert de rien de se plaindre, commente-t-il, car c'est en Angleterre seulement que l'on trouve une banque nationale restée propriété privée.

### Les "Documents" constitutionnels

Ottawa, 30. — Au cours de la discussion des crédits du secrétaire d'Etat, M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, demanda s'il ne serait pas possible de réimprimer la série intitulée: "Documents constitutionnels", publiée par les Archives.

"Cet ouvrage, dit-il, devrait être mis entre les mains de tous les éducateurs et de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada". M. Mallette a tenté de s'en procurer des exemplaires pour les écoles de son comté, mais on lui a répondu que la quantité à distribuer n'était pas suffisante pour se rendre à son désir.

M. Fernand Rinfret répondit que l'ouvrage en question était assez coûteux, mais qu'il conférerait avec les fonctionnaires de son ministère et verrait ce qu'il pourrait faire pour se rendre à la demande du député de Jacques-Cartier.

### Fin de l'année fiscale provinciale

Québec, 30 — Un peu après dix heures et demie, ce matin, M. Maurice Duplessis a commencé à présider la dernière séance du cabinet du présent exercice financier. Celui-ci prend fin, en effet, le trente juin de chaque année. Les livres de la province seront fermés le 5 juillet cette année. C'est plus tôt que d'habitude.

On ne connaît encore rien de très précis quant au résultat de cet exercice. Le trésorier a donné à entendre que la province enregistrerait un surplus de quelques millions.

### Pensions de vieillesse

Québec, 30.—A la date du 30 juin, soit aujourd'hui, la commission des pensions de vieillesse de la province de Québec, dont M. J.-R. Forest est le président, émet pour les vieillards pensionnaires de l'Etat 47,096 chèques au montant total de \$17,078,651.89. C'est un total de \$17,078,651.89 depuis que la loi des pensions de vieillesse est appliquée, soit depuis le 30 novembre 1936.

Aujourd'hui également des chèques sont adressés à 996 aveugles pour un montant de \$29,601.32, soit un total de \$155,709.92 depuis le 30 octobre 1937.

On sait que le gouvernement fédéral verse 75 pour cent du coût de ces pensions et le provincial, 25 pour cent.

### M. Meighen proteste

Ottawa, 30. — M. Arthur Meighen a protesté hier après-midi au Sénat contre le fait que certaines mesures étaient retardées à la Chambre des communes par expédition à la Chambre haute aux dernières heures de la session, sans que les sénateurs aient le temps de les étudier.

"Un grand nombre de ces projets de lois, dit-il, auraient pu être introduits ici. Pourquoi les a-t-on retardés aux Communes? Cela semble une tendance croissante de la part de certains membres du gouvernement de considérer le Sénat comme un organisme bon tout au plus à accorder son approbation à tout ce que fait la Chambre des Communes. Plus il agit rapidement, plus on est content. Ce qui arrive, c'est que le Sénat ne peut améliorer certains projets de lois comme il le pourrait."

Le sénateur Raoul Dandurand dit que M. Meighen, ayant longtemps siégé à la Chambre des Communes, devrait savoir la cause de ces délais. Il ne croit pas que la Chambre basse ait eu la moindre intention d'insulter le Sénat.

### Le bill Howe

Ottawa, 30. — Le Sénat a approuvé hier le rapport du comité sénatorial au sujet du bill Howe créant une commission des transports. Cette mesure est revenue du comité considérablement modifiée. Bien que cette législation renferme encore les pouvoirs nécessaires à la formation d'une commission des transports qui aurait juridiction sur les chemins de fer, les avions et les vaisseaux des Grands Lacs, elle contient maintenant certaines exemptions. On a toutefois conservé l'article litigieux sur les taxes convenus.

La navigation intérieure entre le Pacifique et l'Atlantique par le canal du Panama ne relèvera pas de la Commission des Transports.

Les taxes convenus ne s'appliquent pas aux marchandises transportées en vrac sur les Grands Lacs.

M. Arthur Meighen passa en revue les changements apportés au bill. Il dit que le ministre des Transports agirait sagement en acceptant les changements apportés par le Sénat.

### Au conseil municipal

\$500,000 aux commissions scolaires

Le conseil municipal a tenu une assemblée ce matin, sous la présidence de M. l'échevin Layton.

Le conseil a adopté sans discussion un rapport du comité pour voter un emprunt de \$500,000 destiné aux commissions scolaires de Montréal. M. W. H. Biggar, président de la Commission scolaire protestante, a remercié la ville de Montréal, de son geste, et déclare que beaucoup d'annus vont disparaître de ce fait.

Le conseil a ensuite voté plusieurs rapports d'administration du comité exécutif, puis a discuté l'achat d'une carrière près de l'incinérateur de la rue de Fleurimont pour y jeter les déchets de l'incinérateur. Le comité exécutif favorise l'achat de la carrière Labelle, dont le coût d'évaluation est d'environ \$13,000. Par contre, d'autres échevins estiment que l'on devrait plutôt prendre la carrière Martineau. La discussion se continue.

### Chez nos "fascistes"

Le congrès de Kingston

Election d'un chef national

Toronto, 30 (CP) — Une trentaine de chefs fascistes canadiens se réuniront demain en congrès à Kingston pour élire un chef national et constituer des comités d'organisation et de propagande. Le congrès se tiendra à huis clos et les préparatifs ont été faits si discrètement que les autorités municipales de Kingston ne savent pas encore dans quelle salle se tiendra le congrès.

En réponse au maire Stewart de Kingston qui a déclaré que les fascistes ne pourraient servir de salles municipales et qu'ils n'obtiendraient pas de permis pour parler, M. Joseph Farr, chef du parti nationaliste canadien d'Ontario, et M. Adrien Areand, chef du parti national social chrétien de Québec, ont déclaré qu'ils n'avaient pas demandé à la ville de leur accorder de permis ou de leur faire bon accueil, mais que dans un an les gens de Kingston seront trop heureux de les accueillir à bras ouverts.

Il faudra se procurer un billet pour assister à la réunion publique au Massey-Hall de Toronto lundi soir prochain. On a distribué environ 2,500 billets. "Nous ne prévoyons pas de désordres à notre assemblée de Toronto, dit M. Farr, mais nous attendons les rouges de pied ferme, s'ils leur prenaient fantaisie de se montrer et nous aurons une centaine de légionnaires du parti présents dans la salle pour protéger les orateurs."

### Pas de bill sur les juges

Ottawa, 30. (D.N.C.) — M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, avait inscrit la résolution suivante au feuillet de la Chambre:

"Résolu, qu'il y a lieu de modifier la loi des juges pour prescrire que certaines pensions seront versées aux juges de la Cour suprême du Canada et des Cours supérieures, lorsqu'ils prendront leur retraite, et pour prescrire une diminution des traitements des juges de la Cour supérieure demeurant en fonctions après avoir atteint l'âge de soixante-quinze ans."

M. Lapointe a annoncé au début de la séance de ce matin qu'il ne présenterait pas de bill à cet effet. M. Bennett a félicité le ministre de sa décision.

### Lord Tweedsmuir et la prorogation

Québec, 30 (C.P.) — Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, est parti de Québec pour la prorogation du parlement à Ottawa. Il reviendra à Québec vendredi et alors s'embarquera pour l'Angleterre à bord de l'Empress of Australia.

### La loi du cadenas

Ottawa, 30. (D.N.C.) — M. M.-J. Coldwell, député C. F. de Rose-town-Biggar, a présenté ce matin, à la Chambre, une pétition demandant le désaveu de la loi anticadéniste, autrement dit la loi du cadenas, du Québec. La Chambre a fait un accueil indifférent, voire froid, à cette pétition.

## Le déplacement du cuirassé limité à 45,000 tonnes

### Le traité naval de Londres de 1936

Londres, 30 (S.P.C.-Havas) — La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis viennent d'invoyer formellement l'article du traité naval de Londres 1936 qui leur permet de se soustraire à la limitation à 35,000 tonnes que ce traité établit en ce qui concerne le déplacement du cuirassé. D'autre part, la France et l'Allemagne ont fait subir à leur accord naval bilatéral la modification qu'impose le recours à l'article en question.

La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis écartent la limite de 35,000 tonnes parce que le Japon refuse de s'en tenir à ne pas construire de cuirassés d'un déplacement supérieur à ce chiffre.

Mais en vertu de notes que Londres et Paris ont échangées, si aucune autre puissance de l'Europe ne dépasse 5,000 tonnes, la France se limiterait à ce déplacement et la Grande-Bretagne ne dépasserait pas 40,000 tonnes.

Londres, 30. (S.P.A.) — Le premier lord de l'Amirauté, M. Alfred Duff Cooper, a annoncé aux Communes que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France ont conclu un accord qui limite le déplacement du cuirassé à 45,000 tonnes et à 16 pouces le calibre maximum de l'artillerie de ce navire de guerre. M. Duff Cooper a déclaré que la Grande-Bretagne désire un déplacement moins considérable, mais qu'un accord n'aurait pas été possible sans l'adoption du chiffre de 45,000.

## Bombardement à Barcelone

### Dix avions du type allemand Junker ont lancé trente bombes

Barcelone, 30 (S.P.C.-Havas) — Des avions blancs ont bombardé la banlieue nord de Barcelone aujourd'hui. On annonce que le bombardement a fait 40 morts et 50 blessés chez les non-combattants.

Ce sont 10 avions du type Junker qui ont exécuté le bombardement. Ils ont lancé 30 bombes, puis ont volé vers la base blanche de Palma de Majorque. Le "gouvernement" demande à quel titre s'occupe de ce nouveau cas, la commission internationale qui sera chargée d'enquêter sur les bombardements aériens en Espagne.

Hendaye, 30 (SPA) — De fortes colonnes sous les ordres des généraux Miguel Aranda et Garcia Valino ont rompu à deux endroits de la chaîne d'Espadan la principale ligne du système de défense que les "gouvernementaux" ont établi au nord de Valence. Il y a maintenant des avant-gardes blanches à seulement 60 milles au nord de la route reliant Tétuel à la côte, et à moins de 30 milles au nord de l'ancienne capitale rouge. Ces avant-gardes sont sur les dernières hauteurs que l'armée blanche doit franchir pour atteindre son objectif. L'artillerie lourde de montagne des blancs suit de près l'infanterie. Le "gouvernement" reconnaît que les colonnes Aranda et Valino l'emportent sur les troupes du général Miaja.

La progression des colonnes Aranda et Valino impose une rectification du front blanc à l'ouest de ces colonnes. Aidées de nombreux avions, des troupes blanches ont entrepris cette rectification. Elles ont pour objectif immédiat Fanzarca.

Les "gouvernementaux" annoncent qu'ils ont repoussé toutes les attaques que les troupes blanches ont exécutées dans le sud du pays.

## Le F. Marie-Victorin en Californie

Plusieurs professeurs et membres de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal poursuivront pendant les vacances des études botaniques.

Le directeur, le Frère Marie-Victorin, est en route vers la Californie où il cherchera le repos et le rétablissement de sa santé en même temps qu'il fera des observations scientifiques.

M. Jacques Rousseau, nouvellement nommé sous-directeur du Jardin botanique de Maisonneuve, passera l'été à Montréal, donnant son temps à ses fonctions nouvelles.

Mlle Marcelle Gauvreau partira le 6 juillet pour la côte Nord. Elle rayonnera dans le royaume de Mingan où le Frère Marie-Victorin a déjà fait des études remarquables et se retirera au Havre St-Pierre.

M. Jules Brunel procédera à l'inventaire des algues des lacs. Il travaillera dans le parc national des Laurentides et dans la région de Montréal.

Mlle Cécile Lanouette poursuit de son côté des recherches près du lac Jacques-Cartier.

M. Roger Gauthier a choisi la région des Laurentides, près de Montréal, pour ses travaux.

## La tragédie de la rue St-André

Le cadavre de Mlle Germaine Rochon, 27 ans, abattue à bout portant, hier soir vers 6 heures, d'une balle de revolver tirée par son ami Frank-Arthur Wixler, 30 ans, a été identifiée ce matin par les parents de la victime. Le meurtre a été commis au no 1241 rue St-André. Wixler lui-même est mourant. Il a tenté de se suicider, après son acte, et on l'a transporté inconscient à l'hôpital St-Luc. L'enquête du coroner a été ajournée au 12 juillet prochain.





Directrice: Germaine BERNIER

L'utilisation de la lumière solaire

Si les peuples primitifs, menant une vie très simple, peuvent être sans danger se soumettre tout le long du jour aux irradiations solaires, il n'en est pas de même de l'homme évolué dont l'alimentation, le genre de vie, mettent constamment l'organisme en contact avec des substances plus ou moins complexes résultant du développement de nos industries chimiques: je veux parler des phénomènes de sensibilisation.

Ces phénomènes de sensibilisation ou plutôt de photo-sensibilisation peuvent causer des accidents graves par l'action combinée de la lumière et de certaines substances chimiques appliquées sur la peau ou introduites dans l'organisme. Ces substances ne paraissent pas augmenter l'action normale de la lumière, mais semblent rendre l'organisme sensible à une partie de la lumière solaire (rayons rouges) qui, normalement, n'a aucune action sur l'homme. Il s'agit donc de phénomènes qui, grossièrement, peuvent se rapprocher de la sensibilisation des plaques photographiques.

On sait que, régulièrement, ces plaques sont sensibles surtout à la lumière violette et ultra-violette. Imprégnées par certains produits chimiques, elles seront impressionnées par la lumière rouge qui est habituellement sans action sur l'émulsion photographique (c'est pourquoi on peut développer les photographies dans une pièce éclairée par la lumière rouge).

Les phénomènes de photo-sensibilisation furent d'abord mis en évidence sur l'animal (le cheval en particulier) par des vétérinaires allemands.

Ayant observé par hasard des chevaux nourris avec de l'orge teint en rouge à l'aide d'un produit chimique, l'éosine (uniquement dans le but de reconnaître l'orge destinée à l'alimentation animale), ils s'aperçurent que les chevaux ainsi nourris restaient sains à l'écurie et à l'ombre, mais présentaient des accidents toxiques graves, avec gonflement de la tête, dès qu'on les conduisait au pâturage ensoleillé.

En 1926, Richert attirait également l'attention sur des phénomènes identiques apparaissant chez des animaux ayant absorbé du millepertuis. Sains à l'écurie, ils présentaient des accidents graves dès qu'on les exposait au soleil. L'expérience est venue confirmer ces faits d'observation. Une grenouille ayant reçu une injection d'éosine n'est aucunement troublée par cette injection à l'obscurité, alors qu'elle meurt rapidement si on l'expose à la lumière solaire même diffuse.

Chez l'homme, on a observé des cas identiques d'intoxication plus ou moins graves avec éruptions au niveau des régions découvertes (face, cou, avant-bras) après absorption de certains médicaments: c'est le cas des "coups de soleil" intenses, observés même à la lumière diffusée, après des traitements par l'acridine, l'éosine, le bleu de méthylène.

D'autres produits médicamenteux, tels que le trional, le sulfonal, ne sont pas directement sensibilisants, mais peuvent produire dans l'organisme des corps actifs.

On a observé des lésions de la peau et de "coups de soleil" anormaux après application de certains pommades, après onction à l'huile de vaseline, à la suite du contact avec certains produits tels que le goudron.

C'est le cas également des lésions de la peau observées chez quelques femmes, par l'intervention combinée du soleil et de certains rouges à lèvres ou fards renfermant des substances chimiques colorantes qui peuvent pénétrer dans l'épiderme en le sensibilisant quand le corps gras vecteur a disparu. Je signalerai, enfin des cas d'intoxication avec éruption sur les parties découvertes du corps, provoquées par des chaussettes ou des vêtements teints, des cas d'éruption après friction à l'eau de cologne et exposition au soleil, des cas bien connus encore de dermatites (éruptions) observées après les bains de soleil pris dans un pré, au contact de certaines herbes.

Voici des faits bien établis. Il s'agit dans la plupart des cas d'éruptions et rougeurs sur les parties découvertes mettant immédiatement en évidence l'influence de la lumière.

Or, nous avons vu que la lumière n'agit pas seulement sur la peau, mais agit également sur ce système nerveux sympathique qui régit le fonctionnement de nos organes.

Dans quelle mesure et dans quelles circonstances les phénomènes de photo-sensibilisation sont-ils susceptibles de troubler le fonctionnement de ces organes?

Combien de déséquilibrés du fonctionnement du cœur, des poumons, de l'estomac, de l'intestin, de la vésicule biliaire, seront dus à des actions lumineuses exagérées par l'introduction dans l'organisme ou le contact avec la peau?

Voici des questions dont la médecine commence seulement à entrevoir toute l'importance. Le doute régnait encore et ce doute seul suffirait à conseiller la prudence.

Que conclure de tout ceci, sinon qu'il serait peut-être bon de mettre un peu plus de mesure dans ces étalages de peaux nues (résultant beaucoup plus du snobisme que du véritable souci de l'hygiène)?

Si l'homme primitif, d'ailleurs probablement protégé par une toison qui a actuellement disparu; si l'homme noir, également protégé, pouvait et peut encore se permettre de vivre nus au soleil, c'est surtout parce que leur vie était ou est encore très simple.

Il est loin d'en être de même pour nous. Notre vie est faite de contacts journaliers avec des objets où la synthèse chimique a remplacé le produit naturel.

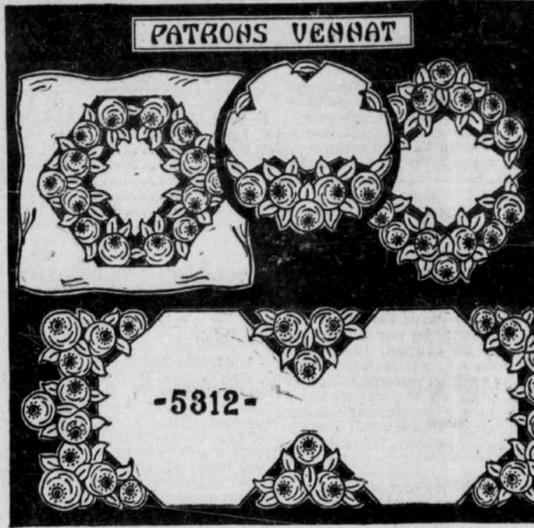
Les femmes usent et abusent de fards et de parfums souvent bon marché. Tous nos abusons actuels de médicaments parfois complexes plus ou moins adaptés à notre organisme et qu'on peut se procurer sans ordonnance, sans avis médical, non seulement dans les pharmacies, mais, d'une façon un peu détournée, même dans certaines épiceries.

Notre alimentation elle-même n'est-elle pas tributaire de l'industrie chimique?

Qui oserait affirmer l'absence de tous produits sensibilisants dans les apéritifs modernes, alors qu'on n'est même plus très sûr de la pureté du vin consommé sur la table familiale?

Il ne s'ensuit pas, bien entendu, qu'il faille rejeter, et c'est impossible à l'heure actuelle, tout emploi de ces produits artificiels. Les faits précédemment décrits suffisent pourtant pour nous conseiller une très grande prudence dans l'utilisation de la lumière qui, appliquée

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



GARNITURE DE SALLE A MANGER ou de BOUDOIR — No 5312 PARURE DE BUFFET en 3 morceaux comprenant un ovale de 14 x 20 pcs et 2 ronds de 14 pcs. A tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud, les 3 ensemble, 35c. Etampés sur bonne toile huître deux qualités, 75c ou \$1.05. Sur superbe toile écru, \$1.05. Coton à broder, 45c.

CHEMIN DE TABLE ou DESSUS DE BUFFET, 17 x 52 pcs. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, 35c. Etampé sur toile huître, deux qualités, 75c ou \$1.05; sur toile écru, \$1.05. Coton à broder, 60c.

COUSSIN: patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, 30c. Etampé dessus et dessous sur toile huître, 60c ou 80c, dessus seul, 45c ou 55c. Sur superbe toile écru, dessus seul, 55c, avec dessous, 80c. Coton à broder, 60c.

Employez de préférence le coton perlé, lustré Français, si facile à travailler, gardant son lustre au lavage. Ce modèle sera également joli, soit brodé de la même nuance que la toile, soit d'un ton plus foncé, soit encore d'une couleur vive assortie à l'ameublement.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique seulement, 12c par an. Circulaire religieuse, 5c; circulaire de nappes, 5c; circulaire de baptême, 5c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

JEUDI, 30 JUIN 1938

CI-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Retraites fermées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Outremont, il y aura retraites fermées aux dates suivantes: pour jeunes filles, du 14 au 17 et du 21 au 24 juillet, du 18 au 21 et du 25 au 28 août, du 8 au 11 et du 15 au 18 septembre. Pour dames, du 26 au 29 juillet et du 25 au 28 septembre.

Au couvent de Marie-Réparatrice, 865 St-Charles, Trois-Rivières, il y aura retraites fermées aux dates suivantes: du 1er au 4 juillet, jeunes filles; du 5 au 8 juillet, jeunes filles de 15 à 18 ans; du 9 au 12 juillet, jeunes filles de 14 à 17 ans; du 13 au 16, du 22 au 25 et du 26 au 29 juillet, ainsi que du 4 au 7 et du 8 au 11 août, jeunes filles; du 18 au 21 juillet et du 31 juillet au 3 août, dames.

Mlle Alice Trottier

Mlle Alice Trottier, dont le nom a été omis sur les listes déjà parues, a obtenu son baccalauréat ès arts avec la note "distinction".

Le juge intègre

Baptiste et Julot vont au tribunal. Baptiste, qui veut à tout prix gagner son procès, a demandé à son ami, Pierre, si un jambon d'Ardenne offert au juge de paix ne faciliterait pas la chose. Pierre, qui

connaît le juge: "Non, cher Baptiste, c'est le bon moyen de perdre ton procès".

Le jugement est rendu en faveur de Baptiste. "Eh bien! dit Pierre, tu me dois une fière chandelle, j'avais bien dit de ne pas envoyer ton jambon!"

— Mais je l'ai envoyé!  
— Comment? Quoi? Tu...  
— Oui, mais au nom de Julot!

Le billet de mille

Dans la nouvelle biographie de P. Brotier, "père" des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, en France, le R. P. Pichon raconte la foi ardente de cet homme audacieux dans le bien. Il avait une foi à transporter les montagnes et comptait toujours avoir les ressources nécessaires pour subvenir à ses saintes entreprises. Sa grande pourvoyeuse était sainte Thérèse de Lisieux.

Petite sainte Thérèse, déclarait-il, si vous voulez me montrer que mes enfants et mon oeuvre vous sont chers, faites que la dernière lettre que j'aurai cette année contienne un billet de mille!

Pour me montrer votre amitié au début de cette année, soyez gentille, petite sainte Thérèse: faites que la première lettre que j'aurai contienne un billet de mille pour mes enfants.

Et le Père était exaucé! Pendant une longue période, celle de la construction de la chapelle, le billet de mille quotidien ne lui fit jamais défaut.

Avec l'esprit de foi d'un enfant, le P. Brotier l'attendait comme une chose normale, convenue, réglementaire, obligatoire.

Je n'ai pas encore aujourd'hui mon billet de mille, mais vous allez voir qu'il va arriver.

EATON MAGASIN FERME VENDREDI JOUR DE LA CONFEDERATION FERME SAMEDI TOUTE LA JOURNEE Voyez dans les journaux de samedi les annonces des Ventes de juillet, qui commencent lundi, chez EATON. T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Il était 9 heures du soir. Une dame s'approchait et remettait le billet de mille attendu. Ou bien on le trouvait dans le tronç de la chapelle. Ou encore il venait avec le dernier courrier. Et tout ceci se passait il y a deux ans à peine.

A l'Ecole d'Action Catholique d'Ottawa Médaille de mérite à Mme Aurélien Bélanger

L'Ecole d'action catholique de l'Université d'Ottawa a tenu, cette année, à rendre hommage aux dames apostoliques si chères au Saint-Père et à l'Eglise. La présentation de la première médaille de mérite à une femme a donné lieu, au grand salon du couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Rideau, à une touchante manifestation de gratitude et de reconnaissance. La récipiendaire était Mme Aurélien Bélanger, femme du député de Prescott à la Législature et ancienne présidente nationale des anciennes des couvents catholiques du Canada français. Mme Bélanger est l'énergique présidente de la section féminine du comité diocésain d'action catholique.

En présence de ses collaboratrices, de Mgr J.-Hilaire Chartrand, P.A., V.G., directeur diocésain de l'action catholique et représentant de l'archevêque d'Ottawa, du T. R. P. recteur de l'Université d'Ottawa, du président Thomas Moncion, du comité diocésain; des RR. PP. Gustave Sauvé, O.M.L., directeur de l'Ecole, et Bédard, O.P.; de la R. Soeur Louis-Paul, S.G.S., supérieure de son Alma Maer; de son mari et de quelques membres de sa famille, Mme Bélanger a prononcé une allocution émouvante de sentiments nobles et délicats. Comme elle avait reçu une magnifique corbeille de fleurs et deux belles gerbes, elle a tenu à présenter une partie des fleurs à la dévouée vice-présidente, Mme Georges Terrien. Le couvent avait tenu à honorer Mme Bélanger en lui donnant un Missel d'action catholique, doré sur tranches et d'une reliure de choix.

Mme Terrien se fit l'interprète de l'auditoire distingué en s'exprimant à peu près en ces termes: "L'Ecole d'action catholique de l'Université d'Ottawa a créé des prix annuels d'action catholique qu'elle offre à la personne qui, dans le cours de la vie quotidienne, a fait preuve d'un dévouement constant aux principes et aux causes de l'action catholique. C'est bien."

"A cette pensée heureuse de vouloir honorer même sur la terre les efforts pour le bien, les chers Pères de l'Université on (et je crains bien que le R. P. Sauvé ne soit encore le grand coupable) l'exquisite délicatesse d'inviter les autorités du Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur à organiser les cérémonies de la remise des récompenses à l'élément féminin. C'est bien aussi."

"Mais ce qui est mieux, ce qui est parfait, c'est qu'on ait choisi comme première diplômée féminine d'action catholique, dans le diocèse d'Ottawa, notre chère présidente générale, Mme Aurélien Bélanger. Et pour tout cela, mes RR. PP. et mes chères Soeurs, nous vous sommes reconnaissantes. Mme Bélanger, nous vous félicitons et nous sommes profondément heureuses de cet honneur universitaire qui vous échoit."

"Vous avez compris depuis long-

temps, Mme Bélanger, le noble devoir de l'apostolat, comment il s'exerce, la formation qu'il requiert, ses diverses applications et sa force d'organisation".

Mme Terrien dit à sa compagne: "Pour vous, l'action catholique, c'est le grand devoir de l'heure, auquel personne ne peut et ne doit se soustraire". Collaboratrice de Mme Bélanger depuis bientôt neuf ans, elle ne lui cache pas sa vive admiration.

"Votre chaude parole a été mise sans compter au service de la "cause", mais vous savez d'expérience que les paroles, quelque puissantes qu'elles sont, ne suffisent pas à faire quelque chose de grand — vous y avez ajouté les angoisses, les incompréhensions, les douleurs qui semblent être la loi essentielle des choses, les enthousiasmes comprimés quand ils n'étaient pas, ces pauvres enthousiasmes, des enthousiasmes contre-courants... et qui vous faisait vous écrier, à certains moments: Mon Dieu, que votre oeuvre est difficile! Ces sacrifices, que j'ai vus, n'ont jamais, à ma connaissance, ralenti votre zèle. Au contraire, sachant que les oeuvres de Dieu se construisent sur elle les épreuves, forte de vos convictions, vous m'affirmiez que le devoir n'a jamais tort."

"Combien on a raison d'accorder aujourd'hui un prix d'action catholique à des apôtres tels que vous, qui font preuve dans le cours de la vie quotidienne d'un dévouement constant aux principes de l'action catholique".

Du Droit, d'Ottawa, juin 1938.

Histoire macabre

Un médecin qui soignait un client pour une maladie de coeur avait averti l'entourage de lui éviter toute émotion. Or, le malade, qui avait pris un billet de loterie coloniale, gagne le gros lot.

Sa femme, ne sachant comment lui apprendre cette nouvelle-là, va trouver le docteur, qui lui répond: "Laissez-moi faire, Madame."

Et le bon médecin vient trouver son malade.

— Te voilà, Jules, qu'é nouvelle, ho?

— Ben! ça va tout doucement.

— Tu n'a né co gagni à l'loterie?

— No! coula n'est né pour nous.

— Ayez! si taré gagni, queques tu fré?

— Ben! d'ji vos é donne e mitan, da, docteur.

Et voilà le médecin qui tombe mort d'émotion.

Nos bonnes recettes

PISSENLITS A L'ITALIENNE

Faites bouillir les pissenlits et hachez-les finement. Mélangez avec du fromage râpé dans la proportion de 4 c. à table pour une pinte de pissenlits, assaisonnez avec sel et paprika et humectez avec un oeuf battu pour chaque pinte de légumes. Transformez le mélange en croquettes plates, à peu près de la forme et de la dimension des croquettes de poisson. Roulez dans la chapelure, puis dans le blanc d'oeuf auquel vous aurez ajouté 2 c. à table d'eau froide, puis, de nouveau dans la chapelure, faites frire à grande friture ou dans la poêle.

Déposez les croquettes sur un plat chaud et entourez-les d'une riche sauce à la crème, sur laquelle des oeufs durs, en riz, sont généralement saupoudrés.

Si l'on désire un plat plus substantiel, on ajoute des oeufs durs, en tranches, à la sauce, ou encore, en garniture coupés en deux et farcis.

— Mème André? raille Brigitte. Bien entendu, il a dû pontifier et faire l'arbitre.

— Cela donne soit de juger les coups, assure, très à l'aise, celui qui a reçu les brocards de sa soeur.

— On a oublié les verres, remarque Benoît.

— Avec intention, mon ami. Maman a dit que vous iriez réclamer de la limonade à la cuisine.

— Bon, alors, nous prenons notre pain et nos fruits et nous disparaissions, mesdames. Vous ne jouez pas au tennis? Non? Eh bien, au plaisir.

SALADES DE LEGUMES CRUS

1 pied de laitue pommée, 4 belles endives, Huile d'olive, Jus de citron, Persil, Sel.

Laver la laitue, l'assécher, la couper en sections. Préparer les endives, les couper en quatre parties. Disposer joliment le tout dans un saladier plat. Assaisonner. Décorer de persil.

SALADE HOSPITALIERE

1 pied de laitue pommée, 1 concombre, 1 betterave, 4 branches de céleri, Vinaigre de vin, Huile d'olive, Sel.

Disposer joliment la laitue et déposer sur elle les tranches de concombres, les betteraves découpées à l'emporte-pièce de fantaisie et le céleri frisé. Assaisonner de vinaigre, d'huile et de sel.

"Familia"

Revue d'éducation familiale, organe des amicales féminines du diocèse de Montréal. Sommaire du mois de juin: Le Congrès de la Société des Ecrivains: Ernestine Pineault-Léveillé; La jeunesse et l'enfant: Madeline Hanquet d'Andrimont; Le Congrès eucharistique de Québec: Alice-G. Roch. Réflexion sur l'autorité: Geneviève Duhamelot; Foyer Ste-Thérèse: J.-A. Gill, ptre curé; Les joies dédaignées: Eveline Le Maître; Pour l'assainissement du langage canadien: Germaine Bernier; La plus belle chose du monde: Janine Guérin.

En vente au Service de Librairie du Devoir à 15c l'exemplaire.

Bons mots

DEVANT LE TRIBUNAL — ...Après avoir cambriolé, vous vous êtes restauré avec ce que vous avez trouvé dans la cuisine...

— Oui, Monsieur le président, c'est ce que les aviateurs appellent le ravitaillement en plein vol!

Le dessert par excellence NOTRE Crème Glacée Livraison Rapide

Toutes les essences Gallon ou demi-gallon Appelez CR. 1129 LAITERIE MILE-END 6336, rue St-Dominique

VOLAILLES, OEUFS, BEURRE

P. Poulin & Cie Notre maison fait une spécialité de la volaille depuis 1865. L'anc. 4201

Pour avoir satisfaction, donnez à GATEHOUSE votre commande pour Demain et la fin de semaine. Filets de soles, Pétoncles, Flétan, Homards, Crevettes. NOUVEAUX LEGUMES CROQUANTS: Pois Fèves Carottes Betteraves Coeurs de céleri Champignons. SAUMON DE GASPE. Poulets à griller frais tués. PL. 8121 Téléphone de la rive du lac Zenith 55,000 (Pas de frais)

Feuilleton du "Devoir" ROSIE et l'AMOUR par Jacqueline Vincent. (Suite) — Pas du tout, appuie Brigitte; il ne restera rien. Un soupir, et Jacqueline commence à couper les longues tranches de pain. — Et personne ne t'aide, ma pauvre chérie, s'exclame Madame des Essarts qui survient apportant un nouveau plateau, un compotier plein d'abricots, une carafe de citronnade, des gobelets taillés. Allons, Rosie, laisse ton triot. Tu devais le plier pour venir chercher le goûter, mais tu fais tout avec passion, et pour le moment tu tricoques.

— Pour le moment, mère chérie, je roule mon ouvrage, je te présente le siège le mieux placé, je te prépare la tartine la mieux beurrée, l'abricot le plus juteux, le mieux garni de ces prometteuses petites taches brunes. Allons, assieds-toi, maman. — Je ne m'assieds pas, répond Jeannine des Essarts, et j'accepte seulement l'abricot avant de sortir. — Tiens, une course que tu ne prévoyais pas? — Oui, on est venu me demander de passer sans tarder chez les Mériot. — Oh!... rien de grave? — Non, mais tu sais bien que cette pauvre famille demande beaucoup de sollicitude. Allons, enfants, à tout à l'heure. Et Jeannine, avec un geste de la main, s'en est allée vers la maison. — Regardez-la, dit Rosie, les yeux chargés de tendresse, ne dirait-on pas ma soeur aînée? — Il ne faut pas user de complaisance pour lui donner raison. Ce n'est pas seulement par son allure que Madame des Essarts fait "jeune

femme". Elle a gardé, presque intact à travers les années, ce charme plein de fraîcheur qui éveillait, il y a quelque dix-sept années, un nouvel et puissant amour dans un coeur meurtri par le veuvage. Des clameurs arrachent les jeunes filles à leur examen approbateur. La horde des garçons accourt. Le personnage d'importance est François Valtour. Il mériterait d'être pris au sérieux puisqu'il est libéré du service militaire et termine son stage chez un avoué, en préparant son doctorat en droit. Mais, grand amateur de tennis, il a enfilé un short pour jouer et ne paraît pas, sous cette tenue, plus respectable que les autres. D'ailleurs, l'intimité ancienne le dépouille du prestige de l'âge. Bruno et Benoît, bien musclés pour leurs treize ans, sont en tête de l'équipe: — Au moins, il y a beaucoup de tartines? Nous avons tous une faim! — Qui a gagné? — Bruno et François, dit Jean Valtour; mais les autres ont aussi le ventre creux.

sa robe de voile blanc, mais elle ne doit pas les voir. — Cafard, aujourd'hui? interroge Brigitte, levant son nez matin et immobilisant un instant le triot jaune qui tombe de ses aiguilles en galalith. — Pourquoi? riposte Jacqueline en redressant un menton obstiné et agressif... Parce que je me tourne les pouces? J'ai bien le droit de me reposer, je suis en vacances. Mais, péchère, comme on dirait en Avignon, êtes-vous aux pièces, Rosie et vous? L'une avec des aiguilles longues comme des rames à pois qu'elle serre sous les bras, l'autre avec des bâtonnets qui font clic-clic au bout de ses doigts, vous êtes à peindre, ma parole. Donnez ces trucs-là à des Chinois pour manger leur riz, Brigitte, et n'éreintez pas cette boule de laine en la forçant à se tressousser sans arrêt, par grâce. J'en suis fatiguée pour elle. — Ayant dit, la jeune fille leva les bras, et se croisa les mains sur sa chevelure, tout en glissant sous les

longs cils arqués un nouveau regard vers la maison. Brigitte fit une moue, puis éclata de rire: — Vous avez pitié de mon peloton, cour tendre... Décidément, rien ne va plus. — Mais l'intéressée perd dans les nuages ses yeux immenses qui charrient de la lassitude et ne paraît même pas entendre. — Penchée sur ses longues aiguilles, Rosie compte ses points pour un motif de dentelle qu'elle commence. — Quelle heure? demande Jacqueline en se dressant. Tiens, les garçons retournent au tennis. — Six heures moins le quart. On va bientôt aller chercher Claudie et Bernadette chez leurs petites amies. (A suivre)



# Le deuxième centenaire de la Pointe-du-Lac

## Le centenaire du couvent des Soeurs Grises — Célébrations le 31 juillet

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — La paroisse de la Pointe-du-Lac célébrera le 31 juillet prochain le deuxième centenaire de sa fondation. Le territoire original de cette paroisse appartient d'abord à la célèbre famille trifluvienne Godfrey de Tonnancourt qui y bâtit un moulin occupé aujourd'hui par le presbytère. Des personnages célèbres ont succédé aux de Tonnancourt, par exemple, Nicolas Montour et Ogden, tous deux élus plus tard députés du comté de Saint-Maurice. Nicolas Montour connut une carrière très mouvementée. Après avoir débuté comme engagé pour la Compagnie du Nord-Ouest, il devint l'un des barons de la fourrure, l'un des découvreurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quand il abandonna cette carrière, il acheta la seigneurie de la Pointe-du-Lac et construisit le magnifique moulin en pierre solide qui se dresse encore aujourd'hui au bord de la route nationale près de l'église de la paroisse.

En même temps que le deuxième centenaire de sa fondation, la paroisse de Pointe-du-Lac célébrera le centenaire du couvent des Soeurs Grises, grâce à la générosité du seigneur Tonnancourt. Les paroissiens fêteront aussi leur curé, M. l'abbé J.-Edmond Poisson qui terminera cet été ses vingt ans de service à la Pointe-du-Lac.

Toutes ces célébrations auront lieu le dimanche, 31 juillet, une messe sera célébrée le matin dans la vieille église paroissiale par M. l'abbé Poisson, assisté de prêtres de la Pointe-du-Lac. M. l'abbé Henri Garceau, lui-même originaire de cette paroisse, prononcera le sermon. Un banquet aura lieu le soir et l'après-midi sera consacré à un pèlerinage historique au premier manoir, au moulin banal et au second manoir occupé aujourd'hui par les frères de l'Instruction chrétienne.

D'autres fêtes publiques cloront la journée.

### Les textiles

## Réponse de M. Albert Côté

A la "Dominion Textile"

M. Albert Côté, président de la Fédération nationale catholique du textile, nous communique la réponse suivante à la déclaration de la Dominion Textile, que nous avons publiée hier :

Dans une déclaration faite hier soir aux journaux, la Dominion Textile a annoncé la formation de ses "conseils du travail" dans tous ses moulins à Montréal et dans la province. Elle a tenu à préciser que ces conseils que nos membres ont qualifiés, avec tout d'abord, de "conseils de Judas". En effet, la Dominion Textile, dans son communiqué officiel, insinue que la majorité des employés ont accueilli favorablement ses fameux organismes avec lesquels elle cherchera à détruire les syndicats catholiques.

La mise au point suivante s'impose donc à la suite d'une telle prétention.

Lorsque la Dominion Textile affirme que le vote a été pris "selon le plan soumis aux employés pour leur considération, de bonne heure le printemps dernier", elle ment délibérément, car la clause 16 des règlements desdits "conseils du travail" se lit comme suit: "Ce plan entrera en vigueur à compter du moment que les employés en auront pris connaissance".

De même, la compagnie ne dit pas la vérité lorsqu'elle prétend "que les conseils du travail... ont été régulièrement constitués dans les filatures...". A la lecture de ceci, on serait porté à croire que les ouvriers désiraient de ces conseils, puisqu'il y eut des représentants de nommés. Sachons, pourtant, qu'un seul vote dans un département de deux ou trois cents ouvriers, était suffisant à la compagnie pour que cette élection soit réglementaire et qu'elle puisse proclamer que "régulièrement" étaient "régulièrement constitués". Quel succès dans un cas semblable!

Puis elle ajoute qu'à l'exception de Saint-Gregoire de Montmorency, où les ouvriers ont préféré voter pour Tino Rossi, Lucienne Boyer et Joe Louis, "dans toutes les autres filatures, la majorité des employés leur ont accordé leur appui et témoigné leur intérêt, pendant que la minorité seule s'abstint de voter, vola mal ou pour des personnes non qualifiées".

Nous affirmerons que malgré l'intimidation exercée par certains contremaîtres, pour qu'un grand nombre d'ouvriers votent, seulement 25 à 30 pour cent du nombre total des employés ont déposé dans la boîte leurs bulletins en bonne et due forme. Si la compagnie prend ses ouvriers pour des imbéciles, elle se trompe. Ces derniers, dont la majorité sont de nos membres, sauront toujours à quoi s'en tenir sur les véritables intentions de la Dominion Textile. Et la Fédération est déterminée à lui enlever son masque d'hypocrisie chaque fois que ce sera nécessaire. Pour ce faire, elle compte, comme aussi les ouvriers, sur la sympathie du public qui ne lui a, d'ailleurs, jamais fait défaut.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

## Collection "Présences"

Sous la direction de DANIEL-ROPS

- METIER D'HOMME, par Raoul Dautry. (Volume de 330 pages).
- PROBLEMES DE LA SEXUALITE, par J. de Lacretelle, le R. P. Lavard, Maurice Zundel, Dr René Biot, P.-H. Simon, André Berge, Peter Wust. (Volume de 320 pages).
- LES JUIFS, par Paul Claudel, R. P. Bonsirven, André Spire, R. Montagne, René Schwob, G. Cattai, Lnt-Cnel E. Mayer, D. de Rougemont, R. Dupuis, R. Postal, Simon Lando, Jacques Maritain. (Volume de 330 pages).
- UNE SAINTE PARMi NOUS, par Edouard Estauinié, Dr Laignel, Lavastine, S. Fumet, G. Thibon, R. Schwob, Claude Silve, J. Madaule, J. Malégué, Ribeiro Couto. (Volume de 270 pages).
- L'AME DU MEDECIN, par René Duménil. (Volume de 240 pages).
- LE CORPS ET L'AME, par le Dr René Biot. (Volume de 250 pages).
- L'HOMME ET LE PECHE, par François Mauriac, Eugenio d'Ors, R. P. Ducaillon, R. P. Maydiou, André Thérive, P.-H. Simon, René Schwob, Pierre Gardère, Jacques Madaule, Noël Mathieu, Prof. E. de Greeff, E. Borne, W. Weidlé, Christian Ducaze, Jacques Chevalier. (Volume de 318 pages).

Chaque volume se vend maintenant .75s franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal

### Le réseau complet

Le réseau complet de Radio-Canada comprend sept mille milles de circuits. Il nécessite en plus un réseau téléphonique ordinaire de quatre mille milles de longueur, pour le contrôle. Un personnel de quatre-vingts techniciens s'occupe à chaque instant du fonctionnement des postes et des lignes. Si l'on tient compte des techniciens des studios et du fait qu'il doit y avoir deux ou trois relèves par jour, l'on constate qu'un personnel total d'environ six cents personnes assure le bon fonctionnement technique du réseau de radiodiffusion de Radio-Canada à travers le pays.

### Programmes publicitaires

M. Frigon explique pourquoi Radio-Canada s'occupe de diffuser des programmes publicitaires. Les revenus que la Société en tire sont consacrés en entier à la production de plus nombreux et meilleurs programmes. Mais d'autres raisons, à elles seules, la forceraient à "faire du commercial" même si la question financière n'intervenait pas. Voici l'une d'entre elles: l'on exige avec raison que Radio-Canada diffuse les bons programmes des grands réseaux américains. Ces programmes comptent, ne l'oublions pas, parmi les plus beaux du monde et, faute d'argent, il nous serait absolument impossible d'en produire d'aussi importants au Canada. Pour que la Société Radio-Canada atteigne au plus haut niveau artistique, il faut donc qu'elle radiodiffuse les programmes, non publicitaires, des grands réseaux américains. Ceci est particulièrement important pour les régions éloignées des grands centres car ces beaux programmes sont inaccessibles à une très forte proportion de notre population, à moins qu'ils ne soient diffusés par des postes locaux, après avoir été transportés sur le réseau téléphonique que seul réellement Radio-Canada puisse maintenir. Mais, si nous demandons aux grands réseaux américains de nous permettre de radiodiffuser ces programmes, nous comprenons bien que ces messieurs veulent que nous diffusions aussi leurs programmes commerciaux, c'est-à-dire, ceux qui leur rapportent des profits. Nous voilà donc forcés de transporter sur notre réseau national un certain nombre de programmes commerciaux américains. Ceci est le prix exigé pour nous permettre par ailleurs de vous donner les programmes non commerciaux venant de même source. Mais alors, les industriels canadiens se trouveraient dans une condition d'infériorité dans leur propre pays, si nous leur interdisions l'usage de nos moyens pour fins commerciales, notre réseau doit donc forcément transporter des programmes commerciaux, tant américains que canadiens. De là à permettre à nos postes de radio de diffuser des programmes commerciaux d'intérêt local, il n'y a qu'un pas que nous avons franchi sans hésitation, croyant agir dans l'intérêt du Canada.

Enfin, M. Frigon donne des détails sur les conférences de La Havane et du Caire, détails que nous avons publiés lors du retour d'Afrique de M. Frigon.

### Un poste à ondes courtes

M. Augustin Frigon, directeur général adjoint de la Société, annonce cette importante nouvelle, à Québec — Programmes diffusés particulièrement en France et en Angleterre

Québec, 30 — Au cours d'une causerie prononcée devant le Rotary Club dont il était l'hôte d'honneur, au Château Frontenac, M. Augustin Frigon, directeur général adjoint de la Société Radio-Canada, a annoncé une très importante nouvelle, à savoir que la Société Radio-Canada espère pouvoir construire, dans un avenir rapproché, un poste puissant à ondes courtes en vue de la diffusion à destination d'Europe de programmes d'expression canadienne, programmes européens, en Angleterre et en France tout spécialement.

M. Frigon a aussi parlé, au cours de sa causerie, des travaux accomplis par la Conférence de La Havane et par celle du Caire, où il représentait la Société Radio-Canada. Ces deux conférences, dit-il, ont permis à la Société Radio-Canada de prendre définitivement et fermement sa place dans le domaine international. En terminant, M. Frigon a affirmé que c'était le désir de tout le personnel technique et artistique de Radio-Canada de donner à l'auditoire canadien de beaux et intéressants programmes.

Quant au futur poste à ondes courtes, il servira aussi, précise M. Frigon, à émettre en direction de l'Ouest canadien les programmes de Québec destinés à la population de langue française.

Les postes émetteurs

La Société Radio-Canada dispose, dit M. Frigon, pour son usage exclusif, de huit postes émetteurs; un poste en Colombie canadienne, trois en Ontario et quatre dans le Québec. Ajoutons à cela un poste à ondes courtes à Ottawa.

De plus, Radio-Canada utilise couramment, dans des conditions particulières, 49 postes appartenant à des entreprises privées. Vingt-sept de ces postes "privés" plus les huit de Radio-Canada, soit 57 en tout forment ce que nous appelons notre "réseau de base". Tous ces postes diffusent les programmes de la Société pendant au moins deux heures par jour.

Le poste CBF

Le poste CBF est, à tous points de vue, ce qu'il y a de plus perfectionné au monde. Sa puissance d'antenne est de 50,000 watts, mais la puissance totale requise pour son fonctionnement et celui de ses auxiliaires est de 300 h.p. CBF a coûté plus de \$300,000 et son entretien coûte près de \$100,000 par année. Les chiffres sont très modestes comparés à d'autres et ils sont bien admissibles lorsqu'il faut tout un personnel d'experts et que certaines pièces qu'il faut, hélas! renouveler assez fréquemment, coûtent \$3,000 chacune.

M. Frigon donne ensuite des explications sur le choix du site à Verchères, site qui répond aux conditions techniques imposées.

## En Cour d'appel

### Les arrêts rendus hier

La Cour d'appel a rendu hier 15 arrêts; nous en avons rapporté deux dans le journal d'hier, ceux de l'Etat de New-York contre les héritiers de John M. Phillips, et de l'écrivain A.-E. Guyette contre Georges Godin. Voici les décisions rendues dans les treize autres causes:

Provencher contre Lalumière. La motion de l'intimé pour rejet d'appel a été rejetée avec dépens. M. le juge Saint-Jacques a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Mes Houle et Houle occupaient pour l'appelant. La Cour d'appel décide là que, lorsqu'un jugement contient deux dispositions distinctes, l'une favorable et l'autre défavorable au demandeur, la signification du jugement par ce dernier, même sans réserve, ne constitue pas un acquiescement de sa part à la totalité du jugement. En principe, il y a acquiescement tacite au jugement lorsqu'il est signifié sans réserve. Cet acquiescement n'existe pas, cependant, quand le jugement contient des dispositions qui sont distinctes les unes des autres, surtout lorsqu'elles concernent des défendeurs différents.

Richler contre le Roi. Appel rejeté. M. le juge Saint-Jacques a donné lecture du jugement de M. le juge Caron Pratte, de la Cour supérieure, siègeant comme juge ad hoc, est dissident. Me Jacques Fournier représentait la Couronne intimée. Henry Richler, dont l'appel est ici rejeté, avait été trouvé coupable sur l'accusation d'avoir "recu, reçu et gardé en sa possession environ mille supports métalliques d'une valeur totale d'environ huit mille dollars, obtenus par le vol, les sachant ainsi obtenus et étant la propriété de la compagnie "Concrete Column Clamps Limited".

Ramsay contre Daigle et Paul. Appel rejeté avec dépens. M. le juge Caron Pratte a donné lecture du jugement où M. le juge Hall est dissident. Me Roger Brossard, de l'étude juridique de Mes David et Perrier, occupait pour l'intimé. La question en litige était celle de savoir si le créancier d'un failli non libéré peut poursuivre en recouvrement de sa créance contre le failli, après la libération du syndic, sans avoir au préalable obtenu l'autorisation du tribunal de faillite. La Cour supérieure avait résolu la question dans le sens affirmatif et elle a accueilli les prétentions de la demande. Ce jugement est maintenu.

Atlas Thrift Company contre Grobstein. Appel maintenu avec dépens. M. le juge Bernier a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Mes Weinfield et Rudenko occupaient pour l'appelant. Il s'agissait ici de savoir si l'hypothèque consentie sur ses immeubles par la compagnie Maple Leaf Brewery en faillite constituait une reconnaissance préférentielle de créance en faveur d'un M. Fleming ou plutôt un prêt de bonne foi. La Cour supérieure avait décidé que c'était une reconnaissance préférentielle et avait annulé l'hypothèque. La Cour d'appel, décidant le contraire, rétablit l'hypothèque.

Rocque contre le Roi. Appel rejeté. M. le juge Saint-Jacques a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Il s'agissait ici d'une condamnation pour offense contre les moeurs.

La Banque de Montréal contre Amireault. Appel maintenu avec dépens. M. le juge Barclay a donné lecture du jugement de la Cour, où M. le juge Hall est dissident. Mes Taschereau, Parent, Taschereau et Cannon occupaient pour l'appelant. La Cour d'appel décide ici que le détenteur régulier d'un billet promissoire, même détaché de fraude, peut s'en faire payer par le souscripteur, surtout si ce souscripteur n'invoque — pour refuser de payer — que sa propre négligence, à savoir le fait qu'il a signé sans savoir.

Arnold contre Smith. Appel rejeté avec dépens. M. le juge Bond a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Me James-E. Mitchell, de l'étude Hackett, Mulvena et cie, occupait pour l'intimé. Arnold, un éleveur de chevaux d'Ontario, avait vendu à Carl Smith, un cultivateur des Provinces maritimes, un cheval, qui n'était pas celui qu'il avait promis par sa correspondance. Smith poursuivit Arnold pour être remboursé de son argent. La Cour supérieure condamna le vendeur à remettre et la Cour d'appel maintient ce jugement.

Pauzé contre Pauzé. Appel maintenu avec dépens. M. le juge Hall a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Me G.-A. Bertrand C.R., occupait pour l'appelant. Il s'agissait ici de l'annulation d'un testament pour cause de folie. La Cour supérieure avait annulé le testament. La Cour d'appel décide que c'est à tort, maintient l'appel, rejette l'action et valide et rétablit le testament d'abord annulé. Il s'agissait d'une simple question de fait.

Pinsonnault contre Courville. Appel maintenu avec dépens. M. le juge Bernier a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Il s'agissait ici d'une affaire de concordat entre cultivateur et créancier. Me Georges Fortin, C.R., de St-Jean d'Iberville, occupait pour l'appelant.

Beaulieu et Lauzon contre le Roi. L'appel est rejeté à l'unanimité dans le cas de Lauzon, et avec dissidences de MM. les juges Bond et Verret, de la Cour supérieure, siègeant en appel comme juge ad hoc, dans le cas de Beaulieu. M. le juge Saint-Jacques a donné lecture du jugement de la Cour. Me Olier Renaud occupait comme représentant de la Couronne intimée. Les deux appelants avaient été trouvés coupables de vol à l'hôtel de ville de Greenfield Park.

Champagne contre Lalumière. Appel rejeté avec dépens. M. le juge Saint-Jacques a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Me Charles Champoux, C.R., occupait pour l'intimé. Il s'agissait ici de l'obligation d'un gardien d'effets saisis de remettre les effets à un autre gardien sur l'ordre de la Cour.

Union des débardeurs contre Duchaine. Appel maintenu avec dépens et condamnation diminuée à \$113. M. le juge Bond a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Me Ubald Boisvert occupait

pour l'appelant. Il s'agit dans cette affaire du cas d'un débardeur, M. L.-P. Duchaine, qui avait été irrégulièrement expulsé de son travail sur un navire sous le prétexte qu'il n'appartenait pas à l'Union. Il avait été expulsé par deux policiers à la demande d'un officier de l'Union, qui est condamné. Originellement condamnée à payer \$368.40, elle a appelé du jugement. La condamnation est maintenue, mais l'indemnité est diminuée aux dommages réellement prouvés, soit \$113. Le principe appliqué par la Cour supérieure est maintenu, seul le montant de l'indemnité est diminué.

Buflovak Company contre Lallemand Refining Company. Appel maintenu avec dépens. M. le juge Hall a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Me W. Chipman, C.R., occupait pour l'appelant.

### Faits divers

## Un meurtre, rue St-André

### Wixler était jaloux de Germaine Rochon

Un meurtre a été commis vers 6 h. hier après-midi, rue St-André. La victime est Mlle Germaine Rochon, 27 ans, demeurant au no 1696 rue St-Hubert, et qui vivait avec son agresseur au moment du crime, à 1241 rue St-André. Le nom du meurtrier est Frank Arthur Wixler dit Phillips, 30 ans. Ce dernier se tira une balle de revolver dans la région du coeur après avoir tué sa compagne. Le mobile du crime serait attribué à une noire jalousie. Wixler est hospitalisé à l'hôpital St-Luc et, aux dernières nouvelles, il n'était pas en danger. Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue où une enquête aura lieu sous peu.

### Dix ans de pénitencier

James Walsh, 22 ans, et James R. Reid, 25 ans, ont été condamnés par le juge Maurice Tétréau à chacun dix ans de pénitencier pour avoir commis une série de vols à main armée dans la région de Montréal et la banlieue. Deux complices, Abraham Freedman et Samuel Goldberg, sont aussi impliqués dans l'affaire, le premier qui a plaidé culpabilité sera sentiencé le 4 juillet tandis que le 6, l'autre, ayant plaidé innocence, subira son enquête préliminaire.

### Les armes à feu

Québec, 30 (D.N.C.) — M. Pluze a déclaré qu'il y a présentement un total de 2,500 permis d'armes à feu dans la province.

### Un religieux et un élève se noient

Québec, 30 (D.N.C.) — Un pique-nique de l'Institut Saint-Jean-Bosco, qui avait lieu à la ferme St-Joseph au Cap Rouge, sur le bord du fleuve, s'est terminé dramatiquement hier, lorsqu'un religieux s'est noyé en voulant sauver un élève de l'institution qui appelait au secours. Les victimes sont le Frère Rosaire, des Ecoles chrétiennes, et Roger Chamberland, élève de l'Institut don Bosco, âgé de 14 ans.

### Tournoi de boxe du Montcalm

Le prochain grand tournoi de boxe amateur à Montréal aura lieu lundi prochain, le 4 juillet, au stade Exchange, sous les auspices du club Montcalm. Henri Lapointe, l'organisateur du club, est à préparer les rencontres où l'honneur des meilleurs boxeurs locaux qui prirent part au récent tournoi des Golden Gloves.

Les trois rencontres principales de 5 rondes opposeront des adversaires qui ont fait leurs preuves dans les grands tournois.

Dans l'une de celles-ci, Paul Stuart, de Iverly C.C., et le fameux petit boxeur italien Carl Liberatore, se feront face.

E. Daignault, du Champêtre, représentera le champion de la ville à

112 lbs., Roger Bourret, du Montcalm.

Gaston Deschamps, Montcalm, sera opposé au champion des Golden Gloves, dans la classe des poids-léger, Paul Lacroix, du Crescent.

Johnny Twist, le moulin à vent du 20th Century A.C., fera face à un autre dur-à-cuire en René Viau, du Montcalm. Cette rencontre promet des sensations car elle opposera deux batailleurs de première force.

Jean-Paul Green, le sensationnel poids mi-moyen de S.-Hyacinthe, et champion des Golden Gloves aura l'occasion de reprendre sa revanche contre Dave Viau, du Montcalm. Viau est le seul boxeur à détenir une décision sur Green et le gars de S.-Hyacinthe veut effacer cette seule défaite qui entache son record. Une autre rencontre fort intéressante est celle qui alignera le dur cogneur du Montcalm, Tony Morin, contre Norman Scofield, du St. Willbrod. Le programme complet de lundi prochain comprendra 12 combats, 4 rencontres de 5 rondes et 8 de 3 rondes.

## Le conseil de Sorel et la convention "libre"

### Mise au point

Dans un article publié dernièrement dans un journal, relativement au congrès de M. Paul Gouin à Sorel, on disait que des collègues de M. Gouin avaient participé à l'élection municipale de Sorel.

Or, il ne faudrait pas croire que la tenue de la convention de M. Gouin, à Sorel, engage le conseil municipal en aucune façon. Le conseil de ville voit ce geste d'un bon oeil tout simplement parce qu'il est désireux d'attirer le plus d'étrangers possible, et partant, de faire connaître davantage Sorel.

A l'hôtel de ville, les membres du conseil n'ont que le souci de régler les problèmes dans le meilleur intérêt et au plus grand avantage de la population. En dehors de l'hôtel de ville, les échevins et le maire ont le droit de penser comme ils le veulent. Il est possible que des collègues de M. Gouin aient pris part à la lutte municipale de janvier dernier, tout comme il est possible que des partisans de tous les partis politiques aient pris part à cette lutte. Le conseil de ville l'actuel fut élu par la grande majorité de la population qui s'est unie pour porter au pouvoir un conseil qui lui permette de respirer dans Sorel.

Il est vrai que le maire et les échevins sont favorables à un parti politique, comme tout autre citoyen d'ailleurs; il ne faut cependant pas mêler ce droit qu'ont les échevins d'avoir leurs opinions en matière politique, en tant que citoyen avec les obligations du conseil en session.

Nous avons tenu à faire la présente mise au point sachant qu'un groupe de citoyens ne cessent de faire de la critique dans le seul but de détruire ce que fait le conseil municipal.

Le conseil de ville de Sorel, Par A. BOURRET, maire.

## "Le communisme, dilemme des chrétiens"

### par DANIEL-ROPS

"Tout en observant, à l'égard des dissidents les réserves nécessaires, il faut que nous soyons aux écoutes de leurs âmes, sans cesse préoccupés de les comprendre toujours mieux; que nous les approchions avec des dispositions de respect et d'amitié; que nous évitions de les qualifier trop précipitamment de perverses, et sans être des dupes, que nous les traitions avec la condescendance que le Christ montra toujours aux brebis égarées qu'il reconstruisait sur sa route."

"Vous convertirez ceux qui sont séduits par les doctrines communistes dans la mesure où vous leur montrerez que la foi au Christ et l'amour du Christ sont inspirateurs de dévouement et de bienfaisance, dans la mesure où vous leur montrerez que nulle part ailleurs on ne trouvera pareille source de charité." (Pie XI, discours de Noël, aux évêques de France).

Tel est le sens de la critique pertinente de Daniel-Rops. Critique qui se veut impartiale, sans laisser d'être implacable. Car un grand souffle de charité anime ces pages, et "la charité c'est le grand besoin de l'heure présente".

Brochure de 32 pages au prix de cinq sous l'exemplaire: Service de Librairie du Devoir.

## PRIX SPECIAUX A L'OCCASION DE LA CONFEDERATION CHEZ

### Duval Motors

#### 3930 STE-CATHERINE EST — FR. 2110 COIN ORLEANS

37 Chevrolet Sedan	\$743.
28 Studebaker Sedan	43.
36 Buick 44 Sedan	823.
29 Chevrolet Coach	83.
35 Dodge Spécial Sedan	593.
30 Chevrolet Sedan	463.
34 Plymouth 7 places	483.
31 Chevrolet Sedan	163.
33 Plymouth Sedan	393.
32 Chevrolet Coach	283.

SUCCESSALE DU NORD 529 JARRY, COIN LAJEUNESSE Dup. 5757

## Regards catholiques sur le monde

### tournés vers l'avenir — Dominique Auvergne

#### Les écrivains dont les noms suivent ont confié, à DOMINIQUE AUVERGNE, les témoignages suivants:—

- PAUL CLAUDEL — Toute la terre
- STANISLAS FUMET — Mission de la France
- JACQUES MARITAIN — Progrès de l'esprit humain
- RENE SCHWOB — Intelligence de Rome
- GABRIEL MARCEL — Pensée catholique
- EDOUARD LE ROY — Science et religion
- JACQUES MADAULE — Vie quotidienne
- EMMANUEL MOUNIER — Action temporelle des catholiques
- FRANÇOIS MAURICAC — Catholiques et action politique
- HENRI GEON — Théâtre chrétien
- R. P. FORESTIER — Scouts et Routiers
- CHANOINE CARDIEN — Jeunesse ouvrière chrétienne
- ROBERT GARRIC — Esprit "Equipes"
- PAUL DONCOEUR — Retour en chrétienté.

Chaque article est accompagné d'un beau portrait de l'auteur.

Le volume se vend .90s franco à la LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

MA FEMME EXAGÈRE, AVEC SON KETCHUP!! CA ME FAIT 500 PIÈDES DE TOMATES À PLANTER... J'EN AI LES REINS CASSÉS D'AVANCE!!

IL Y A QUELQUE CHOSE DE MEILLEUR POUR LES REINS QUE DES LAMENTATIONS: C'EST UN PETIT COUP DE COEUR!

# GIN De Kuyper

10 onces 85¢  
26 onces \$1.90  
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

AVEC ROMEO VACHON

# Le "Laurentide Air Service"

Le projet d'une compagnie canadienne-française d'aviation — Si le gouvernement n'avait pas changé il y a dix-sept ans

Découverte d'un ermite qui vivait dans une petite cabane depuis quarante ans

N'eût été le changement de gouvernement à Ottawa il y a 17 ans, l'aviation canadienne, du moins dans l'est du pays, serait une entreprise totalement canadienne-française. Les Canadiens français auraient été les pionniers du service de transport aérien sur la côte Nord et dans une bonne partie du reste du Canada. Cette idée a hanté l'esprit de nos premiers aviateurs commerciaux, Romeo Vachon, le toulousain McKee, son frère, Iréné et quelques autres. Ils ont fait des démarches auprès de ministères canadiens-français bien placés pour leur procurer les fonds nécessaires. Mais le gouvernement a changé sur les entrefaites et l'affaire a finalement tombé à l'eau. C'est dommage, car avec Romeo Vachon et ses camarades intrépides comme lui, l'entreprise, solidement mise sur pied, n'eût pu que réussir et faire honneur aux Canadiens français.

Maux qu'est-ce que la politique ne gâte pas? Et dans le cas de Vachon, il ne pouvait s'empêcher de remémorer aux ministres dispensateurs des contrats postaux, sur lesquels il leur fallait absolument compter.

Du printemps de 1921 à l'année 1924, Romeo Vachon est au lac à la Tortue, berceau de l'aviation commerciale au Canada. Il y fait ses premières armes. Laissons-le raconter lui-même ses faits et gestes. On sait qu'Elwood Wilson s'est fait le pionnier de la protection de la forêt à l'aide du nouveau moyen de transport et de surveillance qu'est l'avion.

En quoi consistait exactement la surveillance de la forêt? Il y avait quelques postes d'observation ici et là. Nous transportions en avion des pompes, des boyaux, des pics, des pelles, des tentes, des provisions, etc. En route, nous observions les bois pour voir s'il n'y avait pas quelque part des commencentements d'incendie.

Quand le feu de forêt du lac Clair est survenu, étiez-vous au lac à la Tortue?

— Si je m'en souviens! Un incendie qui a détruit 700 milles carrés de beau bois, à 60 milles au nord de Grand-Mère. Il a fallu recréer des centaines et des centaines d'hommes aux environs pour combattre les flammes. Les avions de la Laurentide n'ont pas chômé pendant ces jours-là.

— Vous devez avoir la tête bourrée d'incidents tragiques, pittoresques ou amusants?

L'histoire du petit ours Teddy

faire savoir qu'il n'était plus au lac à la Tortue. Finis les boustifailles plantureuses, les larcins. Ils l'ont battu, roué, pelé. Les ours "senior" mangeaient les premiers; Teddy ne pouvait se mettre sous la dent que les restes. Malheureux Teddy! Quelques jours après son arrivée au zoo, il avait perdu son poil et son dos amaigri et meurtri laissait pitoyablement...

— Teddy vit-il encore?

— Je ne sais pas, mais son éducation doit être finie. Ce doit être lui maintenant qui dresse les jeunes avec sa double expérience de petit barbare et de prisonnier.

"Pointe-à-la-Mort"

— Quand avez-vous fait connaissance avec la côte Nord?

— Pendant deux étés, on m'a envoyé surveiller cette vaste région sauvage et abrupte: en 1922 et en 1923.

Amour. (En passant, cette appellation est une corruption de Pointe-à-la-Mort. Les Anglais n'ont jamais pu arriver à prononcer cela autrement que pointe Amour, et les colons de langue française ont répété le mot machinalement, comme ils l'entendaient.) Depuis l'hiver 1923 j'étais moi-même pilote et j'ai eu l'occasion de m'exercer à mon tour entre le Saint-Laurent et la baie d'Hudson.

— Et la compagnie Laurentide était satisfaite du nouveau service aérien?

— En 1923, elle a commis une grave erreur. Elle avait une boule d'or dans les mains et elle ne s'en doutait pas. Sa situation financière était excellente à cette date-là. Elle avait fait preuve de prévoyance en inaugurant un service de protection de la forêt à l'aide de l'avion; elle a fait preuve d'imprévoyance en abandonnant, sous prétexte qu'il lui coûtait \$12,000 par année et que c'était une dépense trop considérable. En somme, elle décidait de passer la main à d'autres en matière d'aviation commerciale. Elle cédait, sans plat de lentilles en retour, une idée de génie qu'elle se refusait d'exploiter.

— Et qui la recueillit?

La "Laurentide Air Service"

— Nous, je veux dire un petit groupe d'aviateurs: Maxwell, Wilshire, mon frère Iréné et moi-même. Nous nous sommes formés la Laurentide Air Service à la fin de l'année 1923. En deux ans, notre société est devenue la plus grande entreprise d'aviation commerciale de l'Amérique du Nord. Nous avons reçu en une seule fois seize wagons d'avions, d'anciens avions, de guerre des Etats-Unis. Nous nous sommes engagés par contrat à surveiller les forêts des compagnies suivantes: Laurentide — à qui cela a coûté deux fois plus cher que si elle avait maintenu son propre service —, St. Maurice, Price Brothers. Nous avons également passé un contrat avec le gouvernement d'Ontario.

— Mais quand avez-vous songé à former une compagnie canadienne-française d'aviation?

— C'était bien avant cela, c'était tout au début de l'inauguration du service de la Laurentide Paper. Mais avant la formation de la compagnie Laurentide Air Service, nous y avons pensé de nouveau. Cependant, nos efforts n'ont pas eu de succès. Il y avait les ministres à gagner à notre cause; d'autre part, ceux qui étaient prêts à fournir l'argent ne voulaient pas reconnaître de la valeur à notre idée et nous laisser la direction de l'entreprise. Ils voulaient faire de nous de simples employés. Enfin, pour toutes sortes de raisons, l'affaire n'a pas marché. C'est bien dommage. Nous allions avec cela prendre les devants en matière d'aviation et conserver une bonne place en ce domaine. Le service côté Nord-Îles-de-la-Madeleine serait notre...

Le Laurentide Air Service a-t-elle eu une longue vie?

— Ontario n'a pas aimé se faire servir longtemps par Québec, du moins ouvertement. Dès 1924, le ministre des Terres et Forêts a acheté la L. A. S. Pendant quatre ans, j'ai pris part à la surveillance des forêts ontariennes. Il faut dire que ce qui avait poussé le gouvernement de Toronto à faire l'acquisition de la L. A. S., c'était l'excellence du service que lui avait donné notre compagnie pendant l'été de 1924.

— Quelle besogne vous a-t-elle confectionnée?

— La surveillance du parc Quetton, à l'ouest de Fort-William, entre le lac Supérieur et le lac des

Bois, la plus grande réserve de pin blanc du Canada: trois millions d'acres. Il y a là des pins de 150 pieds de diamètre et de 175 pieds de hauteur. Sur le sol, un véritable matelas d'aiguilles de pin avec nous en dessous. Comme les arbres sont passablement espacés, je me suis amusé à circuler en Ford à 20 milles à l'heure entre les grands pins près du lac Lacroix.

— Pendant cette période, vous avez dû être témoin de faits étranges, rares ou comiques?

— Aujourd'hui, religieux et religieuses voyagent par avion assez souvent, mais il y a une douzaine d'années la chose n'était pas encore fréquente. Je me souviens que j'ai transporté un religieux Oblat vers la civilisation en quelques heures. Habituellement, il mettait deux mois à faire son voyage. Il en était tellement content qu'il a voulu m'embarasser.

"Dan, le nord de l'Ontario, poursuit M. Vachon, il y a des sauvages. Ceux-là n'avaient jamais vu d'avion. Imaginez leur surprise et leur étonnement quand ils ont entendu vrombir les moteurs dans le ciel. L'hydravion posé sur l'eau, les sauvages ont commencé à en faire en canot le tour, se tenant à la distance respectueuse d'un arpent. Petit à petit, ils faisaient le tour plus petit. Les chefs se sont hasardés à toucher l'aile d'une main cramoisie. Autre motif pour ces bons sauvages, nous avions transporté avec nous un gorret et ils n'avaient jamais vu non plus cet animal."

— N'est-ce pas vers la même époque, Roméo, que tu as découvert un ermite? interroge Mme Vachon.

— Ah oui, l'ermite! Près de l'une des trois rivières Abitibi, Missinibi ou Mattagami, je ne sais plus laquelle, reprend M. Vachon, nous avons aperçu un bon jour près de notre poste d'amersillage un ermite. Il habitait une petite cabane, cultivait un étroit jardin, était en haillons. Des pattes d'ours lui servaient de chaussures. En hiver, il devait se couvrir de fourrures. Nous avons pu apprendre qu'il vivait là depuis quarante ans. A remarquer qu'il semblait très instruit.

— Un original pour de bon. Si c'était un Diogène déçu, en vous voyant il pouvait crier victoire: il avait trouvé un homme, et un homme capable de le transporter... au ciel.

Alfred AYOTTE

— Cette histoire rappelle un peu celle de Louis Hémond?

— L'autre jour en rangeant des papiers, j'ai retrouvé la lettre que M. Emile Lochon a laissée sur la table de l'école pour nous remercier de notre hospitalité. J'ai mal lu son nom d'abord et comme je confondais facilement les dates, cette idée que ce pouvait être Louis Hémond m'est passée par la tête. Cependant, à la réflexion, ce ne pouvait être cela. Hémond n'est venu au Canada, n'est-ce pas, qu'à la veille de la guerre, tandis que Lochon a dû y venir il y a plus de cinquante ans. Ce Lochon est peut-être un Louis Hémond sans succès. Il n'a pas découvert son Périlbonka.

— Avez-vous sous la main cette lettre d'Emile Lochon?

— Un instant, je la retrouve.

— Ce passage de Lochon, la visite de Louis Hémond, cela fait se demander combien de Français sont venus au Canada pour chercher la matière d'un beau roman. Hémond, en quelques mots, trouve la matière d'un chef-d'œuvre. Combien d'autres ont peut-être déployés les mêmes efforts, mais doués d'un moindre talent d'observateur et de conteur, sont demeurés inconnus? Lochon a-t-il séjourné longtemps au Canada? A-t-il écrit un ouvrage ou de simples chroniques sur notre pays? Bien difficile de le savoir aujourd'hui! Le temps efface vite des traces aussi passagères. L'abbé Armand Von, de l'Oratoire, qui s'occupe de relever tous les écrits des Français sur le Canada, n'a pas rencontré le nom de Lochon dans son travail.

Voilà Mme Lachaine, lettre de Lochon à la main. C'est une courte lettre, un billet de remerciements.

Mesdemoiselles,

Ne voulant pas vous déranger pendant vos heures d'études, je me permets, au moyen de cette lettre, de vous présenter l'expression de mes vifs remerciements et de ma sincère gratitude; croyez que j'ai su apprécier pendant ces quelques instants votre mérite et votre bienveillance. L'emporte avec moi de bons et de doux souvenirs que le temps même ne saurait effacer (sic). Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

Emile LOCHON.

— Vous avez bien fait, madame Lachaine, de conserver cette lettre. Elle a acquis une valeur historique. Vous rappelez-vous autre chose que M. Lochon vous aurait dit?

— Je me souviens qu'il a parlé des paysans de France et de son désir de mieux connaître nos cultivateurs. Il aimait beaucoup les paysages canadiens. Pour lui, notre pays était merveilleux.

— Il avait bien raison de le dire. Et il a dû l'écrire à sa mère et à sa soeur, comme le faisait Louis Hémond. C'est une heure perdue avec vous, madame Lachaine, n'est-ce pas une heure perdue?

A. A.

— Vous avez bien fait, madame Lachaine, de conserver cette lettre. Elle a acquis une valeur historique. Vous rappelez-vous autre chose que M. Lochon vous aurait dit?

— Je me souviens qu'il a parlé des paysans de France et de son désir de mieux connaître nos cultivateurs. Il aimait beaucoup les paysages canadiens. Pour lui, notre pays était merveilleux.

— Il avait bien raison de le dire. Et il a dû l'écrire à sa mère et à sa soeur, comme le faisait Louis Hémond. C'est une heure perdue avec vous, madame Lachaine, n'est-ce pas une heure perdue?

A. A.

## CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL

Départ 8 h Bonaventure

NORTH BAY -- \$8.50	
Cochab	\$11.00
Coburn	14.85
Attelbury	11.20
Attention: Les billets d'excursion ne sont pas valables dans les trains 49 et 50, le "Northland" et "N.O."	
RETOUR jusqu'au MARDI, 12 juillet.	
COATICOOK -- \$3.25	
Island Pond	\$3.85
Richmond	2.05
Shenbrook	2.70
Fernham	1.10
Waterloo	1.75
Garneau	2.45
Grand'Mère	2.35
Alexandria	1.45
St. Andrews East	1.00

Départ 9 h, p.m. (h. s.) ou plus tard.

VEN. 8 JUILLET, ou par tous les trains

SAMEDI 9 JUILLET

ou, par les trains du matin

DIMANCHE 10 JUILLET

RETOUR: jusqu'au lundi, 11 juillet.

Shawinigan Falls -- \$2.20

Voitures ordinaires. Pour plus de renseignements, consultez un agent du C.N.R., ou téléphones MA. 4731.

# L'histoire de l'île-aux-Grues

Peintures et dessins de coutumes anciennes — "Ce Lochon est peut-être un Louis Hémond sans succès"

A Québec, rue Saint-Jean, une bonne vieille de chez nous est en train d'écrire l'histoire de l'île-aux-Grues et d'illustrer certaines coutumes anciennes pour en perpétuer le souvenir chez ses enfants et petits-enfants. Occupation fructueuse et rare. Quel est le nom et l'âge de cette brave et active Québécoise? Mme Georges Lachaine, âgée de quatre-vingts ans bien sonnées.

Si Mme Lachaine entend un peu dur, elle est demeurée alerte. Elle a même une tournure d'esprit très originale. Sa conversation ne manque pas de piquant. Malgré son âge, elle tient maison, fait seule toute sa besogne, a bien soin de son mari, octogénaire comme elle, et bien conservé lui aussi, puisqu'il va à la pêche au lac au Saumon, dans la vallée de la Matapédia. Ce n'est pas à la porte. Bref, ce ménage qui reçoit cet été la visite de la quatrième génération, se débrouille seul sans difficulté, mieux que bien des jeunes.

Madame Lachaine est à sa petite table de travail, occupée à peindre un coussin. Aux murs, des peintures et des peintures qu'elle a faites dans ses moments de loisir.

— A mon âge, dit-elle, on en a des loisirs. On se couche de bonne heure le soir, on se lève tôt pour aller à la messe. Il n'est pas tard l'avant-midi que les soins du ménage sont terminés. Il reste plusieurs heures devant soi pour les arts d'agrément.

— Alors vous faites de la peinture?

— Ou simplement du dessin en couleurs, comme ceci. J'ai voulu illustrer pour mes enfants la scène du pain bénit, telle que je l'ai vue à l'île-aux-Grues quand j'avais dix ans. Il y a donc soixante-dix ans maintenant, nous avions à la fête des saints Innocents le petit pain bénit des enfants. Mon dessin indique le costume, le rite de la cérémonie, la disposition des personnages, etc. Tout cela, pour mes enfants!

Mme Lachaine a une manière de prononcer le mot "enfants" qui laisse penser que, pour elle, enfants et petits-enfants sont la grande consolation de sa verte vieillesse.

— J'ai trois fils à Québec et une fille à Ottawa. Je viens de recevoir un portrait du bébé, qui constitue la quatrième génération. Ils vont m'amener la petite.

La petite, c'est la quatrième génération.

— A part la peinture et le dessin, vous écrivez souvent à vos enfants, sans doute?

— J'entretiens une correspondance suivie avec eux. Je suis une ancienne maîtresse de manier la plume. Mais j'écris autre chose. Je trouve cela amusant, ça fait plaisir à certaines études sur cette île, mais elles sont froides. Je voudrais, dans la mesure de mes forces, jeter sur le papier tout ce que j'en sais par d'autres et surtout tout ce que j'en sais par moi-même. Ça servirait peut-être plus tard à quelqu'un qui voudrait faire une étude pénétrante de cette île de caractère bien particulier. C'est une petite île qui a conservé d'anciennes coutumes savoureuses.

— Cette histoire rappelle un peu celle de Louis Hémond?

— L'autre jour en rangeant des papiers, j'ai retrouvé la lettre que M. Emile Lochon a laissée sur la table de l'école pour nous remercier de notre hospitalité. J'ai mal lu son nom d'abord et comme je confondais facilement les dates, cette idée que ce pouvait être Louis Hémond m'est passée par la tête. Cependant, à la réflexion, ce ne pouvait être cela. Hémond n'est venu au Canada, n'est-ce pas, qu'à la veille de la guerre, tandis que Lochon a dû y venir il y a plus de cinquante ans. Ce Lochon est peut-être un Louis Hémond sans succès. Il n'a pas découvert son Périlbonka.

— Avez-vous sous la main cette lettre d'Emile Lochon?

— Un instant, je la retrouve.

— Ce passage de Lochon, la visite de Louis Hémond, cela fait se demander combien de Français sont venus au Canada pour chercher la matière d'un beau roman. Hémond, en quelques mots, trouve la matière d'un chef-d'œuvre. Combien d'autres ont peut-être déployés les mêmes efforts, mais doués d'un moindre talent d'observateur et de conteur, sont demeurés inconnus? Lochon a-t-il séjourné longtemps au Canada? A-t-il écrit un ouvrage ou de simples chroniques sur notre pays? Bien difficile de le savoir aujourd'hui! Le temps efface vite des traces aussi passagères. L'abbé Armand Von, de l'Oratoire, qui s'occupe de relever tous les écrits des Français sur le Canada, n'a pas rencontré le nom de Lochon dans son travail.

Voilà Mme Lachaine, lettre de Lochon à la main. C'est une courte lettre, un billet de remerciements.

Mesdemoiselles,

Ne voulant pas vous déranger pendant vos heures d'études, je me permets, au moyen de cette lettre, de vous présenter l'expression de mes vifs remerciements et de ma sincère gratitude; croyez que j'ai su apprécier pendant ces quelques instants votre mérite et votre bienveillance. L'emporte avec moi de bons et de doux souvenirs que le temps même ne saurait effacer (sic). Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

Emile LOCHON.

— Vous avez bien fait, madame Lachaine, de conserver cette lettre. Elle a acquis une valeur historique. Vous rappelez-vous autre chose que M. Lochon vous aurait dit?

— Je me souviens qu'il a parlé des paysans de France et de son désir de mieux connaître nos cultivateurs. Il aimait beaucoup les paysages canadiens. Pour lui, notre pays était merveilleux.

— Il avait bien raison de le dire. Et il a dû l'écrire à sa mère et à sa soeur, comme le faisait Louis Hémond. C'est une heure perdue avec vous, madame Lachaine, n'est-ce pas une heure perdue?

A. A.

M. Léopold Richer, notre correspondant à Ottawa, peut compter parmi ceux d'entre les Canadiens français les plus au courant de la politique fédérale. Observateur intelligent, témoin objectif, M. Richer suit avec une attention toujours soutenue une toute ouïe noire avenir national est constamment engagé. Il nous rend, sur ce terrain, des services précieux.

À l'époque de la commission Rowell, le livre de M. Richer, *Notre problème politique*, paraît à point nommé. Au lieu d'un simple débat d'ordre juridique, M. Richer montre, derrière les formules légales, tout ce qui s'agit, et se combat, et se camoufle, de réalités sociales, économiques et culturelles.

L'auteur défend la thèse autonomiste, qui lui semble l'attitude historique, l'attitude fondamentale du Canada français. Il ne se fait aucune illusion sur les données du problème: "Notre avenir politique, écrit-il, la réalité politique le déterminera dans une très forte mesure. Nous voulons dire par là que les Canadiens français devront prendre des décisions sur des principes et des faits qu'ils n'auront pas posés. Mais si l'on veut absolument du séparatisme, les centralisateurs n'ont qu'à mettre leurs projets à exécution. Nous plaçons notre confiance nationale bien au-dessus d'une forme de gouvernement, d'un régime ou de partis politiques."

*Notre problème politique* est le livre d'un réaliste, qui n'aime pas à se payer de mots. Aussi, a-t-il tenu à ne pas livrer à la publication un livre bourré de notes, mais à étudier les données essentielles. La table des matières en donnera une bonne idée: Positions; La réforme de la constitution; Les tendances séparatistes; Les griefs des Canadiens français; La course à la réforme; La souveraineté du Canada; Contrat, institution ou entente; Conclusions.

*Notre problème politique*, de M. Léopold Richer, en vente à la Librairie du Devoir, au prix de \$0.75 l'unité.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour les pays au tarif des compagnies de paquebots, navires de fer, autobus, aéroports, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones BELAIR 3361.

M. Léopold Richer, notre correspondant à Ottawa, peut compter parmi ceux d'entre les Canadiens français les plus au courant de la politique fédérale. Observateur intelligent, témoin objectif, M. Richer suit avec une attention toujours soutenue une toute ouïe noire avenir national est constamment engagé. Il nous rend, sur ce terrain, des services précieux.

À l'époque de la commission Rowell, le livre de M. Richer, *Notre problème politique*, paraît à point nommé. Au lieu d'un simple débat d'ordre juridique, M. Richer montre, derrière les formules légales, tout ce qui s'agit, et se combat, et se camoufle, de réalités sociales, économiques et culturelles.

L'auteur défend la thèse autonomiste, qui lui semble l'attitude historique, l'attitude fondamentale du Canada français. Il ne se fait aucune illusion sur les données du problème: "Notre avenir politique, écrit-il, la réalité politique le déterminera dans une très forte mesure. Nous voulons dire par là que les Canadiens français devront prendre des décisions sur des principes et des faits qu'ils n'auront pas posés. Mais si l'on veut absolument du séparatisme, les centralisateurs n'ont qu'à mettre leurs projets à exécution. Nous plaçons notre confiance nationale bien au-dessus d'une forme de gouvernement, d'un régime ou de partis politiques."

*Notre problème politique* est le livre d'un réaliste, qui n'aime pas à se payer de mots. Aussi, a-t-il tenu à ne pas livrer à la publication un livre bourré de notes, mais à étudier les données essentielles. La table des matières en donnera une bonne idée: Positions; La réforme de la constitution; Les tendances séparatistes; Les griefs des Canadiens français; La course à la réforme; La souveraineté du Canada; Contrat, institution ou entente; Conclusions.

*Notre problème politique*, de M. Léopold Richer, en vente à la Librairie du Devoir, au prix de \$0.75 l'unité.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour les pays au tarif des compagnies de paquebots, navires de fer, autobus, aéroports, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones BELAIR 3361.

Corby's SPECIAL SELECTED RYE WHISKY

EMBOUTILLÉ EN ENTREPOIT AU CANADA (VIII 12 ANS)

13 oct. 11.25 - 25 oct. 12.40 - 40 oct. 13.60

40c minimum

### TARIF des annonces classifiées "DEVOIR"

du

Téléphone: BELAIR 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.

ANNALES ANNIVERSAIRES, SERVICES MESSANGES, GRANDS MESSANGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPTÔMES, BONS VOYAGES, etc. par mot minimum de 50c. FIANCÉES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

FINANCE SUR AUTOMOBILES

Argent refiné sur automobiles — Finances — Refinances — Votre chèque dans 10 minutes — Crédit Moderne Ltee. 4527 St-Jacques, MARQUETTE 3955. 10c.

raissait très instruit. Il n'était ni gros ni grand. Il était brun, avait une physionomie lointaine. On aurait dit que son regard était en Europe. Il avait apparemment trente ans.

— Etait-il Français?

— On pouvait le deviner, mais il n'avait pas dit d'ailleurs. Il est arrivé à l'école l'anglais sonnait. Ma soeur et moi partions manger à quelques pas de l'école dans une famille amie. Avant de partir, après lui avoir donné du papier et une plume, je lui ai offert un verre de lait et des biscuits, pensant qu'il devait avoir faim. Il a accepté et s'est mis à écrire, écrire, écrire. Au retour à l'école, il avait écrit nombre de feuilles. Il m'a raconté qu'il s'en allait à pied au Saguenay, qu'il cherchait du neuf, qu'en France tout était exploité et qu'il était venu au Canada "se faire des ailes". Il a parlé de sa mère et de sa soeur qu'il aimait bien et à qui il voulait rendre la vie plus facile.

Un Louis Hémond sans succès

— Cette histoire rappelle un peu celle de Louis Hémond?

— L'autre jour en rangeant des papiers, j'ai retrouvé la lettre que M. Emile Lochon a laissée sur la table de l'école pour nous remercier de notre hospitalité. J'ai mal lu son nom d'abord et comme je confondais facilement les dates, cette idée que ce pouvait être Louis Hémond m'est passée par la tête. Cependant, à la réflexion, ce ne pouvait être cela. Hémond n'est venu au Canada, n'est-ce pas, qu'à la veille de la guerre, tandis que Lochon a dû y venir il y a plus de cinquante ans. Ce Lochon est peut-être un Louis Hémond sans succès. Il n'a pas découvert son Périlbonka.

— Avez-vous sous la main cette lettre d'Emile Lochon?

— Un instant, je la retrouve.

— Ce passage de Lochon, la visite de Louis Hémond, cela fait se demander combien de Français sont venus au Canada pour chercher la matière d'un beau roman. Hémond, en quelques mots, trouve la matière d'un chef-d'œuvre. Combien d'autres ont peut-être déployés les mêmes efforts, mais doués d'un moindre talent d'observateur et de conteur, sont demeurés inconnus? Lochon a-t-il séjourné longtemps au Canada? A-t-il écrit un ouvrage ou de simples chroniques sur notre pays? Bien difficile de le savoir aujourd'hui! Le temps efface vite des traces aussi passagères. L'abbé Armand Von, de l'Oratoire, qui s'occupe de relever tous les écrits des Français sur le Canada, n'a pas rencontré le nom de Lochon dans son travail.

— Vous avez bien fait, madame Lachaine, de conserver cette lettre. Elle a acquis une valeur historique. Vous rappelez-vous autre chose que M. Lochon vous aurait dit?

— Je me souviens qu'il a parlé des paysans de France et de son désir de mieux connaître nos cultivateurs. Il aimait beaucoup les paysages canadiens. Pour lui, notre pays était merveilleux.

— Il avait bien raison de le dire. Et il a dû l'écrire à sa mère et à sa soeur, comme le faisait Louis Hémond. C'est une heure perdue avec vous, madame Lachaine, n'est-ce pas une heure perdue?

A. A.

A l'Oratoire Saint-Joseph PROCESSION AUX FLAMBEAUX, DEMAIN SOIR.

Vendredi soir, le 1er juillet, à 8 h. 30, l'Oratoire Saint-Joseph fera le Sacré Coeur. A cet effet, il y aura une procession aux flambeaux dans les jardins de l'Oratoire. Le Saint Sacrement sera porté par M. l'abbé G. Sanche, curé de Notre-Dame-des-Neiges. La procession fera halte aux deux repositoires suivants: le premier, en face du monument de saint Joseph et le deuxième, à la chapelle historique de l'Oratoire.

## Cinquante évêques Oblats

Au cours d'un siècle

Rome, (Par courrier) — De l'Église romaine des Oblats — La nomination récente de Mgr Masson au siège archiepiscopal de Colombie porte à cinquante le chiffre des évêques donnés par les Oblats à l'Église catholique. Le premier évêque Oblat fut le fondateur lui-même, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod. Seize ans après la fondation, le Pape Grégoire XVI le fit venir à Rome pour lui conférer la dignité épiscopale le 14 octobre 1832. En 1837, il fut nommé évêque de Marseille et l'administrateur de cette Église pendant 24 ans, jusqu'à sa mort. De son vivant, il vit six de ses fils élevés à la même dignité. Sauf Mgr Guigues, ils ont été tous consacrés par le fondateur lui-même.

Donnons ici les dignitaires de la Congrégation des O. M. I. Pour plus de commodité nous suivons l'ordre alphabétique.

Evêques défunts

1. Mgr Charles J. E. de Mazenod, fondateur des O. M. I.
2. Cardinal Guibert, AEV. Paris.
3. Mgr Allard, AEV. tit. Taron.
4. Mgr Balain, AEV. Auch.
5. Mgr Bonjean, AEV. Colombo.
6. Mgr Coudert, A., AEV. Colombo.
7. Mgr Dantenwill, AEV. Ptolemais.
8. Mgr Grouard, AEV. tit. Eglise.
9. Mgr Langevin, AEV. St-Boniface.
10. Mgr Legal, AEV. Edmonton.
11. Mgr Marqué, AEV. Colombo.
12. Mgr Mélian, AEV. Colombo.
13. Mgr Taché, AEV. St-Boniface.

Evêques vivants

32. Cardinal Villeneuve, AEV. Québec.
33. Mgr Masson, AEV. Colombo.
34. Mgr Bonhomme, Basutoland.
35. Mgr Breyt, Mackenzie.
36. Mgr Buzoz, Yukon.
37. Mgr Genez, Basutoland.
38. Mgr Clabaut, coadj. B. d'Hudson.
39. Mgr Coudert, J., coadj. Yukon.
40. Mgr Delalle, Natal.
41. Mgr Fallaize, coadj. Mackenzie.
42. Mgr Gotthardt, Windhoek.
43. Mgr Guy, Gravelbourg.
44. Mgr Guyonard, Jaffna.
45. Mgr Lajeunesse, Kewatin.
46. Mgr Langlois, Grouard.
47. Mgr Meysing, Kimberley.
48. Mgr O'Leary, Transvaal.
49. Mgr Rhéaume, Haileybury.
50. Mgr Turquetil, B. d'Hudson.

Total 19 évêques dont: 1 Cardinal-archevêque, 3 évêques résidentiels, 10 Vicaires apostoliques, 1 Vic. apost. retiré (Mgr Genez), 3 évêques coadjuteurs.

### "Les leçons de la guerre d'Espagne"

PAR LE GENERAL DUBAË

Préface du général Weygand

Table des matières: La genèse de la guerre civile; Comment se sont formées les armées opposées; Comment s'est établie la frontière entre les deux parties: Bilbao; Madrid; Santander; Conclusion.

Volume de 245 pages, 4 cartes hors texte, 7 gravures, 90s franco. Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

## VENTE DES IMMEUBLES POUR TAXES

### Ville de la Pointe-aux-Trembles

Avais public est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère en l'Hôtel de Ville de la ville de la Pointe-aux-Trembles, VENDREDI, le QUINZIÈME jour du mois de JUILLET, 1938, à DIX heures de l'avant-midi (heure solaire) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission Municipale de Québec par décision en date du 12 mai 1938, a autorisée une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, article 550, tel qu'amendé par 24 Geo. V, chapitre 33, section 3.

Propriétaires de biens-fonds	Numéro de cadastre
Armand, Antoine et Jos.	211-226 à 428 incl.
Beauv, Fred. & uxior	173-188, 189
Baerew, Alfred	109-105 à 111 incl.
Bourgis, Joseph	121-135
Beaudette, Victor, Mme	121-1082 à 1085 incl., 1049 à 1051.
Beaudette, J.-E.	109-947, 948, 121-1048 avec 106-949
	175-44, 139
Brossard, Ephrem, Mme Vve	191-2-6 avec 1-5
Brunet, Cléophas, Succ.	184-286
Charlebois, L. Mme	180-79
Champagne, Moïse	181-142
Chevalier, Rodolphe & al.	180-111 à 113 incl.
Choutillat, Jos.-Michel	206-330
Chaput, Philomène	206-429
Chaput, Marie	206-428
Dery, R.-C.	211-472, 1048, 1051, 1056 à 1071 incl., 1084 à 1088 incl., 215-6
Desrosiers, Léopold	182-156, 190
Dufour, Joseph	181-272
Drazick, John	184-357
Durancieux, J.-O.	181-208
Frerrière alias Lafrenière, Héleine	182-94, 95
Fillon et Langelier, J.-Donat	181-757, 758
Fortin, Anthyme	181-138 à 137 incl.
Falandou, Adolphe, Succ.	227-185 à 188 incl., 230 à 234 incl., 236
Gaudin, Arthur	189-1
Gagnon, Séverin	182-528 à 530 incl.
Généreux, Georges	177-136, 168 à 171 incl.
Gervais, Napoléon, Mme	177-136, 168 à 171 incl.
Giovanni Buttino	182-349
Guilbault, Venancé	182-61
Guay, Michel, Mme Vve	93-441, 442
Hamelin, Euprem, Mme Vve	109-944
Hamelin, J.-Octave, Mme, Succ.	212-121 à 333 incl.
Hatchow, Adolphe	205-901, 902
Kirschner, Anton & al.	181-140, 141
Kagan, Abraham	208-91, 92
Kryszewski, Wladyslaw	189-39, 208
Lafrancœur, H.-O.	199-33, 34, 40, 41
Lafrenière, J.-O.	93-379
Lafrenière, J.-O.	101-87, 90
Lafrancœur, Jos.-Eugène	109-352, 353
Lafrenière, Rodolphe	199-736
Lajeunesse, Ernest	206-874
Labrecque, H.-Z.	206-874
LeBlond, Edouard	222-89 à 229 incl., 268 à 371 incl.
Leclair Automobile Supply Co.	172-112
Levesque, Joseph	172-112
Martin, Thomas, Mme Vve	121-130, 131
Marc, Doris	182-672, 671 avec 181-124
Martin, Deudonné	181-230 avec 181-788
Martinet, J.-Alfred	182-143
Mystic Stephen	93-282, 283
Nemay, Salem, Mme	184-250
Normandin, Gaston	192-349, 208, 184-323
Norkus, Peter	184-246, 247
Ouellette, Olys	208-523
Paquin, Joseph	

# La convention "libre" de Sorel

Tous les "bien-pensants", hommes et femmes, peuvent être délégués — Le congrès sera vraiment libre et largement ouvert — Ce n'est pas l'A. L. N. qui choisira les délégués — Tous peuvent participer à l'organisation du congrès — Ceux qui désirent être délégués devront en exprimer le désir avant le 5 juillet

Précisions données par Me Philippe Ferland, à Radio-Canada

Voici un résumé de la causerie prononcée, ces jours derniers, à Radio-Canada, par Me Philippe Ferland, de l'A.L.N., en marge de la prochaine convention annoncée par M. Paul Gouin, pour les 23 et 24 juillet prochains à Sorel, et à laquelle sont invités tous les groupes oppositionnistes indépendants.

Les organisateurs du congrès de Sorel, ont divisé la province en deux districts. Le district de Québec comprend les comités suivants: Bonaventure, Beauce, Bellechasse, Champlain, Chicoutimi, Charlevoix-Saguenay, Dorchester, Frontenac, Gaspé-Sud, Gasp-Nord, Îles de la Madeleine, Kamouraska, L'Islet, Lévis, Lotbinière, Lavolette, Lac-Saint-Jean, Matapédia, Matane, Mégantic, Montmorency, Montserrat, Portneuf, Québec-Comté, Québec-Ouest, Québec-Centre, Québec-Est, Rimouski, Roberval, Rivière-du-Loup, Saint-Sauveur, Témiscouata. Tous les autres comités entrent dans le district de Montréal. Tous ceux qui désirent assister au Congrès de Sorel, des 23 et 24 juillet, quel que groupe ou parti qu'ils appartiennent, exception faite de la vieille et de la jeune gang, tous ceux qui désirent assister au congrès comme délégués et qui peuvent payer leurs dépenses, tous ceux également qui peuvent participer activement à l'organisation de la délégation de leur comté sont priés d'écrire immédiatement à M. Horace Philippon, 335, boulevard Charest, si leur comté est du district de Québec et à M. Jean Martineau, 438, rue Saint-François-Xavier, si leur comté est du district de Montréal.

Cette invitation s'adresse aux femmes que l'A.L.N. place dans le domaine politique sur un pied de parfaite égalité avec les hommes et elle s'adresse non seulement aux partisans de l'A.L.N., mais à tous les libéraux et conservateurs bien pensants, à tous les partisans du parti national et à tous les indépendants et à tous les vrais nationaux.

### Lettres de convocation

Toutes les personnes qui auront écrit ainsi pour exprimer leur désir de participer au congrès comme délégués ou pour prendre part à l'organisation de leur délégation seront convoquées par une lettre du comité central de Québec ou de Montréal se réunissant au chef-lieu de leur comté, à une date et à un endroit qui leur seront indiqués dans ladite lettre, pour choisir, parmi elles, les délégués qui représenteront leur comté. Cette lettre mentionnera le nombre de délégués qui devront être choisis et elle contiendra une liste des personnes qui auront écrit au comité central de

Québec et de Montréal pour offrir leurs services comme délégués ou participer à l'organisation de leur délégation de comté.

Toute personne qui, après avoir écrit, n'aura pas reçu par inadvertance ou par erreur cléricale, cette lettre de convocation n'aura qu'à se présenter au chef-lieu de comté et sur preuve de sa bonne foi, elle sera admise par les autres personnes présentes à l'assemblée chargée d'écrire les délégués de comté. Cette formule d'organisation s'applique à toute la province, aussi bien pour les comités de villes que pour ceux des campagnes.

### Congrès vraiment libre

Les raisons qui ont motivé le choix de cette formule s'inspirent de la volonté des organisateurs de faire du congrès de Sorel un congrès vraiment libre et le plus largement ouvert. Ces organisateurs veulent permettre au plus grand nombre de personnes possible d'y assister et par conséquent, avant de fixer le nombre de délégués par comté, ils aimeraient connaître les noms des personnes qui veulent y assister, afin d'admettre le plus de monde possible, tout en tenant compte des facilités d'accommodation de Sorel. C'est dire qu'il attendront, pour fixer le nombre des délégués de chaque comté, d'avoir reçu les réponses à leur invitation.

Si l'A.L.N. avait voulu faire comme les autres partis, elle aurait choisi elle-même ses délégués et elle aurait organisé un véritable congrès fermé, "une convention pactée". Le congrès des forces oppositionnistes bien pensants est et sera libre: ce n'est pas l'A.L.N. qui choisira les délégués. Elle se contentera de convoquer les personnes qui lui auront écrit, soit pour offrir leurs services comme délégués de comté, soit pour participer activement à l'organisation de la délégation de comté. Ces personnes seront invitées à se réunir à telle date et à tel endroit du chef-lieu pour choisir elles-mêmes, parmi ces différentes personnes, celles qui, de définitive, représenteront le comté au congrès.

Cette formule offre un autre avantage non moins appréciable: elle fournit l'occasion de faire un recensement de tous ceux qui peuvent s'occuper activement d'organisation dans leur comté et c'est ainsi que ces comités d'organisation du congrès deviendront, après les 23 et 24 juillet, des comités permanents, ce qui permettra de renouveler les cadres des indépendants.

Le congrès de Sorel ainsi fait sera vraiment libre. Il ne sera pas l'expression d'une petite clique, mais l'oeuvre libre de toutes les personnes, à quelque groupe qu'elles appartiennent, qu'elles soient les partisans de l'A.L.N. ou non, qui veulent en finir avec la vieille "gang" du parti libéral et la jeune "gang" de la soi-disant union nationale. Le congrès de Sorel ne sera pas fermé. Son recrutement s'exercera avec la plus grande indépendance d'action et en cela il s'opposera diamétralement à toutes les autres réunions de ce genre. Ailleurs l'on pratique de savantes et d'habiles combinaisons. Trop souvent les organisateurs professionnels des vieux partis convoquent en cachette une réunion et là ils choisissent eux-mêmes, comme délégués de paroisse ou de comté, des amis sûrs, tout dévoués à leurs intérêts. L'A.L.N. ne procédera pas en cachette, mais en plein jour. Son invitation est publique et elle est faite par la voie publicitaire la plus large et la plus susceptible d'atteindre le plus de monde: la radio. Elle s'adresse à tous les citoyens bien pensants de quelque groupe qu'ils soient, désireux de pourvoir la province d'une politique profondément constructive. Aux femmes, comme aux hommes.

Il y a dans cette formule une telle liberté d'accès qu'une personne qui, après avoir accepté par écrit l'invitation, ne serait pas convoquée à la réunion du chef-lieu et qui, s'étant présentée à cette réunion, en serait refusée l'entrée, cette personne ainsi évincée pourrait dénoncer cette attitude au comité central de Québec ou de Montréal et, au besoin, au public en général.

Le congrès de Sorel sera à ce point ouvert qu'aucune personne de bonne foi, qu'aucune paroisse ne saurait reprocher à l'A.L.N. plus tard de l'avoir éliminée de l'organisation de la délégation de son comté.

Le congrès des forces oppositionnistes sera vraiment libre. A leur arrivée, les délégués n'y trouveront pas un nombre imposant de délégués créés de toute pièce pour les besoins des combinaisons et des majorités. Il n'y aura pas de ces votes commandés d'avance par la nomination de délégués ex officio ou spéciaux. Au Congrès de Sorel, il n'y aura ni délégués spéciaux ni délégués ex officio nommés par les comités d'organisation. Il appartiendra aux délégués de comté, s'ils le jugent à propos, de décider, à l'ouverture du Congrès, s'ils doivent accorder à d'autres personnes le privilège d'avoir voix délibérative au cours des délibérations.

## Cinéma et Télévision

Nouvelles et commentaires  
ette lutte

Présumant avec une singulière insolence que la loi qui interdit aux moins de seize ans l'entrée dans les cinémas publics sera rapetée ou amendée en leur faveur, de trop nombreux directeurs de salles, un peu partout dans la province, admettent les enfants dans leur théâtre. La loi n'a pourtant subi à date aucune modification, nous le savons. Cela promet pour plus tard. Mais ce changement tant rêvé par les financiers du spectacle ne devra pas se faire. Le Devoir a commencé à ce sujet une campagne qui est susceptible d'empêcher la victoire du box-office sur l'éducation. Déjà plusieurs organisations catholiques et nationales se sont émues de la situation et ont avisé par lettres et pétitions respectives qui ont charge de faire respecter l'ordre et les lois. Il faut à tout prix que les enfants demeurent en dehors des cinémas publics. Comme nous le disions dans des articles précédents, le cinéma pour les moins de seize ans, c'est l'affaire des éducateurs. Eux seuls devront décider avec les législateurs si ces derniers veulent absolument amender la loi actuelle, où, quand, et comment il convient de donner des représentations cinématographiques aux enfants.

Voici en résumé ce que nous préconisons pour ce qui regarde cette question de cinéma pour enfants. Si on désire donner au cinéma aux enfants, que ce soit dans les écoles. Que les films soient choisis par un comité spécial composé d'éducateurs. Enfin, que l'on exige aucun prix d'admission — et cela est important — pour ces représentations.

Si le cinéma pour enfants doit être avant tout affaire d'éducation, il appartient aux commissions scolaires de défrayer à même leur budget les frais de ce nouveau mode d'enseignement. Nous reviendrons à l'occasion plus en détail sur ces divers points. Pour l'instant nous ajoutons à ces notes la protestation des Chevaliers de Colomb du Conseil 1001 des Trois-Rivières, contre l'entrée des enfants dans les salles publiques et nous en profitons pour féliciter ces messieurs de leur attitude nette dans cette affaire, à d'avance maintenant à suivre leur exemple et de venir renforcer les rangs.

M. H.

Voici ce texte en question:

Trois-Rivières, 30 juin. (D.N.C.) — Les Chevaliers de Colomb du Conseil 1001 de notre ville sont opposés à l'admission des enfants aux cinémas. Ils ont adopté une résolution adressée au Premier Ministre, l'Honorable M. L. Duplessis, s'opposant à tout amendement à la Loi du cinéma pouvant favoriser l'admission des enfants dans les salles. La résolution déclare que les éducateurs et non pas les industriels doivent juger des services que le film peut rendre dans le domaine de l'éducation. Les Chevaliers de Colomb recommandent que les films éducatifs soient montrés aux enfants dans les écoles ou dans des salles spéciales et sous le contrôle des éducateurs.

Au C.P.R.

## MM. Raoul Bourgeois et L.-M. Morin

Deux autres Canadiens français promus

La nomination de M. Raoul Bourgeois au poste d'agent général du service des postes et bagages au Pacifique Canadien a été annoncée hier par M. W. E. Allison, gérant de ce service à Montréal. M. Bourgeois succède à M. J. Anderson, qui vient de prendre sa retraite. M. Bourgeois entra à l'emploi du Pacifique Canadien en 1904, comme commis au service des bagages à Montréal. Il devint chef de bureau en 1916 et continua à remplir ces fonctions jusqu'en 1930, date de sa promotion comme agent général adjoint au service des postes et bagages.

M. Patterson, qui remplace M. Bourgeois, entra au C.P.R. en 1918, à Calgary, dans le service des bagages; il devint chef de bureau en 1924, situation qu'il occupa jusqu'à aujourd'hui. M. Patterson aura désormais ses bureaux à Montréal.

M. L.-M. Morin

M. R. W. Scott, surintendant des terminaux au Pacifique Canadien, à Montréal, vient d'annoncer la nomination de M. L.-M. Morin au poste d'agent du service des marchandises de cette compagnie à St-Henri de Montréal.

M. Morin est originaire de St-Pierre-et-Miquelon. Il entra au service du Pacifique Canadien en 1908, comme messager à l'atelier des locomotives d'Hochelega. En 1910, il était transféré au service de l'exploitation du C.P.R., où il servit comme chef de bureau, agent des courtes et directeur adjoint des courtes, jusqu'en 1935, date de son entrée dans les bureaux de M. R. W. Scott, surintendant des terminaux à Montréal.

M. Morin est un fervent du sport. Il était à la tête de l'équipe de baseball des Terminus de Montréal quand cette dernière, pendant deux années consécutives, gagna le trophée Beatty. C'est aussi un enthousiaste du hockey; il était un des administrateurs de l'équipe de hockey LaFontaine et, il y a deux ans, il remplit les fonctions de président de la Ligue de hockey Montréal-Royal. M. Morin espère dans sa nouvelle situation pouvoir accorder encore plus de temps aux sports.

## Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

**Premières**  
"Capitol"  
YELLOW JACK — Film médico-militaire. Interprètes: Robert Montgomery, Virginia Bruce, Lewis Stone, Andy Devine. Pour tous.

"Cinéma de Paris"  
HOLD THAT KISS — Comédie. Interprètes: Maureen O'Sullivan, Dennis O'Keefe, Jesse Ralph, George Barbier. Pour tous.

"Orpheum"  
REGAIN — Drame social. Réalisation de Marcel Pagnol. Interprètes: Gracie Domiche, Fernande, Marguerite Moreno, Gabriel Gabrio, Henri Poupon, Milly Mathis. Le village d'Aubusson est en ruines. Il y demeure plus d'un jeune homme et une vieille femme: la Manèche. Le neveu de Gédémus a recueilli Ursule, une fille dont les hommes s'amusent. Mais Gédémus ne voit en elle qu'une auxiliaire économique pour tirer sa charrette. Ursule rencontre Pantoulet et elle comprend qu'elle sera sa meilleure amie. Elle s'installe à Aubusson et lentement le village va revivre. Pour adultes.

"Palace"  
STELLA DALLAS — Histoire sentimentale. "Une jeune fille pauvre qui se marie à un homme d'un rang social plus élevé, lequel vient vite fatigué des manières un peu frustes de sa femme et se tourne vers d'autres amours plus en rapport avec sa condition. Ici entre la manifestation de l'amour de la mère pour sa pauvre fille. Mélodrame qui peut intéresser les adultes. United Artists. Interprètes: Barbara Stanwick, John Bois, Anne Shirley, Alan Hale, Marjorie Main et autres. Pour adultes.

"Princess"  
GOLD DIGGERS IN PARIS — Comédie musicale. Interprètes: Rudy Vallee, Hugo Haas, Rosemary Lane, George Jenkins, Gloria Dickson. Pour adultes.

"Saint-Denis"  
SINNERS IN PARADISE — Film d'aventure. Interprètes: Robert Montgomery, Evans, Bruce Cabot, Marion Martin, Gene Lockhart, Charlotte Wyman, Vera Bryn, Milburn Stone, Morgan Conway. Pour adultes.

"Femmes"  
NURSE FROM BROOKLYN — Film policier. Interprètes: Paul Kelly, Sally Eilers.

"Amherst"  
POOLS FOR SCANDALS — Comédie sentimentale. Vedettes: Carole Lombard, Fernand Grévy. Pour adultes.

"Arcade"  
L'HOMME DE NEIGE PART — Drame de Luigi Filandello. Mathis Pascal épouse Romilda. Il subit le mauvais caractère de sa femme. Interprètes: Eric Stanley, John Ridgely, Rosella Towne, Jean Benedict, Harland Tucker. Pour tous.

"Belmont"  
OF HUMAN HEARTS — Mélodrame d'une bonne tenue, dont l'intrigue se déroule au cours de la guerre civile américaine au milieu du dix-neuvième siècle. C'est l'histoire d'un prédicateur ambulancier et de ses tribulations. Un mariage, au mot ses traverses. Ce prédicant a un fils qui se révolte contre lui et va étudier la médecine. À la mort de son père, des demandes incessantes d'argent forcent la mère à recourir au président Lincoln qui annonce le jeune homme et lui ordonne de réintégrer la demeure paternelle. Interprètes: Walter Huston, Beulah Bondi, James Stewart, John Carradine. Pour tous.

"Cartier"  
LOOK OUT FOR LOVE — Comédie. Interprètes: Anna Neagle, Tullio Carminati. Pour adultes.

"Chateau"  
L'APPÊL DE LA VIE — Comédie dramatique. Le Dr Roujon a pour assistante le Dr Lenoir et l'épouse Jacqueline Bouvier. Lenoir aime Jacqueline et se décide pas à déclarer ses sentiments. Mais il a une femme et il ne peut pas le faire. Roujon est très ému de ces confidences de Lenoir et il s'aperçoit du sentiment profond que Lenoir éprouve pour elle. Roujon et Jacqueline finissent par s'avouer leur amour mutuel. Roujon exige qu'elle rompe immédiatement avec Lenoir. Jacqueline promet de le faire. Mais elle ne peut pas le faire. Roujon se prête à une expérience délicate et dangereuse pour

"Dollard"  
Le livre du jour que tout le monde doit lire  
Drame en trois actes, en vers, par GIRE MAIGUERET

Enfin! Nous avons notre dramaturge. Plusieurs s'étaient essayés à mettre Dollard en scène: aucun n'a réussi. Gire Maiguéret a le don. Le don de nous montrer l'âme du héros, le don de nous présenter Dollard TEL QU'IL EST avec son patriotisme ardent et éclairé, sa passion du martyre, Dollard, l'incarnation de la jeunesse ardente portant au front l'aurole de la pureté, de la vraie piété et de la chevalerie.

La critique pourra trouver des défauts à ce drame, le plus grand, peut-être, celui d'être canadien. Mais c'est en lisant et en jouant cette pièce de maître, cette pièce pleine d'évocation et d'émotion, que notre jeunesse apprendra le secret de combattre et de vaincre.

En plus, ce drame est un écrien de véritables bijoux littéraires. "L'Hymne de Dollard à la Patrie mourante", "L'Hymne de Dollard au martyre", "La prière des martyrs", "L'Épopée de la Charrue", et enfin, "L'Hymne de la jeunesse à Dollard" qui est le volume, sont des pièces qui vivront, elles sont de tous les temps, le véritable cri d'un cœur épris d'amour de Dieu et de la patrie.

Qui nous montrera ce chef-d'oeuvre pour que le public puisse le goûter aux feux de la rampe et en faire une digne apothéose à la gloire du héros du Long-Sault, au grand jour de sa fête?

En vente à la Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

essayer un nouveau sérum. Au moment d'opérer la piqûre qui le guérira, on s'aperçoit que l'ampoule de sérum a été volée. C'est une amoureuse amie de Roujon qui, par jalousie, avait pris l'ampoule et regrettait son acte, elle rapporte le sérum. Roujon est sauvé. Il partira pour l'étranger avec Jacqueline. Interprètes: Victor Francen, Roméo Devilliers, Daniel Lecourtois, Boverie, Sany Prim, Jeanne Laury. Pour tous.

"Corona"  
C'EST LUI QUE JE VEUX — Comédie. Simon a pour père un brave épicier qui tend la boutique. Mais Simon ne rêve que de motocyçlette et de sport. Il fait la rencontre de Simone, la nièce du propriétaire de l'épicerie, très riche héritière, dont le sport est l'occupation favorite. Simone et Simon s'aperçoivent l'un de l'autre et se marient. Le mariage est heureux. Interprètes: Jeanne Laury, Sany Prim, Jeanne Laury. Pour tous.

"Empress"  
SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS — Premier film important de Walt Disney. Histoire de la jeune fille blanche et d'après un conte des frères Grimm. Ce film marque une étape dans le développement de la technique de l'art cinématographique au cinéma. En bref c'est l'histoire d'une jeune princesse qui doit fuir les méchancetés de sa belle-mère jalouse. Pour tous.

"Français"  
SAILING ALONG — Comédie musicale. Interprètes: Jesse Matthews, Roy Leland, Young Jack Whiting. Pour adultes.

"Palace"  
CRIME OF DR. HALETT — Film tourné dans la jungle de Sumatra. Interprètes: John Barrymore, Josephine Hutchinson, William Garson, Barbara Read et John King. Pour tous.

"Granada"  
FIRST HUNDRED YEARS — Drame domestique. Un mari qui pendant un certain temps a dû se contenter de manger à l'école, se voit soudainement appelé à trouver sa voie dans une affaire de constructions navales. Interprètes: Tip Off, Gloria, J. Carroll-Nalsh, Larry Crabbe et Evelyn Brent.

"Imperial"  
JOY OF LIVING — Comédie. Interprètes: Irene Dunne, Douglas Fairbanks, Jean Dixon, Alice Brady, Guy Kibbee. Pour adultes.

"Laval"  
PARADISE FOR THREE — Comédie basée sur un quiproquo. Un millionnaire arrive dans un hôtel et la direction se méprend sur son identité, le traite comme indigne, le renvoie, et elle se fâche. Toutes les veilles au profit d'un second client qui est pauvre mais qu'elle croit riche. Une faulx de mort se lève. Interprètes: Reginald Owen, Edna May Oliver, Mary Astor, Herman Bing.

"Lord-Nelson"  
FORTY NAUGHTY GIRLS — Comédie musicale. Interprètes: James Gleason, Zasu Pitts. Pour adultes.

"Maisonneuve"  
HIGH FLYERS — Comédie bouffonne. Interprètes: Robert Woolley, Bert Wheeler.

"Monkland"  
WISE GIRL — Comédie. A Greenwich Village, une jeune fille millionnaire, va chercher ses nièces qui habitent avec son oncle de un étage au-dessus. Elle obtient la garde des enfants, mais l'oncle enragé, elle le malmène et tout s'arrange. Interprètes: Miriam Hopkins, Ray Milland, Walter Abel, Guinn "Big Boy" Williams. Pour tous.

"Reprises"  
"Amherst"  
POOLS FOR SCANDALS — Comédie sentimentale. Vedettes: Carole Lombard, Fernand Grévy. Pour adultes.

"Arcade"  
L'HOMME DE NEIGE PART — Drame de Luigi Filandello. Mathis Pascal épouse Romilda. Il subit le mauvais caractère de sa femme. Interprètes: Eric Stanley, John Ridgely, Rosella Towne, Jean Benedict, Harland Tucker. Pour tous.

"Belmont"  
OF HUMAN HEARTS — Mélodrame d'une bonne tenue, dont l'intrigue se déroule au cours de la guerre civile américaine au milieu du dix-neuvième siècle. C'est l'histoire d'un prédicateur ambulancier et de ses tribulations. Un mariage, au mot ses traverses. Ce prédicant a un fils qui se révolte contre lui et va étudier la médecine. À la mort de son père, des demandes incessantes d'argent forcent la mère à recourir au président Lincoln qui annonce le jeune homme et lui ordonne de réintégrer la demeure paternelle. Interprètes: Walter Huston, Beulah Bondi, James Stewart, John Carradine. Pour tous.

"Cartier"  
LOOK OUT FOR LOVE — Comédie. Interprètes: Anna Neagle, Tullio Carminati. Pour adultes.

"Chateau"  
L'APPÊL DE LA VIE — Comédie dramatique. Le Dr Roujon a pour assistante le Dr Lenoir et l'épouse Jacqueline Bouvier. Lenoir aime Jacqueline et se décide pas à déclarer ses sentiments. Mais il a une femme et il ne peut pas le faire. Roujon est très ému de ces confidences de Lenoir et il s'aperçoit du sentiment profond que Lenoir éprouve pour elle. Roujon et Jacqueline finissent par s'avouer leur amour mutuel. Roujon exige qu'elle rompe immédiatement avec Lenoir. Jacqueline promet de le faire. Mais elle ne peut pas le faire. Roujon se prête à une expérience délicate et dangereuse pour

"Dollard"  
Le livre du jour que tout le monde doit lire  
Drame en trois actes, en vers, par GIRE MAIGUERET

Enfin! Nous avons notre dramaturge. Plusieurs s'étaient essayés à mettre Dollard en scène: aucun n'a réussi. Gire Maiguéret a le don. Le don de nous montrer l'âme du héros, le don de nous présenter Dollard TEL QU'IL EST avec son patriotisme ardent et éclairé, sa passion du martyre, Dollard, l'incarnation de la jeunesse ardente portant au front l'aurole de la pureté, de la vraie piété et de la chevalerie.

# Un thé pour tous les goûts

## THE "SALADA"

"Rielto"  
Même programme que le "Papineau".

"Rivoli"  
HE COULDN'T SAY NO — Comédie. Interprètes: Frank McHugh, Cora Witherspoon. Pour tous.

"Rosemount"  
WHEN THIEF MEETS THIEF — Film de banditisme. Interprètes: Douglas Fairbanks Jr., Valerie Hobson. Pour public médioré. Interprètes: John Barrymore, Charles Bickford, Louis Campbell, Evelyn Brent.

"Orleans"  
Même programme que le "Mount-Royal".

"Outramont"  
Même programme que "Empress".

"Papineau"  
MERRYLY WE LIVE — Comédie. Interprètes: Constance Bennett, Brian Aherne, Billie Burke, Pat Everton. Pour adultes.

"Regent"  
ALIBIEN LUPIN RETURNS — Film policier. Interprètes: Melvyn Douglas, Warren William, Virginia Bruce. Pour tous.

"Rivoli"  
SALLY, IRENE AND MARY — Comédie musicale. Interprètes: Alice Faye, Fred Allen, Tony Martin, CHARLIE CHAN AT MONTE-CARLO — Comédie musicale. Quand les américains partent sur un air ils chantent longtemps. On promène Charlie Chan partout, le voit parmi les joueurs de Monte-Carlo. Un autre film. Interprètes: Robert Taylor, Maureen O'Sullivan, Lionel Barrymore, Vivian Leigh. Pour tous.

"Westmount"  
Même programme que le "Regent".

## À QUI APPARTIENNENT LES BANQUES DU CANADA?

Quels en sont les propriétaires et que font-ils?

JEAN-BAPTISTE DURAND, menuisier, votre voisin, est peut-être l'un des prétendus "gros bonnets" auxquels appartiennent les banques du pays. Il est possible qu'il en possède une ou deux actions.

Des femmes, des exécuteurs testamentaires et des retraités constituent les 63 pour 100 des actionnaires d'une banque, prise comme exemple.

L'analyse de la liste des actionnaires de cette banque, qui ne diffère guère des autres, révèle que près de la moitié de ses actions appartiennent à des femmes. Les groupes professionnels les plus nombreux, parmi des actionnaires, sont les cultivateurs, les marchands et les hommes exerçant une profession libérale.

Les actionnaires se recrutent dans 260 professions: comptables, acteurs, barbiers, banquiers, apiculteurs, constructeurs de bateaux, maçons, menuisiers, fromagers, membres du clergé, laitiers, dentistes, médecins, bouviers, pharmaciens, cultivateurs, pêcheurs, gardes forestiers, entrepreneurs de pompes funèbres, épiciers, agents d'assurances, gobeurs, journalistes, typographes, acheteurs de honard, mineurs, exploitants de puits de pétrole, plombiers, agents de police, employés de chemins de fer, éleveurs, navigateurs, peseurs, shérifs, sténographes, armuriers, marchands de bois, cultivateurs de tabac et trappeurs s'y coudoient.

Voilà les personnes que vous trouvez parmi les propriétaires des banques. Elles font sans doute partie de la bande de croque-mitaines dont d'aucuns tentent de faire un épouvantail en les désignant sous le nom de "la grande banque internationale". Ce sont, pour la plupart, des Canadiens, vos compatriotes, et de braves gens comme vous.

Les actions en cours des banques à charte, au nombre de 1,445,000, sont réparties entre 50,185 personnes. Les 70% de ces actions sont dans des portefeuilles canadiens.

Les actionnaires détiennent en moyenne 28,8 actions, mais les registres des banques contiennent les noms de centaines de personnes dont le nombre d'actions varie entre une et cinq.

La propriété et la puissance des banques ne sont pas concentrées entre les mains d'un petit groupe. Les actionnaires éminent, chaque année, des administrateurs. Les banques à charte du Canada comptent 172 administrateurs, qui sont domiciliés dans toutes les régions du pays. Ce sont des hommes d'affaires qui ont fait leurs preuves, et leur propre succès atteste la rectitude de leur jugement, qu'ils

## LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

Corby's Old Rye Whisky

Service de trains supplémentaires et changements au service ordinaire entre Montréal-Vaudreuil, Montréal-Valleyfield-Ottawa, Montréal-St-Hyacinthe-St-Léonard, Montréal-Cartierville-St-Eustache, Plage Calumet-Hawkesbury, Montréal-Morin Heights-Lac Remi, Montréal-Joliette-Rawdon

UNIQUE! Riche en minéraux, l'eau thermale de Vichy est unique au monde. Et l'on peut la boire chez soi, telle qu'elle est, ou à sa source, et telle qu'elle est servie avec ses vertus naturelles.

VICHY CELESTINS

# COMMERCIAL

## Les obligations

## Bourse de New-York

### Congé

## Marché des fruits et légumes

### Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

**Rollin Frères**, 779 Ave de l'Eglise, Verdun, Adrien Rollin.

**Variety Embroidery Works Reg'd**, Charles Glick, Peter Sauchuk.

**Gaby Manufacturing Co.**, Edifice Universality Tower, Jack Saul Gabriel.

**Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, 109 ouest, Ave. des Pins.

**Voque Garment Mfg.**, Manny Finkenstein.

**Montreal Tourist and Convention Bureau Inc.**, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, C. C. Bonter, président.

**Arbour & Dupont Limitée**, 429 est, rue LaGauchetière, Pierre-A. Arbour.

**Trudy's Sandwich Shop**, Mile Emma Beaudry.

**Adanac Printing Reg'd**, de Bella Herschou épouse de Nathan Kalifon, mariée et séparée de biens par contrat de mariage.

### La Bourse

(P.A. et P.C.) — Dès le début de la séance, les cours se sont élancés à la hausse à Wall Street, quand les gains de trois points et plus étaient nombreux. L'activité était telle qu'on était en retard sur les commandes. La première heure a été une des plus intéressantes depuis au delà d'un an. Les ventes de prises de profits ont diminué presque tous les gains initiaux, quand elles ne les changeaient pas en légers reculs. Cependant, vers midi, cette vague semblait vouloir prendre fin, tandis que le marché de nouveau accusait une tendance à la hausse. Le marché des obligations et celui des denrées étaient aussi à la hausse.

### Marché de Montréal

Suivant l'exemple de Wall Street et de Londres, la Bourse de Montréal était nettement à la hausse au début de la séance. Cette tendance a été de courte durée, car, vers midi, le marché s'est replié. Les papiers ont été les seuls à conserver leur fermeté au début et à s'orienter vers la hausse. Comme question de fait plusieurs stocks de cette catégorie ont touché de nouveaux hauts pour l'année (Price, Howard Smith et St. Lawrence Corp. privilégié). Les métaux offraient peu d'intérêt, tandis que les utilités étaient irrégulières.

Sur le Curb de Montréal, le marché a évolué peu fleché vers midi, après avoir été à la hausse au début. Les papiers étaient surtout en demande. Lake St. John a touché un nouveau haut avec un gain de 4 points à 34. La section des mines était plus ferme avec une tendance à la hausse, si quelques valeurs ont légèrement glissé.

### Les nouvelles en raccourci

**Bell Telephone Co.**

La Bell Telephone Co. a émis 15 actions additionnelles selon le plan d'actions réservées aux employés. Ces actions font partie de l'émission autorisée par le conseil d'administration le 23 mars 1938. Le capital émis est maintenant de 795,997 actions.

**Production de charbon**

Ottawa. — Durant le mois de mai les mines de charbon du Canada ont produit 1,017,337 tonnes comparativement à 1,077,669 il y a un an. La moyenne mensuelle depuis 5 ans s'établit à 937,390 tonnes.

Les importations de même que les exportations sont aussi plus élevées.

### Les rendements

Actions ordinaires	Div.	Pris	Rend.
Agnew Surpass	60	10	6.00
Assoc. Brew	10	14	5.71
Belding Corticell	4.00	107	4.74
Bell Tel.	182	182	3.30
B. C. Power 'A'	2.00	30	6.67
Can. Pac. Power	1.00	15	6.67
Can. & D. Sugar	1.50	21	7.14
Can. Milk	1.50	21	7.14
Can. Nor. Pow.	1.50	21	7.14
Can. Vapour	1.50	21	7.14
Can. Bronze	1.50	21	7.14
Can. Cottons	1.50	21	7.14
Can. Drage	1.50	21	7.14
Can. Foreign Inv.	1.50	21	7.14
Can. Gen. Elect.	1.50	21	7.14
Can. Indust. 'B'	1.50	21	7.14
Can. Wagon	1.50	21	7.14
Crown Cork	1.50	21	7.14
Dom. Bridge	1.50	21	7.14
Dom. Glass	1.50	21	7.14
Dom. Textile	1.50	21	7.14
Electrolux	1.50	21	7.14
Forst. of Can.	1.50	21	7.14
Gen. Elec.	1.50	21	7.14
Imp. Tobacco	1.50	21	7.14
Indust. Accept. 'A'	1.50	21	7.14
Int. Nickel	1.50	21	7.14
Int. Pete	1.50	21	7.14
Jamaica Pub. Serv.	1.50	21	7.14
Law & L.	1.50	21	7.14
Manit. Power	1.50	21	7.14
Mont. Tram.	1.50	21	7.14
Nor. Power	1.50	21	7.14
Niagara Wire	1.50	21	7.14
Ogilvie	1.50	21	7.14
Ont. Elec. Ry.	1.50	21	7.14
Page Hersey	1.50	21	7.14
Penman	1.50	21	7.14
Que. Power	1.50	21	7.14
Royalite	1.50	21	7.14
St. Law. Flour	1.50	21	7.14
Shawinigan	1.50	21	7.14
Steel of Canada	1.50	21	7.14
Walk Good	1.50	21	7.14
Western	1.50	21	7.14

### Prix de détail

**Viandes**

(Courtoisie de la maison Noé Bourassa, Ltee, fabricants des produits: La Belle Fermière.)

**Rosbifs**

"Porterhouse" 38  
Bœuf Tenderloin 28  
Bœuf, haut coté 30  
Porc, sans os 23  
Côte 33  
Steak, ronde 24  
Filet 30

**Biftecks**

Alouay, skirt n 25  
"Hamburger" 25  
Pointe de surlain 18  
Platane 23  
Côtelettes 25  
Ronde 27

**Bœuf (divers)**

Langues 20  
Poitrine 12  
Jambon 10  
Jarret 10  
Bœuf salé 14 à 24

**Porc**

Longue 32  
Épaule 35  
Filet 35  
Lard 35  
Lard salé 25  
Jambon, épauie 25  
Jambon 25

**Saucisses**

La Belle Fermière 30  
Porc 23  
Réal 20  
Bœuf 18  
Bologna, L.B.P. 20  
"Frankfurters" 20

**Veau de lait**

Fesses entières 25  
Longue 25  
Épaule 25  
Devant 10  
Ris 43  
Foie français 20  
Langues 20

**Agneaux d'hiver**

Quartier de derrière 30  
Longue 31  
Côtelette 33  
Agneau 40

**Agneaux du printemps**

Quartier de devant 30  
Quartier de derrière 30  
Fesse 30  
Longue 30

**Volailles**

(Courtoisie de la maison P. Poulin & Cie)

Poulets 3 lbs et plus 37  
Poulets 5 lbs et plus 37  
Poulets 6 lbs et plus 37  
Poulets 4 lbs et plus 25  
Dindes 4 lbs et plus 29  
Dindes 6 lbs et plus 33  
Canards domestiques 25  
Canards d'Égypte 29  
Pigeons canadiens 28  
Pigeons, pairs 35

**Prix de gros**

**Farine et engrais**

Courtoisie de la maison Elizabeth Turgeon Ltee, 205 Edifice Board of Trade

1ère patente, Manitoba 6.50  
2e patente, Manitoba 6.00  
3e patente, Manitoba 6.00  
Forte à boulangier 6.00  
Son 23.00  
Grain rouge 25.00  
Grain blanc 30.00  
Maïs africain jaune 91  
Maïs africain blanc 91  
Maïs américain jaune n 2 39  
Blé Dominion 39  
Orge n 2W 63

**Le sucre**

(Courtoisie de la maison Couvrette-Sauriol, Ltee.)

Granulé 100 lbs juv. 4.30  
Granulé 100 lbs cot. 4.30  
Cassonade n 1, 100 lbs 4.00  
Cassonade n 2, 100 lbs 4.60

**Beurre et fromage**

Courtoisie de la maison H. Dubois & Cie, 377 est, rue St-Paul

Beurre de crémerie en bloc de 56 lbs 27  
Beurre de crémerie en bloc de 14 lbs 27 1/2  
Fromage de Qué. doux, meule 20 lbs 14 1/2  
Fromage de Qué. doux, en morceaux 15  
Fromage can. fort, meule de 80 lbs 21  
Fromage can. fort, en morceaux 22  
Fromage Kraft en boîte de 5 lbs 33  
Fromage Oka 5 lbs 32  
Fromage Neufchâtel, meule de 5 lbs 45

**Oeufs**

Vendu en caisses de 36 douz.

Catégorie A gros extra 29  
Catégorie A moyen 28  
Poulette 28  
Catégorie C 24

**Saindoux**

En bloc d'une livre 10 1/2  
En sac de 20 livres 11  
Saindoux composé 11  
A la livre 11 1/2

**Miel**

Blanc,seau de 4 lbs net 35

**Poisson**

(Courtoisie de la maison D. Hutton & Cie)

Algueilles fraies 20  
Truite des lacs 20  
Morue fraîche 20  
Filetan fraies 20  
Eperlan gèle 15  
Maquereau fraies 15  
Doré fraies 15  
Filet de sole fraies 14  
Filet de morue fraies 11  
Filet de saumon fraies 11  
Pétoncles seiles 25  
Saumon rouge gèle 20  
Barbotte 20

### Can. General Electric

Le 1er avril dernier, la Canadian General Electric émettait 4,500 actions en vertu du plan d'actions réservées aux employés. Le capital émis pour les employés est maintenant de 188,845 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$50.

### Les ventes au détail

Ottawa — D'après les services fédéraux de la statistique, les ventes de détail au Canada ont décliné en mai de 7 pour cent, par rapport à avril et à mai 1937. Le nombre-indices est de 78.0 en mai contre 84.0 en avril et 83.7 en mai 1937.

### Assemblée annuelle de Fashion Craft Mfrs Ltd

L'assemblée annuelle des actionnaires de Fashion Craft Mfrs. Ltd, a été tenue hier, 29 juin 1938. Les officiers suivants ont été élus: président, M. Eugène Richard; vice-président, M. Thon; Joseph-Edouard Perrault; secrétaire, M. Joseph Desautels. Les autres directeurs de la compagnie sont: W. S. Russell, William Henchell, André Taschever, avocat, Louis Trotter et A. H. Paradis.

### Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, L.S.	84.86	2-3 85.00-85
France, franc	80.8392	0.2818 81
Belgique, belga	0.1390	17.15
Italie, lire	0.0526	0.532
Suisse, franc	0.193	23.16
Hollande, florin	0.242	35.09
Espagne, peseta	0.068	25.80
Suède, cour.	0.268	25.15
Norvège, cour.	0.268	25.15
Danemark, cour.	0.268	25.15
États-Unis, dollar	1.1322	1.13
Allemagne, R.M.	0.2382	4.069

### Cours fournis par la Presse canadienne

	Pair	Ouv.
Angleterre, L.S.	84.86	2-3 85.00-85
France, franc	80.8392	0.2818 81
Belgique, belga	0.1390	17.15
Italie, lire	0.0526	0.532
Suisse, franc	0.193	23.16
Hollande, florin	0.242	35.09
Espagne, peseta	0.068	25.80
Suède, cour.	0.268	25.15
Norvège, cour.	0.268	25.15
Danemark, cour.	0.268	25.15
États-Unis, dollar	1.1322	1.13
Allemagne, R.M.	0.2382	4.069

### A MIDI

Cours fournis par la Presse canadienne

### A Montréal

Livre sterling	85.00	8-0
Dollar américain	31.8	1-13
Franc	0.2818	1-2

### A New-York

Livre sterling	84.95	1-4
Dollar canadien	31.8	1-32
Franc	0.278	1-2

### A Paris

Livre sterling	177.92	1-1
Dollar américain	35.90	1-2
Dollar canadien	35.56	1-3

### Group Securities Inc.

	Offre Dem.
Automobile	88
Aviation	142
Construction	121
Prod. chimiques	68
Dist. et brasserie	75
Equip. électrique	82
Comestibles	128
Mach. Indust.	139
Investing Co.	103
Mécaniques	121
Mines	108
Huiles	118
Chemins de fer	79
Produits de fer	121
Acier	150
Tabac	150
Utilités	28

### DE TORONTO

(Compilations de la maison BURKE & DANSEAU & CIE, 222 ouest, Notre-Dame, Cour. Hout Bas Ferm.)

**Or** 19 1/2  
**Argent** 19 1/2  
**Anglo-Huronian** 325  
**Gold** 54 51 52  
**Buffalo Ankerite** 16  
**Big Missouri** 36 36 38  
**Bligo** 24  
**Bankfield** 113 118 115 118  
**Base Metals** 37  
**Bankfield** 68 68 68  
**B. C. Placer** 300  
**Cobbie** 8 1/2 8 1/2 8 1/2  
**Castle Treth** 75  
**Can. Malartic** 90 86 89  
**Chromium** 50 55 50 55  
**Chm. Research** 50  
**Century Mining** 127  
**Coniarium Mines** 127  
**Dome Mines** 29 29 29 29  
**Eastmain** 210 210 211  
**Falconbridge** 585 585 595  
**Gold Lake** 50  
**Kirkland Lake** 75 75 75 75  
**Gilgis Lake** 17 20 17 19  
**Howe Oils** 117 125 117 125  
**Howe Gold** 26 25 26 26  
**Hardrock** 256 271 255 267  
**Harker** 11 11 11 11  
**Int. Nickel** 484 504 488 50  
**Jackson Manion** 10 11 10 10  
**Kirkland Lake** 100 110 107 108  
**Label Ore** 6 1/4  
**Lake Shore** 30 49 1/2  
**Lamson Contact** 3 1/2  
**Lava Cap** 95 98 95 98  
**Little Long Lac** 365 355 355  
**Leitch** 72 70 71 71  
**MacIntyre** 17 1/2  
**McNeil, Cookhutt** 320 330 325  
**Mining Corp.** 180 182 181  
**McEwen** 425 415 420  
**Mackana** 460 455 460  
**Morris Red Lake** 37 37 37  
**Morris Kirk** 67 68 67 68  
**O'Brien** 365 355 355  
**Ongem** 45 199 195  
**Premier Gold** 210  
**Pickle Ore** 470 460  
**Pamour** 345 340 345  
**Quebec Gold** 42 45 44 45 1/2  
**Royalite** 14 1/2 14 14 1/2  
**Red Lake Gold** 44 44 44 44  
**Sullivan G.** 96 96 96  
**Sudbury Basin** 270 115 106 110  
**Slacoe** 43 50 42 49  
**St. Lawrence** 230 118 227 118  
**Sher. Gordon** 115 118 115 118  
**Shawinigan** 325 315 315  
**Shawky** 10 12 10 12  
**Teck Hughes** 570 575 570  
**Wood Cap.** 22 27 22 27  
**W. Hargreaves** 740 745 745  
**Waite Amulet** 440 405 415  
**Ventes totales** 334,000

### DE QUÉBEC

(Compilations de la maison BURKE & DANSEAU & CIE, 222 ouest, Notre-Dame, Cour. Hout Bas Ferm.)

**Or** 19 1/2  
**Argent** 19 1/2  
**Anglo-Huronian** 325  
**Gold** 54 51 52  
**Buffalo Ankerite** 16  
**Big Missouri** 36 36 38  
**Bligo** 24  
**Bankfield** 113 118 115 118  
**Base Metals** 37  
**Bankfield** 68 68 68  
**B. C. Placer** 300  
**Cobbie** 8 1/2 8 1/2 8 1/2  
**Castle Treth** 75  
**Can. Malartic** 90 86 89  
**Chromium** 50 55 50 55  
**Chm. Research** 50  
**Century Mining** 127  
**Coniarium Mines** 127  
**Dome Mines** 29 29 29 29  
**Eastmain** 210 210 211  
**Falconbridge** 585 585 595  
**Gold Lake** 50  
**Kirkland Lake** 75 75 75 75  
**Gilgis Lake** 17 20 17 19  
**Howe Oils** 117 125 117 125  
**Howe Gold** 26 25 26 26  
**Hardrock** 256 271 255 267  
**Harker** 11 11 11 11  
**Int. Nickel** 484 504 488 50  
**Jackson Manion** 10 11 10 10  
**Kirkland Lake** 100 110 107 108  
**Label Ore** 6 1/4  
**Lake Shore** 30 49 1/2  
**Lamson Contact** 3 1/2  
**Lava Cap** 95 98 95 98  
**Little Long Lac** 365 355 355  
**Leitch** 72 70 71 71  
**MacIntyre** 17 1/2  
**McNeil, Cookhutt** 320 330 325  
**Mining Corp.** 180 182 181  
**McEwen** 425 415 420  
**Mackana** 460 455 460  
**Morris Red Lake** 37 37 37  
**Morris Kirk** 67 68 67 68  
**O'Brien** 365 355 355  
**Ongem** 45 199 195  
**Premier Gold** 210  
**Pickle Ore** 470 460  
**Pamour** 345 340 345  
**Quebec Gold** 42 45 44 45 1/2  
**Royalite** 14 1/2 14 14 1/2  
**Red Lake Gold** 44 44 44 44  
**Sullivan G.** 96 96 96  
**Sudbury Basin** 270 115 106 110  
**Slacoe** 43 50 42 49  
**St. Lawrence** 230 118 227 118  
**Sher. Gordon** 115 118 115 118  
**Shawinigan** 325 315 315  
**Shawky** 10 12 10 12  
**Teck Hughes** 570 575 570  
**Wood Cap.** 22 27 22 27  
**W. Hargreaves** 740 745 745  
**Waite Amulet** 440 405 415  
**Ventes totales** 334,000

### DE QUÉBEC (suite)

(Courtoisie de la maison Couvrette-Sauriol, Ltee.)

Granulé 100 lbs juv. 4.30  
Granulé 100 lbs cot. 4.30  
Cassonade n 1, 100 lbs 4.00  
Cassonade n 2, 100 lbs 4.60

### Beurre et fromage

Courtoisie de la maison H. Dubois & Cie, 377 est, rue St-Paul

Beurre de crémerie en bloc de 56 lbs 27  
Beurre de crémerie en bloc de 14 lbs 27 1/2  
Fromage de Qué. doux, meule 20 lbs 14 1/2  
Fromage de Qué. doux, en morceaux 15  
Fromage can. fort, meule de 80 lbs 21  
Fromage can. fort, en morceaux 22  
Fromage Kraft en boîte de 5 lbs 33  
Fromage Oka 5 lbs 32  
Fromage Neufchâtel, meule de 5 lbs 45

### Oeufs

Vendu en caisses de 36 douz.

Catégorie A gros extra 29  
Catégorie A moyen 28  
Poulette 28  
Catégorie C 24

### Saindoux

En bloc d'une livre 10 1/2  
En sac de 20 livres 11  
Saindoux composé 11  
A la livre 11 1/2

### Miel

Blanc,seau de 4 lbs net 35

### Poisson

(Courtoisie de la maison D. Hutton & Cie)

Algueilles fraies 20  
Truite des lacs 20  
Morue fraîche 20  
Filetan fraies 20  
Eperlan gèle 15  
Maquereau fraies 15  
Doré fraies 15  
Filet de sole fraies 14  
Filet de morue fraies 11  
Filet de saumon fraies 11  
Pétoncles seiles 25  
Saumon rouge gèle 20  
Barbotte 20

### L'information minière

Les agrandissements réalisés à l'atelier de la Lacombe Gold Mines, dans le nord-ouest de la province de Québec permettront d'effectuer immédiatement et activement les travaux souterrains.

Les plans d'agrandissement de nouveaux développements par le creusement de galeries aux niveaux de 125 et 240 pieds. Les quatre filons principaux se rejoignent au niveau de 240 pieds; des galeries et des travers-bancs perceront le massif minéralisé connu et le minerai sera à la surface.

Après cela, on fera le puits à 500 pieds de travaux de développement dans le but d'augmenter le tonnage.

### Waite-Amulet

Les officiers de la Waite-Amulet rapportent que les résultats obtenus sur une longueur de 90 pieds, dans le trou de forage n 4, montrent un teneur de 81.34 en or et de 7.6 p.c. en cuivre.

# LA VIE SPORTIVE

## Slavonia gagne le handicap de l'Hôtel Windsor

J. B. Miller, turfman local, a pu enregistrer sa première victoire de la saison locale, hier après-midi, lorsque Slavonia a remporté les honneurs du premier argent dans la principale épreuve à l'affiche à la piste de King's Park, le handicap de l'Hôtel Windsor.

Les autres épreuves furent aussi très intéressantes et les fins ont été fort contestées avec les résultats suivants:

**PREMIERE COURSE** — Six furlongs, 3 ans et plus, Division Canadienne. A réclamer.

Foresight, W. Halliburton.  
 Freestone, T. Barker.  
 Evening Judge, M. Chevalier.  
 Linesman, Fair.  
 Highcroft, G. Horn.  
 Guyanna, M. Sullovey.  
 Primswapp, G. Watson.  
 Dowling, J. Wood.  
 Départ à 3.02 1/2 hres. Temps 1.23. Piste rapide.

\$2.00 au mutuel rapportent sur Foresight \$4.05, \$2.40, \$2.20; sur Freestone \$2.65, \$2.40; sur Evening Judge \$2.60.

**DEUXIEME COURSE** — Six furlongs, 3 ans et plus, A réclamer.

Crème de Menthe, T. Barker.  
 Crucial, E. Delphino.  
 Hero Olga, E. Fator.  
 Fly Wing, J. Wilson.  
 Caryidon, G. Horn.  
 Mina S., R. Moore.  
 Altshab, W. Halliburton.  
 Sweeping In, M. Chevalier.  
 Départ à 3.30 hres. Temps 1.15. Piste rapide.

\$2.00 au mutuel rapportent sur Crème de Menthe \$5.90, \$3.40, \$2.20; sur Crucial, \$2.85, \$2.15; sur Hero Olga \$2.15.

Le pari-double, Foresight et Crème de Menthe a rapporté \$24.25.

**TROISIEME COURSE**. Quatre furlongs, 2 ans, A réclamer.

Hastada, B. Marshio.  
 Rose Marine, J. Wilson.  
 Bonnie Night, A. Harris.  
 Marshall A., E. Gross.  
 Umassa, E. Fator.  
 Roman Whistler, R. Feeney.  
 Sea Mark, R. Durgan.  
 Départ à 4h. 03. Temps 49 1-5.  
 \$2.00 sur Hastada: \$3.60, \$2.70, \$2.50; sur Rose Marine: \$3.05, \$2.70; sur Bonnie Night: \$3.05.

**QUATRIEME COURSE**. Un mille, 3 ans et plus, A réclamer.

Charles J., W. Page.  
 Nedport, E. Gross.  
 Nahallac, E. Fator.  
 Sping Bell, T. Barker.  
 Lyons Night, H. Chinn.  
 Dechstick, J. Wood.  
 Depressin Chink, L. Wilson.  
 Mild Joe, H. Danford.  
 Départ à 4h. 32 1-2. Temps 1.42.  
 \$2.00 sur Charles J.: \$3.20, \$2.70, \$2.20; sur Nedport: \$3.35, \$2.35; sur Nahallac: \$2.30.

**GINQUIEME COURSE**. Six furlongs et demi. Handicap Hôtel Windsor, 3 ans et plus.

Mervin B., E. Fator.  
 Bobby's Son, M. Butcher.  
 Grand Reina, G. Horn.  
 Bull Market, C. Martinez.  
 Leo D., J. Harilos.  
 Eleonor O., H. Chinn.  
 Rafter, B. Marshio.  
 Départ à 5h. 04. Temps: 1.21 4-5.  
 \$2.00 sur Slavonia: \$3.25, \$3.10, \$2.55; sur Mervin B.: \$4.15, \$2.70; sur Bobby's Son: \$2.95.

**SIXIEME COURSE**. Six furlongs, 3 ans et plus, A réclamer.

Lady Kulina, W. Halliburton.  
 Cyrano, H. Gibson.  
 Dorothy Dey, G. Watson.  
 Marcom, J. Wilson.  
 Butterly, H. Peden.  
 Mueller, E. Fator.  
 Chisel, H. Chinn.  
 Nagatha, J. Wood.  
 Départ à 5h. 37. Temps 1.15 2-5.  
 \$2.00 sur Lady Kulina: \$6.40, \$3.05, \$3.40; sur Cyrano: \$4.20, \$3.05; sur Dorothy Dey, \$4.75.

**SEPTIEME COURSE**. Un mille un huitième, 4 ans et plus, A réclamer.

Black Stockings, R. Fair.  
 Molasses Bill, W. Halliburton.  
 Sassa, T. Barker.  
 The Corner, C. W. Smith.  
 St-Omer, G. Horn.  
 Last Harvest, E. Delphino.  
 Crystal Beach, H. Peden.  
 Barbette, G. Gunn.  
 Départ à 6h. 11. Temps 1.57.  
 \$2.00 sur Black Stockings: \$6.95, \$3.15, \$2.40; sur Molasses Bill: \$2.75, \$2.30; sur Sassa: \$2.60.

La Quinella rapporte \$124.5.

**Si vous voyagez...**

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, ainsi hôtels, assurances bagages et accidents, chéques de voyages, passeports etc. Téléphonex: 8Elar 3361

**BASEBALL AU STADE**  
 CE SOIR, A 9.15  
**Buffalo vs Royals**  
 Soirée des dames.

**Corby's**  
 LONDON DRY GIN  
 DISTILLÉ ET EMBOÛTILLÉ AU CANADA  
 25 oz. 11.80 - 40 oz. \$2.70

## Le Rochester est déclassé par Montréal

Les Royaux de Montréal ont pu enregistrer une éclatante victoire sur les Altes Rouges de Rochester hier après-midi au Stade local, lorsque le lanceur Del Wetherell a blanché ses rivaux par un résultat de 5 à 0 en leur accordant que quatre coups réussis après avoir retiré cinq repreneurs au bâton.

Wetherell n'a pas seulement brillé dans la boîte, mais il fut aussi responsable du point victorieux en frappant un simple à la cinquième manche pour permettre à Kies de compter le point décisif de la joute.

Al Sherer brilla également au monticule pour les vaincus. Il n'accorda aucun coup aux Royaux dans les quatre premières manches. I fut retiré de la partie à la huitième en faveur d'un frappeur d'urgence et il fut chargé de la défaite.

Les Royaux commencent une nouvelle série avec les Bisons de Buffalo alors que la première partie aura lieu ce soir au Stade de la rue Delorimier.

Résultat détaillé de la joute:

ROCHESTER					
	AB	P	CS	R	A
Morehouse, 2b	4	0	0	2	2
Hopp, cg	4	0	0	0	0
Juelich, 3b	4	0	0	1	0
Vezelich, cd	4	0	1	2	0
Crabtree, ce	3	0	1	4	0
Cobb, 1b	3	0	0	5	1
Ogrodowski, r	3	0	1	8	0
Marion, ac	2	0	1	1	3
x Narron	1	0	0	0	0
Baugh, ac	0	0	0	0	0
Sherer, 1	2	0	0	1	0
xx Judd	1	0	0	0	0
Kleinke, 1	0	0	0	0	0
Raffensberger, 1	0	0	0	0	0
Total	31	0	4	24	6

Résultat détaillé de la joute:

MONTREAL					
	AB	P	CS	R	A
Sankey, ac	3	1	0	1	3
Bell, 2b	3	1	0	1	3
Wright, cd	3	1	0	1	0
Hooks, 1b	3	1	0	1	0
Moser, cg	4	0	0	1	0
Benning, 3b	2	0	0	0	6
z Schuster, 3b	3	1	2	5	0
Kies, r	4	0	2	2	0
Oliver, ce	4	0	1	0	2
Wetherell, 1	4	0	1	0	2
Total	30	5	6	27	14

**Sommaire**: Erreurs: Cobb, Kleinke. Points produits par Wetherell, Kies, Oliver. 2 Deux-butts: Marion, Vezelich. Sacrifice: Bell. Double-jeu: Marion à Cobb. Laissez sur les buts: Rochester 4, Montréal 7. Buts sur balles de Sherer 3, Kleinke 1. Raffensberger 1. Retirés au bâton, par Wetherell 5, Sherer 6, Raffensberger 2. Coups sûrs sur balles de Sherer, 5 en 7 manches; Kleinke, 0 en 1-3 manche; Raffensberger, 1 en 2-3 manche. Lanceur pendant: Sherer, Arbitres: Kelly et Donnelly. Temps 1.44.

**AUTRES PARTIES**

Baltimore . . . 000201000—3 9 1  
 Newark . . . 000290220x—15 18 1  
 Malone, Anderson et Crouse; Donald et Rosar, Holm.  
 2e partie:  
 Baltimore . . . 00001201—4 6 1  
 Newark . . . 20010000—3 8 1  
 Fischer et Spencer; Fallon, Page et Rosar.  
 Jersey City 0000001000—1 8 1  
 Syracuse . . . 0010000000—2 10 0  
 Gabler et Padden; Kleinhans et Moore.  
 2e partie:  
 Jersey City . . . 000200020—4 8 2  
 Syracuse . . . 00021021x—6 16 0  
 Vandenberg, Joiner et Redmond, Padden; Gee et Richards.  
 Buffalo . . . 011100110—5 12 2  
 Toronto . . . 100000002—3 9 4  
 Kowalik et Phillips; Sullivan, Berly et Reiber.

**Association américaine**

**HIER**

Milwaukee . . . 300002020—7 9 2  
 Minneapolis . . . 50003370x—18 22 0  
 Heving, Johnson, Sullivan et Just; Henry et Grace.  
 Milwaukee . . . 100000000—1 2 2  
 Minneapolis . . . 21101110x—7 11 1  
 Reis et Just; Poindexter et Grace.  
 Kansas City 20009000000—2 11 0  
 St-Paul . . . 100001000001—3 10 2  
 Piechota, Gay et Hartie; Herring, Brown et Pasek; Silvestri.  
 Kansas City . . . 0013162—13 17 0  
 St-Paul . . . 0000001—1 3 1  
 LaRocca, Washburn et Hartje; Chelini, Schoeneker, Frasier et Silvestri.  
 Indianapolis . . . 10000000—1 8 1  
 Toledo . . . 10013900x—5 8 0  
 Niggeling et Baker; Harris et Hinkle.  
 Columbus . . . 020020000—4 6 1  
 Louisville . . . 000010000—1 6 1  
 Martynick et Grilk; Willis, Terry et Madjeski.

**Nos Royaux au bâton et au monticule**

	P	Ab	Cs	R	CS	R	P	Pc
Schuster	53	188	66	10	2	4	26	351
Smythe	25	40	13	2	0	0	8	323
Campbell	27	107	34	1	1	7	312	309
Sankey	53	176	54	5	1	0	21	307
Kies	48	129	39	7	0	4	24	302
Hooks	64	265	77	4	2	0	16	273
Benning	48	139	36	4	2	0	9	281
Bell	66	262	71	8	1	6	25	271
Dunlap	54	174	45	5	3	1	26	258
Moser	62	227	37	6	2	9	29	258
Oliver	17	61	10	0	0	0	4	244
Chapman	23	35	7	0	0	0	4	200
Porter	17	31	6	1	0	0	2	194
Duke	19	3	1	0	0	0	3	147
Wetherell	18	34	5	1	0	0	3	147
Wright	6	21	3	0	0	0	1	143
Heintzelman	5	8	1	0	0	0	1	123
Schwartz	21	18	2	0	0	0	1	111
Jorgens	1	0	0	0	0	0	0	000

**LES LANCEURS**

	P	M	cs	P	bb	ab	R	P	Pc
Porter	17	91	65	47	22	27	3	4	625
Chapman	22	90	88	47	59	40	5	4	856
Duke	12	47	52	20	21	14	2	2	500
Smythe	18	63	112	47	31	36	7	7	809
Wetherell	15	67	86	44	21	18	5	6	455
Swigart	21	80	72	40	33	28	2	4	341
Heintzelman	5	23	29	11	12	10	0	2	200
Jorgens	1	0	0	0	0	0	0	0	000

**LES LANCEURS**

	G.	P.	P.C.
New-York	39	24	.619
Cincinnati	35	26	.574
Pittsburgh	32	25	.561
Chicago	35	29	.547
Boston	28	27	.509
St-Louis	28	31	.475
Brooklyn	25	36	.410
Philadelphia	16	40	.284

## Les Indiens perdent à la huitième manche

Cleveland, 30 — Les meneurs de la Ligue Américaine ont essuyé un échec hier aux mains des Titans de Détroit alors que les amateurs locaux croyaient que leurs favoris allaient décrocher les honneurs de l'avant-dernière partie de la série car jusqu'à la fin de la septième manche le club local menait par 3 à 0 mais un ralliement des visiteurs à la manche suivante a valu 4 points et la victoire par 4 à 3, grâce à des coups de circuit de Rogell et Greenberg.

Résultat détaillé de la joute:

Résultat détaillé de la joute:

DEROIT					
	a.b.	p.	cs.	r.	a.
Rogell, a.c.	5	1	3	1	2
Walker, c.g.	5	0	1	5	0
White, c.g.	0	0	0	0	0
Gehring, 2b.	4	1	1	2	2
York, r.	4	1	2	2	0
Greenberg, 1b.	4	1	1	8	0
Fox, c.d.	3	0	0	2	0
Laabs, c.c.	4	0	1	4	0
Ross, 3b.	3	0	0	3	2
Auker, l.	4	0	0	0	2
Total	36	4	9	27	8

Résultat détaillé de la joute:

CLEVELAND					
	a.b.	p.	cs.	r.	a.
Lary, a.c.	3	1	2	0	0
Campbell, c.d.	5	1	2	0	0
Hale, 2b.	4	0	0	3	4
Heath, c.g.	5	0	1	4	0
Averill, c.c.	5	0	1	1	0
Trosky, 1b.	5	0	1	1	0
Keltner, 3b.	4	0	0	1	2
Pytlak, r.	4	0	2	7	0
Hamer, l.	3	1	1	0	1
z Weatherly	1	0	0	0	0
Humphries, l.	0	0	0	0	0
Total	39	3	12	27	13

**Sommaire**—Erreurs: Gehring. Trosky. Points produits par Averill, Heath, Lary, Rogell, Greenberg. 3 Deux-butts: Averill, York, Harder. Lary. Trois-butts: Averill. Circuits: Rogell, Greenberg. Buts volés: Gehring, Pytlak 2. Sacrifice: Hale. Double-jeu: Lary à Hale à Trosky. Laissez sur les buts: Détroit 7; Cleveland 12. Buts sur balles de Auker 2; Harder 1. Retirés au bâton par Auker 2; Harder 6; Humphries 1 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Harder (Fox). Lanceur pendant: Harder. Arbitres: Moriarty, Rommel et Basil. Temps: 2.25.

**AUTRES JOUTES**

Philadelphia 000000000—0 4 2  
 New-York . . . 04020013x—10 14 1  
 Coster, E. Smith et Brucker; Gomez et Dickey.  
 Deuxième partie:  
 Philadelphia . . . 010000000—1 4 1  
 New-York . . . 00213340x—13 13 2  
 Nelson, D. Smith, Williams et Hayes; Hadley et Dickey.

Chicago . . . 000000261—9 12 0  
 Saint-Louis . . . 000220001—5 8 0  
 Stratton et Rensa; Hildebrand, Cole et Sullivan.

**Le Baseball**

**NATIONALE**

Hier:  
 New-York 9, Philadelphia 1.  
 New-York 6, Philadelphia 2.  
 Pittsburgh 5, Cincinnati 4.  
 St-Louis 10, Chicago 5.  
 Boston 7, Brooklyn 6.

**LE CLASSEMENT**

	G.	P.	P.C.
New-York	39	24	.619
Cincinnati	35	26	.574
Pittsburgh	32	25	.561
Chicago	35	29	.547
Boston	28	27	.509
St-Louis	28	31	.475
Brooklyn	25	36	.410
Philadelphia	16	40	.284

**INTERNATIONALE**

Hier:  
 Montréal 5, Rochester 0.  
 Newark 15, Baltimore 3.  
 Baltimore 4, Newark 3.  
 Syracuse 2, Jersey City 1 (11.m.)  
 Syracuse 6, Jersey City 4.  
 Buffalo 5, Toronto 3.

**LE CLASSEMENT**

	G.	P.	P.C.
Newark	46	18	.719
Buffalo	34	28	.548
Syracuse	32	31	.508
Rochester	34	35	.493
Jersey City	32	38	.457
Montréal	29	27	.439
Baltimore	27	35	.435
Toronto	26	38	.406

**Aujourd'hui:**  
 Buffalo à Montréal (9 h. 15 p.m.)  
 Rochester à Toronto.  
 Seules parties au programme.

**AMERICAINE**

Hier:  
 Détroit 4, Cleveland 3.  
 New-York 10, Philadelphia 0.  
 New-York 13, Philadelphia 1.  
 Boston 6, Washington 4.  
 Chicago 9, St-Louis 5.

**LE CLASSEMENT**

	G.	P.	P.C.
Cleveland	39	22	.639
New-York	36	25	.590
Boston	34	27	.557
Washington	34	32	.515
Détroit	33	32	.508
Philadelphia	26	32	.448
Chicago	23	33	.411
St-Louis	19	41	.317

**Aujourd'hui:**  
 Détroit à Cleveland.  
 Philadelphia à New-York.  
 Washington à Boston.  
 Chicago à Saint-Louis.

## Deux autres victoires pour les Giants

Philadelphie, 30. — Les Giants de New-York ont enregistré deux victoires hier après-midi aux dépens des Phillies alors que les visiteurs ont pu s'assurer la victoire par 9 à 1 et 6 à 2.

Schumacher a tenu les locaux à sec jusqu'à la fin de la joute initiale pendant que Metton parvenait à mettre fin à une série de quatre défaites personnelles en l'emportant dans la joute.

Bob Seeds a mené l'attaque des Giants dans la première partie en frappant trois simples qui valurent trois points aux visiteurs.

Résultat détaillé de la première joute:

**NEW-YORK**

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Seeds cg	6	2	3	1	0

# Le prochain congrès eucharistique international aura lieu à Nice en 1940

Du 4 au 9 septembre — Deux processions — Celle qui se déroulera la nuit comprendra un immense cortège nautique qui partira de Cannes et ira jusqu'à Menton, après avoir longé toute la côte féeriquement illuminée

Paris, 30. (P.C. Havas). — Nice se prépare déjà pour le Congrès eucharistique de 1940. La date est fixée en principe du 4 au 9 septembre. La principale journée sera le dimanche 8, fête de la nativité de la Sainte Vierge. Dans la capitale méditerranéenne un comité est en voie de formation qui s'emploiera à faire de Nice — selon l'expression de Mgr Remond — "Le salon, ou mieux, le sanctuaire où la France recevra la chrétienté".

On compte sur un minimum de 500,000 visiteurs. Au point de vue du logement, Nice, indéfiniment prolongée par la Côte d'Azur, est particulièrement favorisée: d'une part par le nombre des hôtels écheonnés entre Cannes et Menton, région touristique la plus fréquentée du monde; d'autre part, par la multitude de ports et de rades: les paquebots en provenance d'Orient et d'Amérique trouveront aisément des

abris et leurs passagers pourront rester à bord. Le problème des transports est plus difficile à résoudre: il est probable qu'une seconde grande route sera percée pour faciliter la sortie de Nice; il est possible aussi qu'un nouveau pont soit construit sur le Var.

Enfin, une dernière question est en suspens: l'emplacement du Congrès. Le plan actuellement discuté est le suivant: un autel monumental serait érigé sur l'embouchure du Paillon, fleuve qui se jette dans la mer, à Nice, et est à sec presque toute l'année; les fidèles, pour assister aux messes se presseraient à droite sur la promenade des Anglais, à gauche, sur le qual des États-Unis. Deux processions se dérouleront pendant le Congrès. L'une en plein jour; les autorités religieuses s'embarqueront accompagnées de 20,000 pèlerins et iront procéder, au milieu de la Baie des

Anges à la bénédiction de la foie massée sur les quais. L'autre, en pleine nuit: un immense cortège nautique formé d'une multitude d'embarcations partira de Cannes et ira jusqu'à Menton, après avoir longé toute la côte féeriquement illuminée.

"C'est un grand honneur fait à la France que le choix d'une ville française pour le prochain Congrès eucharistique, déclara Mgr Remond à son retour de Budapest. Dans la perturbation universelle des hommes et des choses, dans le fracas des ambitions humaines, malgré la lutte des classes, des races, des nationalismes, des impérialismes, sévit non seulement contre les catholiques mais contre les protestants et les Israélites, nous avons été désignés afin de relever le drapeau de la croisade de paix et de fraternité sous le signe eucharistique."

## Mgr Bruchési et le congrès eucharistique

Dans une lettre à Son Eminence, l'archevêque de Montréal se réjouit du Congrès eucharistique national et évoque le Congrès de 1910 — "Dans sa peine immense, c'est du Canada que le cœur du Souverain Pontife sera consolé"

Voici le texte d'une lettre écrite par S. S. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, à S. Em. le cardinal-évêque de Rome, en réponse à l'invitation qui lui avait été faite d'assister au premier Congrès eucharistique national canadien, Archevêché de Montréal, le 19 juin 1938.

Eminentissime Seigneur, Dans quelques jours s'ouvrira le Congrès eucharistique national de Québec. Partout, le peuple canadien est en prière, et implore sur lui les grâces et les bénédictions du ciel.

Le Souverain Pontife vous en a nommé le légat: c'est un grand honneur pour vous, c'est une gloire pour votre diocèse. Aucun autre choix ne pouvait nous être plus agréable et plus cher. Tous savent avec quelle dignité et quelle éloquence vous remplirez vos hautes fonctions.

Vous allez vivre des jours glorieux qui vous rappelleront ceux de 1910, dans la cité-soeur, à Montréal.

Il y a longtemps que je pensais à votre congrès en lui souhaitant un plein succès; mais en même temps avec de profonds regrets dans le cœur. Vous les devinez facilement.

J'avais l'esprit plein de ces pensées, et je venais d'écrire les lignes si-dessus lorsque m'est arrivée votre si noble lettre.

Elle m'a profondément touché et m'a causé une joie très vive. J'ai été heureux de me dire que, bien que malade, impotent, réduit depuis des années à une inaction forcée, je vivais encore dans votre souvenir. C'était bien la preuve de votre bonté, j'oserais dire de votre charitable amitié. Bien que sachant que je ne pouvais pas sortir de ma chambre, vous tenez, au moins à inscrire mon nom sur la liste des évêques invités au Congrès solennel, et vous daigniez signer vous-même la lettre qui m'invitait à ces grandioses assises.

Après tout dernièrement que par la grâce du bon Dieu j'avais pu quitter mes appartements et faire quelques promenades au dehors, vous m'avez écrit votre invitation et vous me dites que vous éprouveriez à me recevoir, si la Faculté me permettait le voyage, un peu long pour moi.

La Faculté, hélas! ne me donne pas la permission désirée, et me dit de remettre à plus tard le bonheur de revoir la chère ville de Québec, où j'ai passé jadis quatre belles années, et où je possède encore de bons amis que je n'ai pas oubliés.

Il faut bien me soumettre. Je me soumettais; mais pendant cinq jours, chère Eminence, je vais vivre avec vous par la pensée, par le souvenir et la prière.

Depuis vingt ans, la cité de Québec s'est transformée évidemment, comme la ville de Montréal. Mais j'en connais encore de bons bouts par cœur. Sur le Parc des Champs de Bataille vont être célébrées des cérémonies admirables. Dieu va être loué, chanté, acclamé comme il ne l'a pas été encore, dans ce paysage. Un des plus beaux du monde sans contredit. Et c'est vous, Eminence, qui présiderez ces grandes fêtes!

Le cœur du Souverain Pontife, notre grand pape Pie XI, sera consolé, lui qui depuis quelque temps, a connu de si cruelles douleurs. Oui, dans sa peine immense, c'est du Canada, des bords du Saint-Laurent, de Québec, de ses bien-aimés canadiens, que va lui venir la joie qu'il mérite tant et dont il a si grand besoin. Aux nouvelles heureuses qu'il recevra chaque jour, il répondra par une bénédiction qui s'étendra à tout notre pays. Les prélats, les gardes-nobles qu'il vous a envoyés, pour vous accompagner partout prendront une large part à ce bonheur, et ce qu'ils verront, ce qu'ils entendront, sera peut-être pour eux une véritable révélation. Il me semble les entendre nous dire: "Nous retrouvons ici quelque chose des beautés, des splendeurs de la Ville Eternelle!"

Et pendant que ces événements se dérouleront chez vous, Eminence, isolé dans ma chambre, je me rappellerai les grands jours de 1910 à Montréal. Je pleurerai encore d'émotion comme j'ai souvent pleuré alors. Je penserai à votre messe pontificale en même temps qu'à la nôtre, aux discours éloquentes, que des centaines de mille hommes pourront entendre sans peine, grâce aux progrès du jour; à la procession, aux processions merveilleuses sous les arcs de triomphe, aux acclamations de la foule, au salut, aux saluts du Saint-Sacrements: celui de 1910 au pied du mont Royal, et celui de 1938 sur le Parc des Champs de Bataille; aux dernières acclamations des foules. C'était beau chez nous. Ce sera beau chez vous: Gloria in excelsis Deo... Et dans mon cœur je dirai avec vous, Eminence: Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur...

Avec toute ma reconnaissance et ma sincère affection, (Signé) † PAUL, arch. de Montréal. (A Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec).

Le "Mystère de la Messe" par HENRI GHEON

Nous sommes des ignorants qui "assistons à la messe tous les dimanches" sans y rien comprendre. Pourtant "nous savons bien que la messe est le centre de notre vie" mais la réalité profonde du mystère nous échappe. Or, voici que la Sagesse de Dieu a pitié de notre ignorance et nous révèle, par delà le temps et l'espace, l'éternelle continuité du Sacrifice Saint.

C'est en parlant de ce thème si cher à Calderon de la Barca que Gheon nous introduit à la compréhension originelle du Mystère de la Messe. Grand jeu dramatique populaire qu'interprète au Congrès Eucharistique National de Québec la jeunesse canadienne-française, et que les Editions Populaires Vray viennent de publier.

En vente au Service de la Librairie du Devoir. Au comptoir 10s. Par la poste 12s.

## CROISIÈRES à NEW-YORK

à bord de la "Duchess of Atholl" Voyage de 7 jours avec la chorale

## ST-LOUIS de FRANCE

De Montréal et Québec 16 juillet par le fleuve, le golfe et l'Atlantique: cabine à 2 et tous repas à bord — 2 jours à N.-York: chambre à 2; visites diverses — Retour par l'Hudson à Albany; de là, par rail à Mont- \$67.50 réal

## VOYAGE DE 9 JOURS

Comme ci-dessus à l'aller — 3 jours à New-York: hébergement, visites, divertissements — Toute une journée sur l'Hudson en bateau — Coucher à Albany; de là en autobus à Mont- \$70.00 réal

## ALLER ET RETOUR PAR MER

"Duchess of Atholl" — De Montréal et Québec 16 et 25 juillet, 5 et 15 août — Une journée à N.-York. Durée 9 jours \$75.00

Liste des voyages d'été gratuite sur demande.

LE DEVOIR-VOYAGES 430, Notre-Dame est BEloir 3361 Montréal

## Produit de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu

Surplus de \$88,183 sur les prévisions budgétaires — Montréal reçoit une somme de \$5,238,183

La taxe de vente municipale a rapporté pour l'année financière terminée le 30 avril dernier un revenu brut de \$4,407,513. et l'impôt sur le revenu, une somme de \$1,683,073, plus des intérêts de \$15,268, soit un total de \$6,105,854.

Cette taxe de vente et cet impôt sur le revenu sont en vigueur dans les villes de Montréal, Westmount, Verdun, Outremont, Montréal-Ouest, Montréal-Est, Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Saint-Michel et Montréal-Nord. Les deux taxes ont rapporté \$88,183 de plus que l'estimé budgétaire de \$5,150,000.

Voici maintenant deux tableaux qui indiquent les revenus bruts et les revenus nets pour chacune des municipalités intéressées:

REVENU BRUT

Voici l'état établissant les revenus bruts de chacune des deux taxes pour Montréal ainsi que dans les dix municipalités:

	Taxe de vente	Taxe sur le revenu	Intérêts	Total
Montréal	\$3,781,184.60	\$1,443,900.57	\$18,098.41	\$5,238,183.59
Westmount	111,946.70	42,748.48	387.80	155,082.98
Verdun	282,594.34	107,149.05	972.01	389,715.40
Outremont	132,299.01	50,520.31	458.30	182,277.62
Montréal-Est	10,356.29	3,954.70	35.87	14,346.86
Mont-Royal	10,042.16	3,834.75	34.79	13,911.70
Pointe-aux-Trembles	13,719.09	5,238.84	47.52	19,005.45
Montréal-Ouest	14,735.29	5,626.89	51.04	20,413.22
Saint-Laurent	24,703.58	9,433.43	85.58	34,222.59
Saint-Michel	7,058.15	2,695.26	24.45	9,777.86
Montréal-Nord	20,874.25	7,971.14	72.31	28,917.70
<b>Total</b>	<b>\$4,407,513.47</b>	<b>\$1,683,073.42</b>	<b>\$15,268.08</b>	<b>\$6,105,854.97</b>

LE REVENU NET

Voici l'état établissant le revenu net pour chaque municipalité, donnant aussi le pourcentage de la population de chacune:

	Pourcentage de population	Dépenses	Revenu net
Montréal	85.789519	\$341,629.57	\$4,896,554.02
Westmount	2.539906	10,114.38	144,968.60
Verdun	6.366273	25,351.67	363,363.73
Outremont	3.010770	11,953.20	171,324.42
Montréal-Est	23.9069	8,907.31	13,004.39
Mont-Royal	22.842	907.31	17,765.93
Pointe-aux-Trembles	31.1266	1,239.52	19,081.88
Montréal-Ouest	33.1322	1,331.34	21,990.62
Saint-Laurent	56.0488	2,231.97	9,140.13
Saint-Michel	1.60139	637.71	27,031.71
Montréal-Nord	4.73906	1,885.99	
<b>Total</b>	<b>100.000000</b>	<b>\$398,218.35</b>	<b>\$5,707,636.62</b>

## Un parc provincial pour l'élevage du castor

Un territoire de 1,000 milles carrés dans le nord-ouest de la province — Pour les Sauvages — A la demande de Mgr Breynt

Québec, 30. — La création d'un immense sanctuaire de 1,000 milles carrés, dans le nord-ouest de la province, pour l'élevage naturel du castor et les fins exclusives des Sauvages vient d'être décidée par M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries dans le gouvernement Duplessis.

Le ministre a fait remettre hier, à ce sujet, le communiqué suivant par son sous-ministre, M. L.-A. Richard, à la presse:

"L'an dernier, S. Ex. Mgr G.-J. Breynt, vicaire apostolique de Mackenzie et grand missionnaire des Sauvages au Canada, a rendu visite au ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries. Mgr Breynt a raconté au ministre, comme il l'avait fait dans toutes les capitales des provinces du Canada, la grande misère de nos Sauvages, d'où qu'ils viennent et où qu'ils soient.

"Les fourrures ont perdu leur valeur. Nous sommes dans un cycle où les animaux se font de plus en plus rares. Les blancs ont envahi les terrains de chasse des Sauvages et ont tout saigné. De telle sorte que leur existence est plus misérable qu'elle ne l'a jamais été dans toute leur histoire."

"Voilà en résumé ce qu'a dit le vicaire apostolique de Mackenzie, qui a demandé au ministre s'il ne pourrait pas faire quelque chose, tant pour aider à nos Sauvages que pour donner un bon exemple aux gouvernements des autres provinces."

"Pour répondre à la demande de Mgr Breynt, le ministre, de concert avec le ministre des Affaires indiennes d'Ottawa, vient de créer un immense sanctuaire de 1,000 milles carrés, pour l'élevage naturel du castor et pour les fins exclusives des Sauvages."

"Ce sanctuaire est borné au nord par la rivière Rupert, à l'ouest par les frontières de l'Ontario, au sud par la rivière Harricana et à l'est par une série de lacs, dont le lac

Evans, le lac Kanoniska, le lac Béatrice et le lac Matagami.

"Le ministre fédéral des Affaires indiennes s'engage à faire tracer le territoire qui, autrefois, était peuplé de cet animal, mais, aujourd'hui, en est assez dépeuplé à cause de chasses abusives.

"Le ministre des Affaires indiennes du Canada a également promis d'engager un certain nombre de Sauvages pour assurer la garde de ce sanctuaire à l'année.

"Lorsqu'il y aura 2,000 couples de castors, les Sauvages — mais les Sauvages seuls — auront droit d'y prendre la récolte annuelle. D'ici là, la chasse en sera défendue comme partout ailleurs."

"Tel est le communiqué de M. Onésime Gagnon aux journaux.

"Toute la province apprendra avec satisfaction cette nouvelle initiative du ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries pour protéger la faune chez nous et pour assurer en même temps une existence convenable aux plus anciens citoyens de notre pays."

## Un artiste montréalais à l'honneur à Paris

Paris (Par courrier) — Un jeune artiste montréalais, M. Noël Sorbonne, vient d'avoir l'honneur d'être admis à exposer au Salon des artistes français. Il est l'auteur d'une sculpture fort remarquable.

M. Sorbonne, montréalais de naissance, est un ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Montréal. Il étudie à Paris depuis six ans.

## Adoration nocturne de Montréal

Les Adorateurs Nocturnes sont convoqués aux Quarante-Heures, à Saint-Roch, 7728, Champagneur, le 3 juillet, pour 8 heures p.m.

## LE ZODIAQUE DEUXIEME

Les douze volumes de la première série du Zodiaque ont reçu le meilleur accueil de la part du public lecteur. Aussi les promoteurs de cette série, désormais fameuse, ont-ils décidé de persévérer dans la même ligne de conduite. Le ZODIAQUE DEUXIEME ne publiera que des œuvres de premier plan, en des volumes portant tous un cachet de distinction.

Voici les titres actuellement parus et en vente:

- 1—L'abbé Lionel Groulx ..... Directives
- 2—Lady Tweedsmuir ..... Carnets canadiens
- 3—Emile Benoist ..... L'Abitibi, pays de l'or

A paraître prochainement:

- 4—Robert Rumilly ..... Mgr Laffèche
- 5—Dr Léo Pariseau ..... Mon frère l'Ours
- 6—Eugène Achard ..... Le Vinland, terre d'Amérique
- 7—Marie Le Franc et Paul LeBlanc ..... La grande pitié gaspésienne
- 8—Léopold Richer ..... Silhouettes du monde politique
- 9—L'abbé Albert Tessier ..... La vie canadienne au temps des Patriotes
- 10—Eugène Achard ..... Les contes du Saint-Laurent

Prix de chaque volume, édition ordinaire \$0.75.  
Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée \$1.00.

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

1—\$10.00, payables sur réception du premier volume.  
2—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

N.B.—Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

Chez **DUPUIS**

**CHAPEAUX de PAILLE "PALMIER"**  
à l'épreuve de la pluie pour hommes et jeunes gens



Vous n'en voudrez pas d'autres pour tout l'été... dès que vous aurez porté ce chapeau léger en paille à l'épreuve de la pluie.

La forme, les nuances imitent à s'y méprendre celles du chapeau de feutre le plus en vogue.

GRIS PERLE — BEIGE — BRUN — BLANC

Prix de la vente de 3 jours, chacun . . . **1.69**

**CHAPEAUX DE PAILLE "CANOTIER"** aussi compris dans ce lot.

DUPUIS — rez-de-chaussée (8te-Catherine)

**Dupuis Frères**  
ALBERT DUPUIS, président.  
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

**STIMULE ET RAFRAÏCHIT**



**PEPSI-COLA**

EST EXCELLENT POUR TOUS, GRANDS ET PETITS.

5¢

UN BREUVAGE PÉTILLANT-FORTIFIANT

**PEPSI-COLA**

RAFRAÏCHISSANT ET SAIN

**VAUT 2 FOIS SON PRIX**